

J.W. LAROCK
BALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 JANV 68

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA
Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui avec probabilité de neige intermittente. — Mardi, généralement nuageux. Maximum et minimum : 30 et 25.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6 Spectacles, T.V., page 17
Finance, page 8 Sport, pages 12-13-14-15

58e ANNEE — Numéro 17,301

QUEBEC — LUNDI, 1er MARS 1965

Etape vers la revision de la constitution

MONTREAL (P.C.) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Guy Favreau a déclaré que la formule proposée pour le rapatriement de la constitution canadienne n'est que la phase préliminaire devant conduire à la révision officielle de la constitution.

Mais elle constitue la garantie que la révision sera effectuée par des Canadiens dans une perspective canadienne, a-t-il déclaré samedi devant les membres de la Jeune Chambre de Commerce du Grand Montréal.

M. Favreau a ajouté que cette formule faciliterait les modifications à long terme qui devront être apportées aux juridictions fédérale et provinciale dans tous les secteurs. Il s'agit d'un heureux compromis entre la centralisation fédérale et une autonomie provinciale excessive.

La chose est facile à vérifier puisque cette formule «a le curieux mérite de souligner la fureur des deux groupes extrémistes les centralisateurs et les partisans d'une autonomie provinciale excessive».

MYTHES

S'il n'a pas précisé davantage sa pensée au sujet des «extrémistes», le ministre, il est permis de le croire, faisait allusion de toute vraisemblance aux députés conservateurs et néo-démocrates qui ont critiqué cette formule parce que, à leur avis elle accorde trop de pouvoir aux provinces ainsi qu'aux séparatistes et ultra-nationalistes du Québec, qui veulent la complète disparition de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

M. Favreau n'a pas indiqué ce que comporterait «la révision officielle de la constitution».

Il a noté cependant que les Canadiens français du Québec dénoncent encore dans deux mythes au sujet de la constitution.

Ils portent foi à la fausse théorie selon laquelle le pouvoir de contrôle en matière économique est fortement concentré à Ottawa et selon laquelle également le transfert des pouvoirs constitutionnels d'Ottawa aux provinces sera une «panacée dans l'ordre économique».

PARTAGE DES IMPOTS

M. Favreau a souligné que le partage des champs de taxation «se révèle clairement favorable aux provinces» depuis que les libéraux ont pris le pouvoir à Ottawa il y a deux ans.

La part des provinces du produit de l'impôt sur le revenu des particuliers a haussé de 17 à 21 pour cent et leur part des droits successoraux a augmenté de 50 à 75 pour cent. Pour ce qui est du Québec, sa part du produit de l'impôt sur le revenu des particuliers se situe à 24 pour cent en guise de compensation pour les pertes de revenus qu'il a subies par suite de sa décision de se retirer du programme fédéral des allocations aux jeunes.

«En comparaison des pouvoirs d'intervention des provinces, l'autorité monétaire et fiscale d'Ottawa représente peu de choses», a déclaré le ministre.

Pour ce qui est des modifications à la constitution, elles ne sauraient donner aux provinces une plus grande autonomie en matière économique. Les gouvernements fédéral et provincial ont attaqué les problèmes économiques du Québec et la constitution n'a pas été un obstacle à leurs efforts.

M. Favreau a ajouté que les habitants du Québec se trouvent en meilleure position en raison de l'étroite intégration de leur économie à celle du pays. Selon lui, la sécession du Québec n'apporterait que des difficultés économiques à toutes les parties concernées.



● PARIS — Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, signe un accord d'échanges culturels entre la France et le Québec, au ministre français de l'Éducation, à Paris. Les personnalités françaises ainsi que celles du Québec, que nous apercevons à l'arrière-plan, sont, de gauche à droite : Pierre Basdevent, de France, directeur général aux affaires techniques et culturelles; le ministre français de l'Éducation nationale, M. Christian Fouchet, ainsi que M. Claude Morin, sous-ministre au ministère des Affaires fédérales-provinciales du Québec. (Cablephoto UPI)

Le rapatriement: Johnson contre le dépatriement

SHERBROOKE (P.C.) — «Jamais je ne voterai pour un rapatriement qui fait des Canadiens français une nation sans patrie», a déclaré dimanche après-midi l'honorable Daniel Johnson.

«Cette formule n'apporte absolument rien aux Canadiens français et elle leur enlève tout même l'espérance», a-t-il dit. «Pour eux, elle n'est pas une formule de rapatriement, mais une formule de dépatriement; car elle les dépouille, d'une façon radicale et définitive, de la maîtrise de leur destin».

Le chef de l'Opposition adressait alors la parole au congrès de fondation d'un nouveau mouvement nationaliste qui a pris naissance dans l'Estrie, sous le nom de «Jeune Société Nationale».

Après avoir évoqué ses propres expériences comme militant et vice-président général de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, M. Johnson a souhaité la croissance rapide, dans toute la province, de ce nouveau mouvement sans affiliation partisane et totalement dédié au progrès de notre «jeune nation».

Deux nations égales

«La fraternité canadienne ne se fera jamais contre les nations», a dit le chef de l'Union Nationale. «Elle se fera à partir de deux nations égales, et pour elles, ou elle ne se fera pas».

«Issu d'un pacte entre la nation anglo-canadienne et la nation canadienne-française, le gouvernement fédéral sort de la légitimité et fait acte d'agression chaque fois qu'il tente de fonder ces deux nations en une seule, au détriment de celle qui est numériquement la plus faible».

«Il faut une patrie à la nation canadienne-française».

«Nous avons longtemps espéré, et nous espérons encore malgré tout, que cette patrie puisse s'étendre à la totalité du Canada. Quoi qu'on dise, les Canadiens français n'ont jamais cherché à s'isoler. Ils ont essayé partout dans ce pays découvert, d'explorer et d'humainiser par leurs ancêtres. Ils ont participé et participent encore au développement de toutes et chacune des provinces du pays».

Reconnus nulle part

«Mais en dépit des luttes incessantes qu'ils ont livrées depuis le début de la

Confédération, ils ne sont encore reconnus nulle part, sauf dans le Québec, comme des citoyens à part entière.

«Songez que sur 1,300,000 Canadiens d'origine française vivant hors du Québec, il n'y en a plus que 850,000 qui parlent français. Songez aussi qu'aucune province, en dehors du Québec, ne s'est jamais résolue à reconnaître le français comme langue officielle».

«Même dans le Québec, nous ne pouvons plus organiser notre vie sociale et notre vie économique en fonction de notre culture particulière, à cause des invasions constantes d'Ottawa dans le champ de nos libertés législatives et fiscales».

«Il y a donc», poursuit M. Johnson, «quelque chose de fondamentalement mauvais dans la constitution actuelle ou dans l'application qu'on en fait. Le «statu quo» est tout simplement intolérable».

«Si on ne veut pas que la patrie des Canadiens français s'étende à la totalité du Canada, il faudra bien qu'elle se restreigne au Québec. Mais alors, c'est le Canada anglais qui l'aura voulu ainsi».

L'autodétermination

«D'une façon ou de l'autre, il est vital que nous gardions largement ouvertes les voies de la négociation si nous voulons éviter une rupture brutale. Les nations sont plus importantes que les institutions politiques. A celles-ci de s'adapter aux réalités humaines. On ne sacrifie pas une nation pour sauver une construction juridique».

«Or, la formule dans laquelle on voudrait enfermer toute modification ultérieure de notre constitution ignore jusqu'à l'existence d'une nation canadienne-française. Elle est la négation même du droit à l'autodétermination. Elle ferme la porte à l'alliance de deux nations égales dans une authentique confédération. Elle ferme également la porte à la reconnaissance d'un statut d'Etat national pour le Québec».

«Si cette formule était adoptée, il faudrait le concours de toutes et chacune des provinces pour changer quoi que ce soit aux pouvoirs permanents du Québec ou à l'usage de l'anglais et du français au Canada».



Le cardinal Roy prend possession de son église titulaire à Rome

CITE DU VATICAN — (AFP) — La prise de possession par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec de son église titulaire des Saints-Martyrs canadiens s'est déroulée hier soir avec une solennité et un éclat exceptionnels.

Lorsque le cardinal est arrivé devant l'église où flottaient avec le nouveau drapeau canadien les pavillons italien et pontifical la musique du corps des douanes, dont le commandement général se trouve en face du sanctuaire, a joué les hymnes pontifical et canadien. S'étant revêtu de la cappa magna de soie écarlate à traînée avec le mantelet d'hermine le cardinal a pénétré dans le sanctuaire à la porte duquel il a été accueilli par le père Romand Huot, général des pères du St-Sacrement qui desservent l'Église. De hauts prélats entouraient le religieux dont NNSD Diego Venini, archevêque, aumônier secret du pape, William Carey de la secrétairerie d'Etat, Mgr Charles Heve Charlebois, M. Fomuald Bissonnette, recteur du Collège canadien et les pères Guy Fortin et Moïse Roy, procureur des sacrements.

Précédé des membres du clergé, le cardinal est allé se recueillir devant le St-Sacrement, puis s'est déroulé l'acte d'obédience des membres du clergé. A chacun le cardinal a donné l'accolade au lieu de se contenter de donner son anneau à baiser.

Mgr Gioacchino Sormanti, substitut de la congrégation des rites, a donné lecture en latin de la bulle d'intronisation. Aus-

stôt après une adresse d'hommage a été prononcée par le père général des sacrements.

HONNEUR AU CANADA

Prendant à son tour la parole, le cardinal qui s'est exprimé tour à tour en français, en italien et en anglais, a dit son émotion pour le témoignage d'affection que lui a donné le pape en l'élevant à la pourpre. Il a affirmé que cet honneur était fait non pas à sa personne seulement mais au Canada tout entier et qu'il fallait le considérer comme un encouragement à poursuivre l'action missionnaire et apostolique à laquelle se consacre son pays. Jeune et généreux, ce pays qui malgré les diversités de langue et de confession a su réaliser la collaboration fraternelle entre tous ses fils saura trouver aussi dans l'hommage rendu à son primate un témoignage d'estime et de considération.

C'est pourquoi le cardinal a dit en terminant que unis plus que jamais dans une même prière, les fidèles auront manifesté leur attachement et leur amour au successeur de Pierre. Auparavant le cardinal avait tenu à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui avaient voulu s'associer aux cérémonies de son élévation au cardinalat et en particulier à l'ambassadeur du Canada en Italie et à M. Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, et aux pères du St-Sacrement.

La cérémonie s'est achevée par le chant du Te Deum et la bénédiction solennelle que le cardinal a impartie à l'assistance.

Chronique parlementaire
Par
Jean
Charpentier

Depuis que fut élu, il y a deux ans, le gouvernement minoritaire actuel, ceci est sans doute la cinquième chronique que je consacrerai à prédire une élection imminente. Qu'on se console cependant: le temps joue en ma faveur et plus souvent je me tromperai plus j'aurai de chances d'avoir finalement raison. Le fait est donc qu'une série d'événements, d'institutions, de rumeurs concourent présentement à la vraisemblance d'une élection imminente. Nul autre que le premier ministre fit allusion jeudi à pareille possibilité, déchainant ainsi une surenchère d'aplaudissements de part et d'autre de la Chambre.

La force de l'hébertude

Cet incident est survenu lorsque M. Nicholas Mandziuk, conservateur de Marquette, lui demanda s'il avait décidé de différer pour l'instant l'exécution de ses promesses électorales aux cultivateurs de l'Ouest afin de s'en réserver lors de la prochaine campagne. M. Pearson provoqua alors la stupeur générale en déclarant que si tel était le cas nous n'aurions pas longtemps à attendre. S'agissait-il d'un lapsus ou, le cas échéant, d'un lapsus révélateur? L'avenir seul le dira, de même que lequel des deux côtés de la Chambre eut alors raison d'applaudir à tout rompre. Suit les indices: les rencontres Pearson-Lesage en Floride en janvier, et Pearson-Smallwood à Ottawa. La réunion, ce mois, des organisateurs libéraux, dont la conclusion, dit-on, aurait été favorable à la tenue d'une élection prochaine.

Il y a ensuite la fuite dont font état les journaux, selon laquelle M. John Crickshank, président de l'Organisation Libérale de la Nouvelle-Ecosse, aurait prévenu ses membres de se tenir prêts pour juin prochain. Il y a en outre la thèse pas si bête de M. Alvin Hamilton, ancien ministre conservateur, sur les événements de mercredi aux Communes. On se souvient que ce jour-là, le leader néo-démocrate, M. T.-C. Douglas, fut réclamer pendant près de deux heures la tenue d'une enquête sur les allégations d'un journaliste de Vancouver selon qu'il six des neuf députés socialistes de Colombie-Britannique auraient voté leur élection en avril 1963. Il s'agit pourtant là d'une des accusations les plus graves qui puissent être portées contre un député. Mais M. Douglas réclame que cette enquête fût menée, comme il se doit, par le directeur général des élections, M. Nelson Cas-

tinguay. Et le premier d'invoquer à cela toutes sortes d'objections. La thèse de M. Hamilton est que le gouvernement savait alors que M. Castonguay ainsi que son personnel seraient fort occupés au cours des prochains mois à organiser le scrutin à venir. Reste enfin le contexte politique. Malgré sa situation minoritaire, le gouvernement à l'heure actuelle a réalisé la presque totalité de son programme électoral. L'économie prospère, commandant de ce fait un budget fort agréable, fin mars ou début avril. L'opposition est en déconfiture par suite de l'impopularité de M. Diefenbaker, aggravée encore par les frasques des anti-Diefenbaker. Reste surtout le fait que selon les enquêtes Gallup, la popularité du gouvernement libéral va croissant en dépit des scandales et des rumeurs de scandales.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Rancune entre les membres du Conseil de Lévis

Au cours d'une récente séance du conseil municipal de Lévis les administrateurs firent appel à autres choses qu'aux arguments. Cette façon d'être amené d'abord les membres du conseil à se prononcer sur les actes posés par leurs confrères puis les administrés ont cru devoir faire des commentaires.

personne qui est parvenue à une administration municipale ne puisse faire valoir ses droits et sa pensée autrement que par les poings. Quelle belle publicité pour la ville que d'entendre par les journaux, la radio et la télévision, et ça dans toute la province: "Bataille à coups de poings au Conseil de ville de Lévis".

LES CONTRIBUABLES DE LEVIS DONNENT LE FEU VERT A L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

LEVIS — Par leur abstention ou "par défaut en langage sportif", les contribuables ont donné le feu vert à l'administration municipale. Vendredi soir, assemblée publique des contribuables à qui étaient soumis, pour approbation, quatre règlements lus en première et deuxième lectures par le conseil.

Une dizaine de contribuables assistaient à l'assemblée présidée par l'échevin Laval Bouchard. Quelques-uns ont posé des questions relatives aux règlements soumis mais aucun n'a demandé la tenue d'un référendum.

Ainsi, le règlement 644 décrétant un emprunt supplémentaire de \$17,400.00 pour des travaux d'égouts sur la rue Delisle, entre la route Trans-Canada et la rue Delisle est "présomé adopté".

Il en est ainsi des règlements 645, relatif à un emprunt de \$49,343.72, pour des travaux Place Capitaine Bernier, du règlement 647 impliquant un emprunt n'excédant pas \$68,356.00, pour des travaux "Place Delbro", du règlement 646 décrétant un emprunt de \$10,021.00, pour des travaux sur une rue projetée et "sans nom" entre les rues St-Edouard et Salaberry.

Les trois derniers règlements étaient soumis aux propriétaires riverains seulement étant donné que ces derniers sont seuls responsables des sommes engagées.

Aujourd'hui, le Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc. fait part de la lettre que son président a fait parvenir au corps électif de Lévis:

Le 24 février 1965. Monsieur le maire, Messieurs les échevins, Conseil de ville de Lévis, Messieurs,

Lors de la dernière séance du Conseil de Lévis, nos idées ont fait preuve une fois de plus, qu'il existait de la rancune au sein du Conseil de ville de Lévis et qu'il n'y avait pas de collaboration entre certains élus du peuple.

Nous voyons très mal qu'une

Il ne peut y avoir unanimité sur toutes les discussions, mais il y a certainement moyen de trouver un terrain d'entente.

Nous ne voulons pas savoir celui ou ceux qui avaient raison et nous ne voulons pas attribuer à quelqu'un en particulier, toute la responsabilité de cette fâcheuse affaire.

Nous croyons de notre devoir de demander au Conseil municipal une meilleure compréhension de part et d'autre, et cela pour le bien commun de toute la population.

Bien à vous,
Léo JOLICOEUR,
Président.



● Saint-Romuald — Malgré la mauvaise température qui a rendu la plupart des routes impraticables, les Américains formant la Caravane du Maine sont arrivés à St-Romuald, hier après-midi après un voyage qui, pour quelques-uns, est de 200 milles. Cette caravane dont le but est de réclamer une route carrossable permanente entre le Maine et l'état du Québec, via Ste-Germaine, nous visite annuellement. On voit ici, son honneur le maire Charles Samson qui accueille quelques uns des 200 membres qui composent la caravane 1965.



● Pour la troisième fois consécutive, les protégés de L'Institut Mgr Guay ont été reçus par les organisateurs de la Place Guillaume Couture, dans le cadre des activités du Carnaval. C'est en effet devenu coutume de recevoir ces jeunes, de leur faire goûter aux réjouissances du carnaval... aux galeries qui leur réservent plusieurs bienfaits et les membres du comité de la Place Guillaume Couture. Après s'être amusés, les jeunes ont été reçus au Vieux Fort de Lauzon, plusieurs de ces 200 enfants eurent alors la chance de gagner un gouter qui les incitera peut-être à devenir d'autres Richard et Howe. Pour les recevoir, des jeunes filles, une cinquantaine, de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance et l'orchestre de l'Institut composé de 22 musiciennes et 1 musicien (maître garçon), dirigé par un jeune de leur âge, (Bruno Murdoch), il a 11 printemps, sous la supervision de Sr St-Hélène de Jésus, des Soeurs de la Charité de Québec. Les échevins Léonard Parent, Jules Dumas et Raoul Samson étaient de la partie, de même que le Seigneur de Lauzon, le président du Duché de Lévis, le président Raymond Guay de la Place Guillaume Couture, Le Seigneur de Lauzon (M J. Edouard Ruel de la maison du même nom) a mis gracieusement 12 magnifiques malles de voyage à la disposition des organisateurs; elles furent gagnées par autant de jeunes filles de l'Institut St-Joseph de la Délivrance. Vive le carnaval chantant les petits bouts d'hommes; vive M. Guay, vive M. Ruel, répandaient les autres. (Photo Eclair Enr.)

Caouette: les provinces ont accès au domaine bancaire

Victoria (P.C.) — M. Réal Caouette a déclaré en fin de semaine qu'il ferait obstruction à tout projet de loi interdisant aux provinces de Vancouver et de Victoria. Il est reparti pour Ottawa dimanche.

Dans une allocution prononcée à l'université de Victoria, M. Caouette a prédit que les libéraux remporteraient l'élection qui sera tenue en juin 1968. Son parti fera élire 50 de ses candidats dans le Québec tandis que le crédit social balayera la Colombie-Britannique. Le parti néo-démocratique réalisera aussi quelques gains.

Le chef du Ralliement du crédit social proprement dit n'a pas rencontré le premier ministre britannique, M. W. A. C. Bennett.

Il qualifie de "pure invention et de malhonnêteté" les informations de presse voulant que le premier ministre Bennett l'eût dédaigné.

DEBORDEMENT

Il a affirmé ici et à Vancouver que le gouvernement libéral est tellement submergé dans les scandales qu'il n'osera tenir l'élection prochainement. L'enquête Dorion posera un plus grand nombre de problèmes au gouvernement et fera éclater d'autres scandales.

Les créditistes, dit-il, forment le seul parti qui soit prêt à une élection. Mais ils ne provoqueront jamais une élection et ne voteront jamais avec le

Activités de l'Unité sanitaire

LUNDI 1ER MARS — Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 9h à 11 heures et de 1h à 2h; clinique antituberculeuse (radiographie pulmonaire).

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, cartes de santé (manipulateurs d'aliments).

Christ-Roi: Sous-sol de la sacristie, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

St-Lambert, Christ-Roi, Lauzon, Lévis: Cliniques de BCG dans les écoles.

MARDI 2 MARS — Hôtel-Dieu de Lévis & Hôpital de Charny: Clinique de BCG. Vieux St-Romuald: Salle de l'hôtel de ville, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 2 heures: cours d'Hygiène prénatale.

Pointe-de-la-Croix, Christ-Roi, Lévis: Cliniques de BCG dans les écoles.

MERCREDI 3 MARS — St-David: Ecole, clinique dentaire. New-Liverpool: Ecole, de 10h à 11 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

St-Rédempteur: Au sous-sol de la sacristie, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

Bienville: Salle St-Vincent de Paul, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

Breakville & Lévis: Cliniques de BCG dans les écoles.

JEUDI 4 MARS — St-David: Salle du Conseil, de 10h à 11 heures: clinique de puériculture et d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 2 à 3h; clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires).

Cliniques de BCG dans les écoles visitées lundi et mardi.

VENREDI 5 MARS — Hôtel-Dieu de Lévis & Hôpital de Charny: Cliniques de BCG. Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, cliniques dentaires. Cliniques de BCG dans les écoles visitées mercredi.

Le Ralliement des Créditistes cessera de s'y opposer

WINNIPEG (P.C.) — Le leader du Ralliement des créditistes a affirmé que son parti cessera de s'opposer aux Communions à l'octroi des chartes de deux nouvelles banques, la Laurentide Bank et la Bank of Western Canada.

Répondant à un appel téléphonique sur les ondes d'un poste de radio, M. Réal Caouette a dit:

"Aussi bien avoir 10 banques que 8. Je crois que cela sera adopté cette semaine".

Lévis accepte le Bill d'amendements à sa charte

Au cours d'une brève séance spéciale, le Conseil de Lévis a accepté définitivement le texte soumis par Me Raymond Belanger constituant le Bill d'amendements à la Charte qui sera soumis à la Législature provinciale.

On n'a fourni aucun détail en ce qui concerne les changements proposés mais des informateurs bien au courant de la question municipale déclarent qu'il est sûrement question d'une nouvelle répartition des sièges échevinaux.



● LEVIS — Plus de 35 résidents de la Place d'Aubigny ont participé au concours de monuments de glace organisé dans le cadre du Carnaval de Québec. La plupart des monuments marquent une amélioration sur les années passées. La remise des prix s'est faite samedi, au Vieux Fort du Carnaval; on assiste ici à la remise du trophée Dow au gagnant; de gauche à droite: Le Marquis de Lévis (Guy Roy), M. Philippe Delisle, président du Comité des Monuments, M. Réal Melsaac qui reçoit son trophée, M. Jean Samson, Dow Lévis Limitée, M. Claude Blouin, président de la Place d'Aubigny. (Photo Eclair Enr.)

Pour venir en aide aux pauvres de Québec

NOUS AVONS BESOIN

DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES

C'est urgent! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus →

160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MOUTONNETTE par Walt Disney

En premier, je fais un dessin.

Puis j'appelle le docteur Alvin.

C'est un spécialiste des yeux.

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore

Je ne les ai pas vus... je les ai gardés pour la loi.

Oh, oui... la bonne vieille loi... vous savez mon nom...

Je ne sais pas. Vous avez vu le vôtre, trouva-t-elle. Elle... elle... l'hôpital de votre grand-père, ne pouvez-vous pas devenir Lucy?

Lucy se rappelle les contes que son grand-père lui racontait... J'ai vu un magnifique jeune homme... masqué... avec un étrange costume... Et alors, grand-père?

Mais cela... est arrivé il y a 25 ans...! Vous NE POUVEZ lire le fantôme...! Ils sont tous morts... tous...

PHILOMENE par Ernie Bushmiller

Chaque fois qu'un réactif passe au-dessus, les tableaux deviennent crochets.

En voici un autre.

Voilà que CE tableau est croché lui aussi.

Avis divers

MACHINES A COUDRE
CENTRE DE COUDTURE Bernina-Oregru, R. LABRIE L'EE, prop. Vente et service machines à coudre, balayuses et polisseuses 3 broches, ainsi que batteries de cuisine en acier inoxydable 3 piles de marque "Lustre-Craft". S'adresser Centre d'achat Rond-Point, Lévis. — Tél.: Bureau: 837-3921, rés. 837-2745. (9599 24-2 (1 mo) 25 C.L.

Commerces à louer
A LOUER, épicerie, boulangerie, fruits, légumes, tout avec équipement et logements, banlieue, rive sud, clientèle, chiffre d'affaires \$100,000, devra acheter la marchandise en main. Bx 212, Casier 273, LEVIS. 49701 26-2 (6 mo) 65 C.L.

Logements à louer
ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé au non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-8408. 49623 23-2 (6 mo) 118 C.L.

Machines à coudre
CENTRE DE COUDTURE COUTURIER ENR. (Jean Couturier prop.) Dépositaire Praff, vous offre des machines à coudre usagées de toutes marques à prix très spéciaux, ainsi que grand choix d'accessoires et d'articles de couture. Aussi département de ventes et services de claviers et machines à additionner. 237 AVENUE BÉGIN, Lévis. — Tél.: 837-8828. 18-2 (1 mo) 120 A.C.L.

Accessoires d'autos
VENTE ET REPARATIONS DE RESSORTS COIL SPRING

RESSORTS D'AUTOS

ACCESSOIRES DE SOUDURE SHOCK ABSORBERS

EDGAR BLONDEAU
Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-8840 ou 837-8849 46177 5-10 (2-11) (7-12) (4-1) (1-2) (1-3) A.A. C.L.

Gala gastronomique le 20 mars
Le sixième gala gastronomique organisé par les dames du club Opéra de Lévis aura lieu, le 20 mars prochain, à 7h, au motel Tangany.

Comme par les années passées, toutes les dames intéressées à préparer des mets, peuvent le faire et ainsi participer au tirage des magnifiques prix qui seront décernés.

Pour s'inscrire, les dames peuvent communiquer avec: Mmes Simon Robitaille, tél.: 837-1624; Edouard Ruel, tél.: 837-6415; Jean-Paul Carrier, tél.: 837-5748; Fernand Julien, tél.: 837-6179.

Il va sans dire que toute la population est invitée à ce Gala dont le succès, déclaration, obtiendra une ampleur plus grande que les années passées.

On peut retenir des cartes en s'adressant aux membres du Club ou en téléphonant à: M. J. Edouard Ruel, tél.: 837-6114, 837-6415.

Vous aimez votre journal "L'Action"? Trouvez un nouvel abonné et vous doublez vos chances

Taxe scolaire augmentée à Québec

par Jean d'Autane

Comme l'Action l'avait annoncé dans son édition de samedi, les contribuables devront payer une augmentation de taxe scolaire cette année. Cette augmentation de 5% porte le taux à \$2.10 pour les catholiques et à \$2.68 pour les neutres (ceux-ci comprennent les corporations). De plus une autre augmentation reste en suspens selon la décision que prendront les tribunaux relativement à l'imposition de la taxe aux hôpitaux.

La décision de cette augmentation de 5% a été prise lors d'une séance spéciale de la Commission des Ecoles catholiques de Québec samedi matin.

Augmentation des dépenses
C'est évidemment une augmentation des dépenses courantes qui a motivé l'augmentation de la taxe. En effet la Commission scolaire doit faire face à des dépenses accrues de \$500,000, cette année. De cette somme, \$300,000 vont en augmentations de salaires des enseignants et \$200,000 pour des ajustements et de nouveaux employés.

Sur le budget de la CECQ qui se chiffre à \$9,300,000, la somme de \$8,350,000 est employée exclusivement au paiement des salaires. De plus la Commission doit payer annuellement \$1,600,000, au Service de la dette. A cette fin, le gouvernement accorde à la Commission un octroi de \$361,000, à la condition que le budget soit bouclé et que la taxe de taxation imposé aux contribuables soit celui qui a été normalisé c'est-à-dire \$2.17 et \$2.25.

Jusqu'à maintenant le taux de Québec n'a pas encore atteint le taux normalisé mais vu les efforts déployés, l'équilibre du budget et la marge restreinte qui existe (\$0.07), on s'attend à ce que le gouvernement accorde encore cette année l'octroi en question.

Augmentation en suspens
Une autre augmentation de 5% de la taxe scolaire est possible, tout dépendant de la décision des tribunaux devant qui cette cause a été portée. La Commission scolaire de Québec avait décidé l'an dernier d'imposer une taxe aux hôpitaux se trouvant sur son territoire. Ceux-ci ayant nié le droit de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec d'agir de la sorte, le litige a été porté devant la justice.

Si le verdict donnait raison aux hôpitaux, la Commission perdrait \$400,000, pour deux ans. Cette perte et les obligations qui avaient motivé l'imposition aux hôpitaux mettraient les commissaires dans l'obligation de voter une augmentation additionnelle de 5% de la taxe scolaire payable par les contribuables. Il faut noter que même là, le taux normalisé ne serait pas encore atteint.

Energique riposte de M. Bherer

par Jean d'Autane

"Nous ne sommes plus au niveau primaire dans l'enseignement, nous sommes au niveau secondaire et nous passons même au niveau tertiaire. Et le temps de l'enseignement pratique tel que couture, enseignement ménager, menuiserie, ferblanterie, etc., c'est dépassé depuis longtemps. Nous ne pouvons tout de même pas nous mettre à reculer. Le rapport Parent, ce n'est pas l'évangile, on peut différer d'opinion et selon moi ces gens ont erré à ce sujet. J'aime bien les petits théoriciens du ministère mais ils ne me feront pas changer d'opinion quand je pense avoir raison. Et s'ils veulent nous imposer ces classes-ateliers, ils en paieront les frais..."

"Je ne m'oppose pas au système en soi, mais à la façon de l'appliquer. Ici à Québec il faudra concentrer dans des écoles spécialement affectées à cet effet, les ateliers pour cours pratiques".
C'est en ces mots que Me Wilbrod Bherer s'est énergiquement opposé à un rapport de M. H. Lepage relativement aux normes pédagogiques concernant la construction d'une école secondaire pour garçons dans le quartier Limoilou-ouest. On s'était entendu sur les autres points, mais quand on en est arrivé à la partie se rapportant à la consécration de deux locaux aux cours pratiques de menuiserie et autres, le président s'est immédiatement objecté dans les termes cités plus haut. Et c'est au moment où M. Lesage lui a dit qu'il ne faisait que se soumettre aux normes préconisées par le rapport Parent et que le ministère pourrait bien les imposer, que M. Bherer s'est écrié qu'il partirait avant.



● LES NOTAIRES VIENNENT AU CARNAVAL — Le conseil de la Chambre des Notaires de la province a tenu sa réunion mensuelle régulière à Québec, samedi, afin de permettre aux membres de ce groupe d'assister aux festivités du Carnaval d'Hiver de Québec. Après la séance à la Maison Mailloux, samedi matin, le groupe a reçu la visite du Bonhomme Carnaval et des sept duchesses et leur a offert une réception. Sur la photo on voit, dans l'ordre habituel: MM. les notaires J.-Alphonse L'Heureux, de Sorel; Raymond Cossette, de Québec, président du Conseil, et Georges-Henri Séguin, de Montréal, vice-président. Au nombre des visiteurs qui ont salué le groupe, on remarque Me Julien Chouinard, assistant-procureur général, et M. Gilles Lamontagne, échevin de Québec. (Photo "L'Action" par Marcel Laforce)

Exposition étonnante chez "Le Boutiquier Vic Karo"

"Le Boutiquier Vic Karo", galerie d'art dirigée par MM. Lovano et V. Munro, présente, jusqu'au 15 mars, une exposition à la fois intéressante et étonnante: des travaux artistiques de création libre par des malades mentaux, confrontés avec des reproductions d'œuvres de l'art primitif et d'artistes aussi célèbres que Picasso et Dubuffet.

Cette confrontation ne veut évidemment pas conclure que le malade mental peut être nécessairement considéré comme un mental ou l'artiste comme un malade.

Cette exposition, que l'on présente sous le titre de "L'art et l'inconnaissable", et qui est patronnée par l'Association Canadienne pour la santé mentale aux yeux de la

société, en en démontrant les affinités de vision d'un monde intérieur avec certains artistes, sur le plan de la forme. Et je crois que les analogies que nous offre cette exposition sont assez probantes.

Ces travaux de sculptures, céramique et peinture de malades mentaux, rapprochés dans leurs similitudes sur le plan de la forme et du choix du sujet avec une vision étonnante étrange de certains artistes, se révèlent un étonnant témoignage de l'expression artistique à partir d'une visite de l'univers intérieur.

On y voit l'authentique possibilité créatrice du malade mental et, d'autre part, une sorte de définition de la vision particulière à l'Univers artistique.



● TRAVAUX ARTISTIQUES DE MALADES MENTAUX — La galerie d'art "Le Boutiquier Vic Karo" présente, jusqu'au 16 mars prochain, une exposition de sculptures, céramiques et peintures de création libre de malades mentaux. Sur la photo, l'on aperçoit les directeurs artistiques de cette galerie, V. Munro et M. Lovano. L'exposition est tenue sous le patronage de l'Association Canadienne de la santé mentale.



● NOUVEL EXECUTIF DE LA FEDERATION DOMREMY — A l'issue de son assemblée annuelle tenue samedi et dimanche à la Maison Montmorency à Courville, la Fédération Domrémy a élu son nouvel exécutif pour l'année 1965. Nous voyons ici de gauche à droite: l'abbé Fernand Larochelle, président du comité des aumôniers; M. Jacques Lavallée, président du comité des accueils; M. Florent Coiteux, secrétaire général de la Fédération Domrémy; M. Paul Simard, président du comité des cliniques; et le Dr André Boudreau, secrétaire général de la Fédération. N'apparaissent pas sur la photo, M. Marcel Bougie, secrétaire exécutif; le Rév. Père Ubald Villeneuve du comité des aumôniers et M. Léo Lafrenière, trésorier. (Photo "L'Action" par Marcel Laforce)

Aux cliniques DOMREMY

OCTROIS DE PLUS DE \$1 MILLION

par Nelson LABRIE

Le Dr André Boudreau de Québec a déclaré hier midi lors de l'assemblée annuelle de la Fédération Domrémy que le Ministère de la Santé se proposait en 1965 de consacrer la somme record de \$1,097,000, pour le traitement des alcooliques dans les différentes cliniques Domrémy de la province. L'an dernier des montants pour une valeur globale de \$693,370, avaient été accordés en octroi à cinq des six cliniques existant présentement au Québec. Domrémy-Kénogamy n'étant ouvert que depuis le 3 février 1965, les cliniques qui bénéficient de l'aide du Ministère de la Santé furent celles de Québec, St-Jérôme, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.

S'adressant à près de 100 délégués représentant 6 cliniques de réadaptation et 43 unités (également de réadaptation) toutes affiliées à la Fédération Domrémy, M. Boudreau, qui fait partie du conseil d'administration de cet organisme à titre de secrétaire général, a laissé entendre aux délégués que le Ministère de la Santé n'entendait pas limiter son aide aux octrois mais qu'il étudiait présentement un projet visant à l'établissement d'une école pour former des gens aptes à traiter les alcooliques dans les cliniques Domrémy, soit pour donner une formation spéciale aux médecins, aux psychologues et aux moralistes qui vont se déployer pour la réhabilitation des alcooliques.

L'ALCOOLIQUE EST PLUS JEUNE

Dans son message empreint d'un grand optimisme et révélateur en ce qui concerne les possibilités de Domrémy, le Dr Boudreau, rappelant que le milieu de l'alcoolique évoluait constamment et partant de l'idée que la Fédération devait proposer aux alcooliques le meilleur traitement possible compte tenu des matériaux humains et des moyens financiers dont elle dispose, a voulu amener les délégués à réfléchir sur le milieu alcoolique tel qu'il se présente en 1965 ainsi que sur la place qu'occupe Domrémy dans la thérapie moderne.

Il a souligné tout d'abord le fait que l'alcoolique d'aujourd'hui était plus jeune que celui que l'on avait l'habitude de connaître. En 1948, selon M. Boudreau, l'âge moyen de l'alcoolique était de 43 ans alors qu'actuellement il se situe autour de 36 ans. De plus, on rencontre des alcooliques de 18 ans, ce qui est un phénomène rare mais existant tout de même. D'après d'autres constatations du Dr Boudreau tous les milieux sont atteints par l'alcoolisme contrairement à la croyance populaire. L'alcoolique de 1965 est issu d'une société facile de préjugés pour et contre l'alcool, une société où une publicité tapageuse, pénétrante et difficile à maîtriser prend d'assaut le subconscient de l'homme et identifie l'alcool à toutes les joies de l'existence, une société qui a multiplié les occasions où les abus sont autorisés. Le Dr Boudreau a souligné également le fait que le nombre de femmes alcooliques augmentait à un rythme inattendu. En 1948, sur six alcooliques il y avait une femme alors qu'aujourd'hui un alcoolique sur 4 1/2 est une femme.

Après avoir mentionné que le traitement des alcooliques ne se présentait plus de la même façon qu'il y a quelques années, le Dr Boudreau a dit qu'il fallait une équipe qui pouvait traiter avec efficacité la majorité des alcooliques parce que l'alcoolisme étant considéré comme une maladie qui perturbe l'organisme et la personnalité de l'homme ainsi que son équilibre moral et sa vie sociale, Aujourd'hui, ce traitement, qui justement fait appel à toutes les disciplines, ne peut plus être le fait d'un individu isolé, aucune discipline si complète se croit-elle, ne peut monopoliser la thérapie. Selon M. Boudreau, la maladie est à plusieurs dimensions et l'efficacité du traitement qui doit être multi-disciplinaire est propor-

tionnel de trois facteurs essentiels: pré-cure motivée; traitement clinique multi-disciplinaire et post-cure la longue haleine.

Dans son message, le secrétaire général de la Fédération a tenu à fournir aux délégués de quoi répondre à tous ceux qui s'interrogent sur Domrémy, à savoir s'il y a un lien avec les Lacordaire, qu'elle est sa sécurité vis à vis l'alcoolis-

me et si l'on accorde trop d'importance au plan moral. Sur ce, il a précisé que Domrémy était autonome, ne dépendait et ne voulait dépendre d'aucun mouvement parce que Domrémy n'est pas un mouvement mais une œuvre de réadaptation pour alcooliques. Selon M. Boudreau, l'alcoolique est heureux de l'importance que Domrémy apporte à sa vie spirituelle et de nombreux témoignages le confirment. Les aumôniers sont qualifiés pour traiter les alcooliques et ils ne sont pas choisis au hasard. De plus il ne faut pas oublier que le clergé a été le premier à éveiller la population au problème de l'alcoolisme.

GUIDE DE ROUTE 1965

Pour l'année qui vient les membres de la Fédération ont placés devant plusieurs devoirs tels celui d'avoir la préoccupation de l'alcoolique, constamment perfectionner la thérapie, utiliser au maximum toutes les ressources de Domrémy, pas lâcher l'aspect moral, se préoccuper des alcooliques non atteints et suivre attentivement l'évolution des organismes gouvernementaux.

Fédération Domrémy

Evolution remarquable

par Nelson LABRIE

Prenant la parole à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération Domrémy tenue en fin de semaine à la Maison Montmorency à Courville, le nouveau président de cet organisme, M. Florent Coiteux a dit à tous les délégués présents que la Fédération jouerait un rôle de premier plan dans le futur, qu'elle s'imposait de plus en plus aux autorités, qu'on acceptait Domrémy et qu'on le reconnaissait comme le principal instrument dans le domaine du traitement.

M. Coiteux, qui venait de faire une rétrospective sur le passé de la Fédération Domrémy, qui comptera six années d'existence en mai 1965, puis le bilan de ses réalisations et de ses erreurs commises, a souligné l'évolution quasi-incroyable de la Fédération puis s'est dit que si les membres s'arrêtaient à faire l'inventaire des forces de l'œuvre, ils verraient qu'ils ont en main un potentiel énorme qui leur permettrait d'espérer et d'envisager l'avenir de la Fédération avec sérénité. Selon M. Coiteux, la Fédération Domrémy est devenue une force qu'il sera impossible d'ignorer lorsqu'on parlera de l'alcoolisme et du traitement de l'alcoolique. Cette force il faudra continuer à la parfaire, à la discipliner, à l'adapter aux besoins présents et surtout à l'orienter, afin qu'elle soit au service de tous les alcooliques sans exception.

Disant aux représentants des cliniques et unités qu'il fallait que la Fédération sente derrière elle l'appui total et entier de toutes les cliniques et Accueils, le président Coiteux leur a laissé le soin de juger de la nécessité d'une Fédération forte et unie en définissant son rôle pour le présent et le futur. Rôle qui lui demanderait de demeurer la gardienne vigilante de l'esprit de Domrémy, de voir à l'application de la cure en quatre dimensions: médicale, psychologique, morale et sociale, de faire en sorte

que Domrémy occupe une place prépondérante dans le traitement et la réadaptation, de voir à ce que chacune des cliniques soit équipée à la perfection tant au point de vue des locaux que de l'équipe thérapeutique. Enfin, le rôle de bâtir des Accueils bien structurés, d'ouvrir dans un avenir prochain des Maisons de transition, des Maisons de l'amitié et des Cliniques, puis peut-être avant bien longtemps celui de grouper, s'il y a lieu, et d'accepter dans ses (Fédération) rangs d'autres organismes afin de maintenir son rôle prépondérant dans le domaine du traitement.

Après avoir fait état des réalisations de la Fédération et avoir apporté quelques remarques le président Coiteux a conclu en disant que tous les membres de la Fédération Domrémy pouvaient être fiers de leur œuvre, que la perfection n'était pas atteinte mais que l'on tentait de l'atteindre. Puis ajoutant que le pire serait de s'arrêter en route, M. Coiteux termina en citant ces paroles du Dr Hoff: "Reconnaissant que l'alcoolisme est un état complexe causé, en toute vraisemblance par une multitude de facteurs étiologiques, et se traduit cliniquement comme une maladie physique, le programme Domrémy a sagement abordé le défi que pose le traitement, en formant une équipe de médecins spécialisés, de prêtres, de psychiatres, de travailleurs sociaux, d'infirmières et autres personnes dévouées à la réhabilitation totale du patient et de sa famille".

NOMBRE DE PATIENTS EN 1964

Au cours de l'assemblée nous a révélé que 4,701 patients étaient passés par les cliniques Domrémy en 1964, soit 4,344 hommes et 357 femmes, ceci totalisant 89,811 jours d'hospitalisation. On compte actuellement 303 lits dans les six cliniques Domrémy de la province.

Mise au point de l'ACSJ

La déclaration faite par l'Alliance Canadienne des Syndicats de Journalistes, le 26 février 1965, à Trois-Rivières, semble avoir donné l'impression, notamment à cause d'un titre dont un quotidien de Montréal (Le Devoir) l'a coiffée, que l'ACSJ parlait en guerre contre la C.S.N. et ses dirigeants. Pourtant, il n'en est rien, a déclaré M. Manuel Maitre, président de la A.C.S.J., à l'issue d'une réunion conjointe de l'exécutif de la C.S.N. et de l'exécutif de l'A.C.S.J., réunion tenue à Québec le vendredi, 26 février.

L'ACSJ, tient à préciser sa pensée pour dissiper toute équivoque. Les réactions provoquées indiquent que l'on est porté à croire, en certains milieux, que l'ACSJ n'avait pas apprécié à leur valeur, au cours des comités de ces derniers mois, les interventions des principaux dirigeants de la C.S.N., ni les résultats atteints pour les hôpitaux de Montréal, pour La Presse et pour la Régie des Alcools.

L'ACSJ, constate qu'il existe une tendance à transposer sur le plan politique les conflits où sont engagés les différents courants syndicaux; elle met en garde contre la systématisation possible d'un recours trop hâtif aux mécanismes de négociations au sommet, qui peuvent déplacer l'enjeu de certains conflits.

L'ACSJ, déplore la façon tendancieuse dont le ou les journaux syndiqués du Devoir ont redonné et présenté sa déclaration du 26 février. Elle réprovoque également le fait que ce journal ait fait des personnalités à partir d'un texte qui ne visait que des méthodes de négociations.

L'ACSJ continuera à étudier les questions qui lui semblent utiles à la défense du syndicalisme en général et des journalistes en particulier. (Communiqué)

Nuit de prières

Samedi le 6 mars, Les Pères Oblats du sanctuaire du Cap recevront un groupe de pèlerins de Québec pour une nuit de prières.

Le départ en autobus s'effectuera à 7 h, du soir, devant l'église St-Sauveur, avenue des Oblats.

Retour à Québec pour 8 h. a.m., dimanche.

Toute personne désireuse d'y participer est priée de s'adresser aux organisateurs:

Mme Paul Plante, 185 d'Argenson, Tél. 522-3595; Gérard Pouliot, 325 Montmartre, Tél. 522-2512. Bienvenue à tous.

Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

LETTRE DE PARIS

Un appel de l'Episcopat français à l'unité des catholiques

De notre correspondant

Maurice HERR

Des vies à mieux connaître

28 février 1960... Il y a cinq ans... Au Vatican, avait lieu la lecture solennelle du décret proclamant l'héroïcité des vertus du Vénérable François de Montmorency-Laval, premier Evêque de Québec.

C'était là une nouvelle et importante étape vers l'éventuelle béatification de cet infatigable pasteur d'âmes; de cet homme de noblesse qui eût pu faire carrière en France même, son pays natal, mais vint dans la colonie naissante où, pourtant, on le sait, les périls et problèmes étaient légion.

François de Montmorency-Laval, homme d'Eglise et administrateur; chef spirituel au zèle insatiable, intensément voué au salut des âmes. C'est bien Monseigneur de Laval qu'un membre fort en vue du Sacré-Colège, il y a quelques décennies, S. E. le cardinal Salotti, comparait aux plus grands évêques de l'histoire de l'Eglise, comme le rappelaient récemment le R. P. Emile Gervais, S.J., secrétaire du Comité des Fondateurs de l'Eglise au Canada.

Au fait, prions-nous souvent Monseigneur de Laval? Recourons-nous à son intercession, face à tant et tant de questions qui se posent à notre attention, à notre sollicitude? Visitions-nous son tombeau qui se trouve au Séminaire de Québec, institution tricentenaire, que lui-même, a fondé? Tout autour du lieu même où reposent les restes du premier Evêque de Québec, apparaissent les noms des sept dons du Saint-Esprit. Ne pourrions-nous point, plus souvent, nous rendre là et demander, par l'intercession de cet héroïque pasteur, ces dons si précieux de l'Esprit-Saint?

Parfois, chez nous, d'aucuns s'interrogent: Mais que devient au juste la cause de Monseigneur de Laval? A cette question, indirectement, le dernier numéro du "MESSAGE" des Fondateurs apporte une réponse, sous forme d'un article intitulé "Causes vivantes". Le P. Gervais y fait mention d'une entrevue qu'il eut voici déjà quelques mois, avec Monseigneur Frutaz, de la S. Cong. des Rites.

Pendant l'entretien, le prélat revint fréquemment sur l'idée suivante: Rome

s'intéresse aux causes de béatification qui sont bien vivantes; à celles qui suscitent chez les fidèles une dévotion profonde, ardente.

Et le P. Gervais d'écrire en substance: Les nôtres font-ils bien tout leur possible pour activer les causes des Fondateurs? Dieu sait pourtant jusqu'à quel point nous avons présentement besoin et de l'exemple et de la protection de ceux et de celles qui furent nos ancêtres dans la foi, ici, en Nouvelle-France.

"Nous traversons une des crises les plus graves de notre histoire. Les valeurs essentielles du christianisme sont mises en question et battues en brèche". Les Fondateurs peuvent nous être d'un grand secours. Mais nous intéressons-nous à eux, à leur vie, à leur oeuvre? Faisons-nous bien en sorte que leur cause soit vivante?

A chacun de se poser la question et d'y répondre, sincèrement.

Hélas! Les nôtres — et bien d'autres — ne connaissent pas suffisamment l'existence remarquablement méritante, les labeurs des pionniers de la foi catholique chez nous. Des publications, des livres sont pourtant là. A Québec et à Montréal, six centres à visiter ou auxquels s'adresser: Au Séminaire, chez les Ursulines, à l'Hôtel-Dieu de Québec; chez les Soeurs Grises de Montréal, à l'Hôtel-Dieu de Montréal et chez les Soeurs de la Congrégation. Il y a aussi le Comité même des Fondateurs dont les bureaux se trouvent à 25, ouest, rue Jarry, Montréal, 11ème, et à 580, Grande-Allée est, Québec, 4ème.

On sait peu de choses sur les Bienheureuses Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville; sur les Vénérables Mgr François de Montmorency-Laval et Marie-de-l'Incarnation; sur Jeanne Mance et Mère Catherine de Saint-Augustin? Dès lors, que l'on se renseigne. Qu'on lise leurs vies. Qu'on les prie, qu'on visite leurs centres.

Nul ne le regrettera!

Odilon ARTEAU

Jean RECURT, Nicolet

POINT DE VUE

Je n'ai pas l'intention dans cet article de porter une appréciation sur les recommandations du rapport Parent. Je voudrais simplement, en ma qualité de Français, et à la lumière de l'expérience faite outre-atlantique au cours des 100 dernières années, attirer l'attention des Canadiens français sur une éventualité qui semble échapper à l'esprit de beaucoup ou même qui paraît utopique à certains.

Je veux parler du risque énorme que constituerait la disparition à plus ou moins longue échéance de l'enseignement indépendant.

A) D'aucuns affirment que le maintien d'un

8.5% de l'enseignement public (neutre), dans 27 Instituts religieux 94% des novices prêtres et 81% des novices frères sont issus de petits séminaires ou de l'enseignement libre (Ecclesia, chiffres rapportés par "Famille Educative" 1er décembre 1963). Comment pourrait-il en être autrement? Les enfants qui fréquentent l'école sans Dieu peuvent bien aller au Catéchisme de la paroisse, mais de fait ils sont souvent détournés, découragés et vivent quotidiennement dans un climat qui forcément les imprègne.

Si l'enseignement libre disparaissait en France, autant dire que le recrutement sacerdotal et religieux serait presque tari.

Ici, comme en France

enseignement indépendant alors que l'enseignement public est confessionnel (ou du moins d'espérance chrétienne) entraînerait peut-être la guerre scolaire, — comme en France, ajoutent même, certains —.

B) D'autres objectent: "Vous oubliez qu'ici prêtres et religieux enseignent dans les établissements publics."

C) D'autres enfin avancent: "Mais non, l'esprit chrétien se maintiendra au Québec, il est impossible qu'il en soit autrement." En France aussi, il y a moins de 90 ans, les religieux enseignaient et on parlait de Dieu dans les écoles publiques.

Mais il faut savoir qu'en 1906 — tel le renard de la fable, qui se moquait du bouc grâce auquel il était sorti du puits — Jules Ferry, — ministre de l'Instruction Publique, dont le but était la déchristianisation sans persécution, par le moyen de l'école "neutre", remerciait cyniquement et ironiquement, dans un discours à la Chambre des députés, les Catholiques, d'avoir par leur attitude "compréhensive", rendu possibles les lois anti-chrétiennes qui n'auraient pu voir le jour devant une énergique réaction de leur part. C'est d'ailleurs pourquoi, profitant de la leçon donnée, et agissant en chrétien réaliste et énergique, le général de Castelnau, devant la menace de la reprise de ces persécutions, en 1924, créa la "Fédération Nationale Catholique" qui empêcha le gouvernement d'aller plus avant.

Malgré cela, selon le régime scolaire déjà établi, au bout de 60 ans près de trois-quarts des enfants dépendent de l'enseignement d'Etat.

De ce fait on ne peut s'étonner qu'en 1963: 91.5% des grands séminaristes viennent de l'enseignement libre (catholique) et

Je laisse à penser ce qui résulterait d'une telle situation.

L'estime que la seule garantie certaine de l'avenir de l'enseignement chrétien au Québec est dans le maintien de l'enseignement chrétien indépendant et dans le refus de celui-ci à disparaître.

Un universitaire français me confiait que l'existence de l'enseignement indépendant était pour lui et ses collègues — Catholiques ou non — une garantie d'un minimum de liberté dans l'enseignement en Faculté.

Je reviendrais s'il y a lieu sur la soi-disant guerre scolaire possible, argument si cher à nos laïcsistes depuis 1880 et qui leur a

servi de tremplin pour parvenir à leur but (dans la mesure où les Catholiques leur ont facilité le travail).

Je note que dans des pays officiellement catholiques où l'école d'Etat est catholique (ex.: l'Espagne) l'Eglise maintient son enseignement privé, pourquoi? par précaution en fait de liberté et également pour assurer l'avenir contre les vicissitudes gouvernementales.

Comme l'affirmait dans une de ses récentes conférences, un professeur d'Université que je connais bien, il n'y a pas de sens, de vent de l'histoire, cela est une fumisterie, une excuse pour les faibles, les lâches, ceux qui se laissent aller. Nous faisons l'histoire.

Elle est fertile en renversements de courant provoqués par des actes d'hommes qui se sont délibérément dressés contre la situation existante présentée comme irréversible.

Le Québec vit un de ces moments déterminants, sinon pour l'immédiat, du moins pour l'avenir. — Il est des heures décisives dans la vie des peuples.

Que chacun réfléchisse et prenne ses responsabilités. Car nous, Catholiques français, prions le Seigneur de conserver sa sève chrétienne à ce pays descendant direct et magnifique du pays qu'on a dit être la fille aînée de l'Eglise.

Nous souhaitons qu'il continue à garder les valeurs spirituelles qu'il a conservées héroïquement au cours des siècles et qu'il ne compromette pas l'avenir dans des aventures apparemment inoffensives, mais qui nous paraissent pleines de risques, à nous Français qui avons vu chez nous les résultats de réformes ou lois qui, pourtant, semblaient vouloir respecter la liberté de tous.

tracts, des manifestations parfois violentes ont donné à l'affrontement l'allure d'une lutte ouverte entre une fraction conservatrice, petite mais vigoureuse, et la grande masse des fidèles engagés dans les voies nouvelles ouvertes ou cautionnées par le Concile.

Le livre de Michel de Saint-Pierre, "Les nouveaux prêtres", ainsi que le dossier du "livre noir des chrétiens de France", sont venus renforcer encore l'inquiétude et l'ardeur de cette partie du troupeau chrétien qui, devant certaines innovations liturgiques et pastorales, semble redouter que l'Eglise de France, ses évêques et son clergé, ne se laissent peu à peu gagner par les idées subversives du communisme. On peut avoir une idée de la violence du débat en lisant l'extraordinaire phrase suivante dans la présentation du "Livre noir": "S'agirait-il d'endormir la vigilance des fidèles? Ou bien nos évêques sont-ils tenus au silence, soit par l'argent qu'ils ont reçu de Moscou, soit par des paroles imprudentes que leur ont arrachées les espions soviétiques?"

La déclaration de l'Episcopat français remet opportunément les choses au point. "Il faut, dit-elle en préambule, que les décisions du concile, courageusement mises en oeuvre par les responsables, déterminent en notre pays une réforme sérieuse de la vie chrétienne". Puis, après avoir déclaré que "fidélité et initiative sont indispensables au progrès de l'Eglise et au salut des âmes", l'Episcopat met les fidèles en garde contre une double tentation: "poursuivre des initiatives qui ne seraient pas conformes aux directives données par le Pape et les évêques, ou refuser d'avancer dans la voie qu'ils tracent".

Mais le passage essentiel de la déclaration est sans aucun doute le suivant:

Votre opinion

Chrétien ou bouffon

M. le Rédacteur,

Nous félicitons "L'Action" pour son courage. Elle permet à ses lecteurs d'exprimer des opinions divergentes des siennes; différenciant donc en cela de certains autres journaux se proclamant "libres" et ne permettant pas cette expression.

Nous avions écrit, exprimés des opinions défavorables au Carnaval.

Nous persistons à croire futile cette grande organisation de la perte de temps.

Nous la trouvons néfaste. Par ailleurs, nous trouvons extrêmement regrettable la collusion voulue ou inconsciente de la majorité des disciples du Christ; qu'ils soient conservateurs ou libéraux, progressistes ou intégristes... collusion qui semble les unir dans une conspiration du silence.

C'est qu'il nous faudrait vraiment la perdre des plumes... voilà le hic! Nous sommes tous bien courageux en se déchirant sur du papier! En étant "meilleurs" que les autres... sur une table de bu-

reau dans une pièce paisible, protégés par un mur épais de trois pieds!

On se grille pour le plaisir de se croire du bon bord! On arrange le Seigneur à notre sauce, on lui fait dire des choses! On insiste pour assurer son interlocuteur que notre point de vue est dans la plus pure ligne de l'orthodoxie évangélique... mais, motus, silence lorsqu'on se permet de perdre le temps d'un mois sur le temps d'une année que nous accorde la Providence!... On explique à Dieu que ce n'est déjà pas si mal de lui remettre onze mois sur douze et qu'il y a bien des gens qui en donnent moins, à preuve les libertins...

Et puis, il y a les raisons économiques. Irions-nous négliger ce secteur si important de l'économie? La fabrication en série des images du bonhomme... l'impression des drapeaux fabriqués au Japon... l'importante mise en chantier des "chars" allégoriques... le flot touristique amenant des milliers de personnes dans les motels et hôtels... les gueuletons, les parties, les beuveries, les danses... et nous en passons... tout cela constitue une industrie rentable et profitable pour la vieille capitale!

N'est-ce pas, Seigneur, que tu dois laisser tes bons serviteurs rendre un furtif hommage à l'Argent? Ne sommes-nous pas un des peuples les plus catholiques du monde? Des églises partent... de gros presbytères... des couvents et le reste... Nous nous doutons bien un peu que nous devrions examiner notre conscience... mais vu notre attachement à toutes ces choses religieuses... et nos besoins urgents de petite monnaie sonante et trebuchante...

En voilà assez... en voilà trop! Et nous espérons échapper à la justice de Dieu? Nous qui devrions rayonner sur le monde entier après tant de bienfaits reçus... qui devrions nous frapper la poitrine, la face dans la poussière... nous qui sommes responsables de la faim et de la soif des autres, gavés que nous sommes de gros présbytères... nous devrions y aller à genoux, demander pardon à ces yeux que nous avons oubliés si longtemps... et qui pardonnent la longue attente encore...

Et nous nous transformons en bouffons de carnaval, nous catholiques, fils choyés du Christ! Impensable! Il y a un vrai dans cette ville encore toute imprégnée de tant d'oeuvres pieuses...

Et nous changeons de peau pour oublier notre trahison peut-être...

Tous nous savons les paroles du Christ à la fin des temps... "Vous n'avez donné à boire... à manger... vous m'avez vêtu... venez les bœufs de mon Père... Comment donc, Seigneur, nous n'avons donné à boire?... Quand vous donnez à boire au plus petit d'entre les miens (donc à tous indistinctement)... c'est à moi que vous le donnez..."

Plus question d'avoir assisté à la messe... celui qui aime son frère... aime le Christ, va

La voix des jeunes

Célyne BERNIER

A la suite d'Esther et des élèves de l'Institut Ste-Geneviève, levons-nous et marchons! Qu'aurions-nous à craindre puisque la Voie a été tracée, le sentier a été battu par le Christ lui-même, qui nous gratifie de Sa force et de Sa lumière? ... Et moi, je suis avec vous tous les jours

"La vie est un temps d'épreuves, une préparation à une vie supérieure, un avènement vers une minute décisive! Ne l'oublions pas! Nous n'avons qu'une vie à vivre, pourquoi ne pas la vivre intensément, dans la liberté? Toutes les chances possibles sont à notre disposition. Madeleine Blais,

Pour vivre intensément

jusqu'à la fin du monde." (Mt. 28-20).

En effet, pourquoi sombrer dans l'indifférence en matière de religion? Pourquoi craindre d'afficher nos principes religieux inculqués avec tant de foi et d'amour? Pourquoi nous gêner d'être chrétiens, apôtres et soldats du Christ? Faisons la guerre au respect humain, levons-nous et marchons!

Le fait que notre Foi soit combattue devrait suffire à nous stimuler. On ne s'attaque pas à une minorité, on l'ignore tout simplement! Le Christianisme, dans son essence d'abord, puis dans son rayonnement, compte des valeurs, des richesses qu'il vaut la peine d'acquiescer, de développer et de transmettre comme une heureuse contagion.

"dans son article paru dans "L'Action" du 10 février, nous dit bien: "Nous sommes des privilégiés. Nous n'avons eu aucune lutte à soutenir pour rester dans la religion catholique. Nous sommes nées dans la Vérité."

Allons donc, jeunesse du XXème siècle (tous ceux qui vivent sont jeunes), pour être "dans le vent" il faut vivre de l'esprit oecuménique, le coeur ardent et l'âme vibrante d'Amour.

Nous nous levons et nous marchons allègrement, Esther, nous le faisons pour une bonne cause, pour Celui qui n'a pas hésité à le faire pour nous, le Christ!

Célyne BERNIER, St-Pacôme, Kamouraska.

"Dance" et danse

M. le Rédacteur, Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, beaucoup de gens ne connaissent pas l'orthographe du mot "danse". Cette lacune est pardonnaible chez celui qui n'est pas instruit ou encore chez celui qui écrit à la hâte bien que là, ce soit plus difficile à admettre. Mais lorsqu'on se rend à une activité organisée par le Carnaval de Québec et commanditée par de grosses industries québécoises (Pepsi-Cola, du Maurier...) et que le programme qu'on nous distribue contient en page couverture une faute

de français majeure: "Invitation à la danse et au spectacle", on peut s'interroger sur l'accent mis sur l'expression de notre peuple en matière de langue.

On nous répondra que cette faute a été placée ainsi pour "attirer l'attention", ce n'est pas défendable. La raison est plus profonde. On commence à laisser l'Anglais prendre une place trop grande dans notre vocabulaire et il en résulte un retour de plus en plus difficile à la langue maternelle.

Luc M. Lockwell, Québec.

Courber l'échine

M. le Rédacteur, Le carnaval tire à sa fin. Combien d'heures de travail? Combien d'énergies? Combien de milles parcourus? Et que nous reste-t-il de tout ce branle-bas?

Cependant, à ce moment même un autre temps est arrivé, celui du renouveau liturgique. Nos curés demandent notre coopération, et puisque c'est pour nous-mêmes qu'il en fut décidé ainsi, il serait à souhaiter que nous y mettions tou-

te notre bonne volonté. Nous qui avons le bonheur, la richesse d'une célébration paroissiale tous les dimanches; aimons-tous à plein coeur et à pleine voix le 7 mars prochain.

Réfléchissons sérieusement. Pour une récompense éternelle, ça en vaut la peine, n'est-ce pas?

Sime Larard Gagnon, Sainte-Sabine, Bellefleur.

à la messe... cela va de soi... Plus question de miracle, d'honneur, de richesse matérielle, de prestige, de célébrité... de renommée... de rang...

Et lorsqu'on aime, pas question de perdre de temps... le temps, c'est de l'amour tassé, serré en gerbe épanouie, drue. Oh, non! Pas question de perdre de temps... les ouvriers ont tant à faire par amour, le Christ l'a dit! Et le Christ est pressé d'être aimé... le Christ attend impatiemment d'une impatience amoureuse)

notre action qui lui permettra de faire sa demeure plus grande dans le coeur de chacun! ... Oh! est-ce possible que nous nous détournions de Celui-ci pour un vilain bouffon de foire? ...

Nous mangeons trop, nous buvons trop et nous dansons trop! Il reste un vide dans nos consciences... et les effets marqués de nos abandons... vite revenons à notre dignité de fils aimés! ... Aimons car rapide est le temps de la terre! ... C. B.

tienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

Nouvelle attitude en face du monde et nouvel idéal de sainteté

TORONTO. (C.C.C.) — Notre temps voit apparaître un nouvel idéal de sainteté, né au changement de l'attitude des chrétiens vis-à-vis du monde.

C'est ce qu'écrivit S. E. Mgr Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, dans sa lettre pastorale de Carême intitulée: "Le chrétien dans le monde".

"Suivre Jésus aujourd'hui, c'est reconnaître de façon plus consciente que nous sommes au service de sa mission, qui est de reconstruire la famille humaine et de transformer le monde selon la volonté de son Père", affirme l'archevêque-coadjuteur de Toronto.

"Le monde n'est pas simplement pour le chrétien un terrain d'essai qui lui permet de déterminer sa place dans l'au-delà; pour le chrétien, le monde a une valeur en cette vie..."

"Mais le travail du chrétien pour la restauration de l'humanité n'est pas simplement une entreprise de ce monde. Depuis que Dieu s'est fait homme en Jésus, nous sommes en mesure de rencontrer Dieu dans le service de nos frères.

"Quand nous nous aimons les uns les autres et partageons la tâche d'édification de la communauté, Dieu se révèle à nous comme Seigneur, Rédempteur et Père."

LA SOLIDARITÉ AVEC LE MONDE

Le chrétien d'aujourd'hui se sent vraiment solidaire de toute l'humanité, écrit Mgr Pocock. "Il s'emploie à guérir les blessures des hommes et à reconstruire la communauté humaine dans le monde. Il essaie de résister aux forces de division et de haine à l'oeuvre en lui et dans la société."

"Il considère que sa vie professionnelle, son travail dans l'organisation, le commerce, la production et la science aident vraiment à édifier la cité des hommes s'ils sont accomplis selon la volonté de Dieu."

"Pour cette raison il collabore avec tous les hommes de bonne volonté pour faire de ce monde un univers de paix. Il désire être bien informé sur tout ce qui se passe dans le monde; il prend au sérieux ses responsabilités sociales et politiques dans son pays."

DEUX SENS DU MOT "MONDE"

La lettre pastorale fait observer que le mot "monde" a deux sens différents, quoique apparentés, dans le Nouveau Testament.

"Dans la Bible, surtout dans les écrits de saint Jean, le monde signifie l'humanité déformée par le péché."

"Mais en même temps, la création entière détachée de Dieu par la malice humaine est récupérée par le Christ..."

"Nous avons conscience, d'une part, que partout où nous regardons, même dans nos propres coeurs, nous trouvons à l'oeuvre les forces destructives du péché et de l'égoïsme; le monde qui est le mal est toujours avec nous."

"D'autre part, nous savons bien qu'une autre puissance est à l'oeuvre, une puissance qui vient du Christ, qui triomphe de la destruction, qui guérit les blessures, qui reconstruit la communauté: la rédemption aussi est avec nous."

MOURIR AU MONDE

L'expression biblique "mourir au monde" signifie alors notre désir de nous repentir de notre égoïsme et de détester les forces destructives qui font de nous des étrangers à nos voisins et des ennemis de la volonté de Dieu, affirme Mgr Pocock.

Elle ne signifie pas qu'il faille nous aliéner au monde, nous soustraire à la réalité ou tourner le dos à notre existence sociale d'hommes.

"Elle signifie au contraire l'acceptation de notre responsabilité dans le monde.

"Nous voulons nous ouvrir plus largement au monde racheté par Jésus. Nous désirons lutter contre les tendances de destruction et de division en nous et travailler de tout notre coeur pour que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel."

"Nous voulons devenir des pacificateurs et des réconciliateurs dans le monde."

"A notre époque, affirme Mgr Pocock, il y a un éveil très marqué du sens chrétien de la responsabilité en face du monde."

"Le monde n'est pas l'arrière-scène embarrassante contre laquelle nous devons réaliser notre salut individuel, mais le milieu auquel nous appartenons et dont nous sommes responsables."

"C'est justement en priant et en travaillant pour que la volonté de Dieu se fasse en nous et parmi les hommes que nous accomplissons notre salut personnel."

NOUVELLE ATTITUDE EN FACE DU MONDE

Mgr Pocock ajoute que trois facteurs ont modifié l'attitude des chrétiens en face du monde. Ce sont "une plus juste appréciation de la dignité de la personne", "la conviction générale de notre époque que la nature peut être transformée", et "l'unification et la coordination de beaucoup d'aspects de la vie moderne".

"Ces trois facteurs, ajoute l'archevêque, ont modifié l'attitude chrétienne en face du monde."

"Nous sommes aujourd'hui conscients comme jamais auparavant, que nous sommes responsables de notre milieu. Nous sommes disposés à découvrir de nouvelles zones de responsabilité morale."

"Nous sommes de plus en plus conscients que pour vivre notre vie de chrétiens, nous ne pouvons pas nous séparer du monde, car Dieu lui-même nous a confiés, à nous et aux autres, la responsabilité de rendre le monde plus humain, c'est-à-dire de le restaurer pour en faire ce que Dieu a voulu qu'il soit."

"Parce que les lois de l'Eglise ont subi certains changements et certaines simplifications, nous entendons parfois dire que la vie chrétienne est devenue plus facile ou même plus douce en cette période de renouveau."

"C'est une erreur. Le renouveau de l'Eglise peut en vérité alléger certains fardeaux créés par les lois ecclésiastiques, mais il rend la vie chrétienne plus exigeante en nous obligeant à reconnaître de nouvelles zones de responsabilité morale."

"Dans le passé nous pouvions nous permettre d'être indulgents pour beaucoup d'aspects de la vie dont nous savions qu'ils nous échappaient. Ces secteurs sont aujourd'hui devenus notre responsabilité."

LES PENITENCES DU CAREME

Pour ce qui est des pénitences de Carême qui doivent nous aider à réprimer notre égoïsme, "nous préférons sans doute, plutôt que de nous priver simplement de nos aliments ou de nos loisirs préférés, faire les sacrifices nécessaires pour rendre l'amour aux relations humaines dans la famille, au travail ou dans notre voisinage", déclare Mgr Pocock.

"Si nous sommes à la recherche de certaines pratiques difficiles peut-être par lesquelles nous entendons prouver notre fidélité à Dieu durant le Carême, nous pouvons venir en aide à la personne solitaire de notre entourage que nous avons ignorée jusqu'à maintenant, nous pouvons nous employer à faire naître la compréhension et le respect là où le ressentiment empêchait la reconnaissance des esprits, nous pouvons accepter des responsabilités dans les groupes ou les sociétés auxquels nous appartenons, nous pouvons trouver de nouvelles façons d'être utiles à notre voisin soit en lui venant en aide personnellement ou en entrant dans des sociétés se consacrant à une action charitable ou sociale."

"Les dons en argent offerts à certaines oeuvres communautaires ecclésiastiques ou laïques peuvent être, s'ils sont compris comme une marque d'amour pour nos frères, une façon de dépasser l'étroitesse de nos coeurs et de partager la vie de beaucoup de nos frères."

UNE ATTITUDE OECUMENIQUE

"Ce changement de l'attitude chrétienne en face du monde nous a donné une nouvelle confiance pour rencontrer des hommes et des femmes qui n'appartiennent pas à l'Eglise catholique", conclut l'archevêque-coadjuteur de Toronto.

"Dans le passé nous avons souvent été frappés par ce qui leur manquait."

"De certains nous avons dit qu'ils étaient incroyants pour exprimer par là qu'ils n'étaient pas chrétiens. Nous en avons appelé d'autres non-catholiques pour signifier qu'ils n'étaient pas membres de l'Eglise catholique."

"Mais ne devrions-nous pas plutôt nous demander ce que Dieu a déjà accompli pour nos frères hors de l'Eglise?"

"Lorsque Dieu s'est fait homme en Jésus, il s'est fait le frère de chaque être humain. L'amour de Dieu manifesté dans le Christ n'a pas enveloppé seulement les chrétiens, mais tous les hommes."

"Nos frères hors de l'Eglise sont évidemment menacés par l'égoïsme et l'orgueil comme nous le sommes, nous baptisés, mais partout où l'amitié et la collaboration sont possibles, nous nous en réjouissons et y voyons l'influence bienfaisante du Christ qui réunit dans une famille de frères l'humanité divisée."

"Voilà ce que nous voulons dire quand nous affirmons que le chrétien est ouvert. Il est ouvert à son prochain, à sa voix et à ses besoins; il est ouvert au monde dans lequel il reconnaît l'oeuvre de Dieu, et il accepte la responsabilité de travailler à la restauration de la famille humaine pour que la volonté de Dieu s'accomplisse sur la terre comme au ciel."

"Pacem in terris" à New York

ROME (CCC) — A l'occasion du congrès d'études sur les problèmes mondiaux de la paix à la lumière de l'encyclique "Pacem in terris", qui vient de se tenir au siège de l'ONU, à New York, le Pape a adressé un message au cardinal Spellman, archevêque de New York.

La puissance en tant que principe de justice et de paix. Dans un autre message adressé au Président du Congrès, M. Robert Hutchins, le Saint-Père exprime son approbation aux organisateurs de cette manifestation et les remercie de l'hommage rendu à la mémoire de Jean XXIII.

Dans ce document, Paul VI proclame le caractère irremplaçable de la mission des Nations unies dans l'oeuvre de médiation en faveur de la paix et ajoute qu'il prie avec les paroles de son prédécesseur, pour que "bientôt tous les êtres humains puissent trouver dans cette organisation une sauvegarde efficace de leurs droits personnels et pour que toutes les nations puissent trouver en elle une instance où le droit et la justice remplacent la force et

eut affirmé que la paix ne pouvait être bâtie que sur le droit des peuples. Il montre que l'encyclique fut accueillie favorablement par les gens professant toutes les idéologies et toutes les religions, car elle soutient que l'amour peut permettre la recherche d'une coexistence pacifique par une rencontre entre les "hommes de bonne volonté".

"Est-il possible d'espérer un nouvel esprit de fraternité entre les hommes, se demande le journal en terminant. Nous savons que les hommes aspirent à la paix, que la survie même est conditionnée par la paix. C'est pourquoi le plus important apport que l'on puisse fournir à la cause de la sauvegarde et du conditionnement de la paix réside dans l'étude et la divulgation des principes qui sont à sa base".

MISSIONS SACRÉES AU SOUDAN

BANGUI (CCC) — Les missions de Mayen, Warap, Thiet (Mayom) et Gogrial, ont été saccagées et dévastées par les troupes nordistes au cours de représailles contre la population noire.

Il n'y a que les murs des différents bâtiments qui sont encore debout. Les églises ont été vidées, les tabernacles profanés, les statues brisées.

La guérilla conduite par les "Freedom Fighters" (combattants de la liberté) sudistes met en péril non seulement la vie des arabes, mais aussi celle des noirs.

Malgré les difficultés présentes d'ordre politique, l'Eglise du Soudan méridional poursuit son oeuvre.

Le petit séminaire de Busseré (situé à une quinzaine de miles de Wau) a terminé l'année scolaire avec 107 élèves. Cette année, cependant, la plupart des petits séminaristes ne pourront aller en vacances dans leurs villages, parce que la plupart de leurs parents ont eu leurs cases détruites lors des représailles et se sont enfuis dans les bois.

On étudie un projet d'unification des trois congrégations diocésaines des soeurs indigènes des vicariats de Wau et de Juba, et de la préfecture de Mupo; quatorze soeurs soudanaises de Juba sont encore réfugiées en Ouganda.

Les Frères soudanais des trois congrégations de Kit (Juba), Mupo et Raffili (Wau) sont réunis à Wau.

La situation du personnel, suite à l'expulsion totale des missionnaires en mars 1964, est la suivante: deux prêtres (Mgr Irénée Dud, vicaire apostolique de Wau, et Mgr Lin Tibol, administrateur apostolique de Rumbek) et 28 prêtres soudanais (y compris les quatre Comboniens soudanais), ayant la charge de 52 postes et d'un demi-million de catholiques.

L'union des chrétiens en Espagne

MADRID. — (C. C. C.) — L'homme de la rue voudrait voir se reformer le fossé religieux entre chrétiens comme une tranchée militaire — il est fatigué des guerres — il est plein d'espoir pour une réunion prochaine", écrit le quotidien catholique "Ya", de Madrid, qui commente dans un éditorial l'audience récemment accordée par le Pape à des professeurs de théologie protestants.

Le journal poursuit: "Malheureusement, les différences dogmatiques sont beaucoup plus difficiles à couler que les différences juridiques." Toutefois, ajoute "Ya", cette audience nous le prouve: le dialogue est ouvert.

Mgr Pelletier visite des chantiers

TROIS-RIVIERES (CCC) — E. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, vient de compléter une visite de trois jours dans les chantiers de la Mauricie. Cinq camps de bûcherons ont été pour quelques heures les hôtes accueillants d'une mission mobile.

Mgr Pelletier visite des chantiers

Le programme de la visite de chaque exploitation forestière a été le même: confessions, rencontre du personnel, messe et prédication. Mgr Pelletier a déclaré qu'il avait été heureux de constater le bel esprit chrétien qui règne dans les chantiers. Une participation spontanée et vivante à la liturgie a prouvé sans équivoque la profonde conviction religieuse de ces ouvriers de la forêt.

Une apôtre laïque

La vie de Jeanne Mance nous révèle une âme baignée de lumière, qui connut les sommets du dévouement. Elle occupe une place de choix dans la troupe admirable des Fondateurs de l'Eglise du Canada.

Le programme de la visite de chaque exploitation forestière a été le même: confessions, rencontre du personnel, messe et prédication. Mgr Pelletier a déclaré qu'il avait été heureux de constater le bel esprit chrétien qui règne dans les chantiers. Une participation spontanée et vivante à la liturgie a prouvé sans équivoque la profonde conviction religieuse de ces ouvriers de la forêt.

Les quelque 1.000 hommes visités travaillent à environ 300 miles au nord de Trois-Rivières, pour alimenter les moulins à papier de la "Canadian International Paper".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada 25 Ouest, rue Jarry, Montréal 11

BÉNÉFICES EN BAISSE? VOICI QUELQUES REMÈDES!

Si vos frais augmentent tandis que vos profits diminuent, voici donc à la rescousse les services de communications Bell — bien conçus, infatigables et capables de faire grimper vos bénéfices!

Interphone d'affaires: système de téléphone-intercom combiné (intercom commandé par poussoirs); accélère le travail — le vôtre et celui du bureau tout entier; laisse les mains libres; permet de parler à un groupe, etc.

Système d'appels par haut-parleur: permet d'atteindre rapidement la personne voulue; rend de grands services dans les usines, chantiers de construction, parcs de voitures d'occasion ou de matériaux de construction, etc.

Lignes supplémentaires: pour développer le volume d'affaires; si votre ligne est occupée continuellement, vos clients ont de la difficulté à vous appeler; soyez sûr d'avoir le nombre de lignes exigé par le volume de vos affaires.

Rapidial: système de composition automatique qui retient jusqu'à 250 numéros et compose appels locaux et interurbains sans risque d'erreur! Vous tournez le bouton, poussez la touche de contact, et c'est tout. Gagner du temps sur les appels, c'est gagner du temps pour le travail!

BELL vous propose 895 services différents à partir desquels on peut adapter exactement à vos exigences téléphones, intercoms, appareils de transmission de données et autres services. Renseignez-vous. Il vous suffit d'appeler notre bureau d'affaires pour obtenir la collaboration la plus compétente.

BELL
À votre service

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Ce printemps

Les nouveaux souliers de cuir "sandaliseront" les femmes

La pure vérité, c'est que la chaussure, ce printemps-ci, sera absolument "sandaleuse". Jamais encore les souliers de cuir n'auront été plus coquets, plus douillets, plus désirables.

Avec les sandales, les souliers à bride-arrière, les escarpins à courroie qui prennent le printemps par leur séduction, le Service de la mode en chaussure des Industries du cuir reconnaît que les femmes font réellement éclat de leur féminité jusque dans le bout de leur pied. Les cuirs les plus jolis — Les luisants cuirs polis, les suédés veloutés. Les intéressants cuirs grenus et les brossés pelucheux — ont été teints, découpés et arqués pour former une collection de chaussures vraiment agréable. Et parce que le cuir est aussi naturel que vous l'êtes, ces souliers et leurs plantes semelles fléchissent et se courbent avec autant de grâce que le pied, comme s'ils étaient une seconde peau.

Pour être à la mode, ce printemps, vous aurez besoin de deux paires, et même plus, de souliers nouveaux, décrits ici :

SANDALES DE CUIR : Au printemps et à l'été, beaucoup de pieds se cachent dans des sandales de textures les plus diverses, soit à la ville, dans les banlieues, sur la grève. La sandale qui vous ira sera peut-être de cuir mou, délicatement

dépouillée et fondue dans une chaude couleur de soleil, ou bien confectionnée dans une large bande de suède, d'un neutre sophistiqué.

Les lanières de cuir poli, de teintes vives, qui s'accrochent à un large talon moyen feront un pimpant soulier de ville.

Le soir, vous pourrez "sandaliser" vos pieds par n'importe quel modèle des douzaines de modèles conçus pour la danse, soit dans un cuir travaillé en relief comme la peau de reptile, ou dans des cuirs joliment lustrés et doux de nuances très pâles.

Si vous voulez un tout-aller de goût rustique pour vos sorties en ville ou à la campagne, essayez les nouvelles sandales basses ou à talon moyen, en cuir ciré. Les riches nuances et les marques caractéristiques du cuir se font plus révélatrices chez ce fini si hautement individualisé, si bien que chaque paire de sandales est en elle-même unique. Leurs robustes semelles de cuir protègent bien le pied en plus d'assurer un léger support.

SOULIERS À BRIDE-ARRIÈRE : Nous aurons toutes sureusement, un accès de fièvre pour les souliers à bride-arrière, cette saison-ci. Les escarpins et les sandales à bride-arrière, tous haut en couleur, se verront dans une joyeu-

se galaxie de largeurs de brides, de modèles, de textures de cuir. Ils seront très flatteurs pour le pied féminin, jour et nuit. Le favori du jour, le soulier à bride-arrière, dit Chanel, de cuir mou, continuera sa vogue. Il adoptera des nuances contrastantes quand ce ne sera des cuirs contrastants à la pointe du soulier. Les souliers à bride-arrière feront vraiment toilette s'ils découvrent des empiècements à l'empeigne, ou dans les côtes, et si leurs cuirs mous et suédés accompagnent un étroit talon moyen. Confectionnés dans des cuirs brossés ou grenus et accompagnés d'un large talon bas, ils feront tout-aller.

MULES DE CUIR : Les femmes ont toujours eu un faible pour la mule, soulier de détente par excellence. Ce printemps, le soulier sans quartier quitte la salle de repos pour entrer au salon. Modèles autant pour les goûts du jour que du soir, les gentilles mules se parent d'une variété d'ornements : noués à la cambure, choix de boutons de cuir, côtes pointus, langue montante.

ESCARPINS DE CUIR : Bien que ce soit sur la chaussure découverte que la mode printanière met l'accent, l'escarpin tant aimé ne disparaît pas, même on ne l'oublie pratiquement pas. Avec ses côtes festonnées, ses empiècements à l'empeigne et son bas décollé, l'escarpin sera aussi désirable que la sandale. Ajoutent leur propre mesure à ce favori de toujours, les voluptueuses textures de cuir et les teintes à plein chaudrons. Sa doublure aussi mince qu'une gaufrette continuera de dorloter le pied par un confort libre de toute friction, et par l'apport de la propriété unique du cuir, celle de "respirer".

Aux modèles nouveaux s'ajoutent d'autres nouveautés dans le domaine de la chaussure printanière. Il y a de nouveaux cuirs, de nouvelles textures et de nouvelles tein-

tes, de même qu'une grande variété de formes, de talons et de pointes.

TEINTES DU CUIR DU PRINTEMPS : Les teintes du cuir sont très franches, ce printemps — pas de tons d'argile, ni de couleur de suie. Des tons vibrants, comme le vert de Scheele et le rouge rajah, illuminent la scène. Même les couleurs pastel acquiescent de l'intensité — à témoin le turquoise, le corail et le nouveau jaune foncé. Le blanc cru et le blanc et noir seront très très bons vendeurs. Une famille de neutres pâles sera de première importance pour accompagner les vêtements "coordonnés" dernier cri; le marine intense et les tons naturels garderont leur printanière popularité.

TALONS ET POINTES : Le port des sandales, des souliers à bride-arrière et des mules étant si manifeste cette saison-ci, c'est au talon que la mode se met au point. Le talon moyen aura autant de vogue le jour qu'en soirée. Cependant, parlant forme, jamais il n'en a connu une aussi grande variété. Il y aura des talons tronçonnés, en retrait, cambrés chez le tout-aller; des talons minces et étroits, courbés ou surbaissés chez le soulier de toilette — quelques-unes de ces formes de talons se rencontreront également dans les deux catégories de souliers. Des formes fantaisistes pour les souliers de maison et les souliers de jeux font aussi partie de l'histoire du talon.

Le contour de la pointe continue de s'arrondir et le populaire croissant s'ouvre tranquillement pour donner plus de liberté aux doigts des pieds. La pointe du soulier suit plus ou moins la loi qui veut "qu'autant que la pointe s'élève le talon diminue en hauteur". Quelques souliers plats adoptent la forme du bec de canard, ni carrée ni ronde. Voilà une nouveauté et une bien désinvolte.



- Ce manteau de printemps se distingue par un simple boutonnage sur le côté. Le thème du collet roulé se retrouve au bas des manches. Des coutures verticales camouflent les poches et donnent au manteau une ligne élanée.
- Jeune et chic, ce manteau droit en mohair bouclé est agrémenté d'un quatorze de poches décoratives genre Coco Chanel. Le collet est taillé.
- Les manteaux étroits à double boutonnage constituent le dernier cri de la mode printanière, comme cette création bleu nautique anglaise de Shetland tissée en diagonale. Avec ces nouveaux détails d'emmanchure profonde et de pleine largeur dans le dos, ce manteau dénote un retour vers la manche dolman.

Paquet
Assistez à notre
REVUE DE MODES
printanières 1965

au Théâtre CAPITOL
matinée 2h.30 soirée 8h.30
Prix des billets: 1.25 - 1.00 - .75

Tous les billets sont actuellement en vente à notre magasin à notre kiosque situé à l'étage de la mode (2ème).
AUCUNE RESERVATION PAR TELEPHONE.
Seules les commandes avec mandat-poste sont acceptées et remplies immédiatement.

LA COMPAGNIE PAQUET INC. QUEBEC
Ci-inclus un mandat-poste au montant de \$..... pour les billets suivants:

Mercredi 3 mars		Jeudi 4 mars	
matinée	soirée	matinée	soirée
1.25			
1.00			
.75			

Nom
Adresse
Ville Tel.

Activités
québécoises

Club Jacques-Cartier

Le club de curling Jacques-Cartier, section féminine, recevra à son hebdomadaire, le jeudi 4 mars, à 4 heures p.m. Serviront le thé: Mme Guy Racine et Mme Roger Langevin, assistées de Mme Gaston Morin et de Mme Omer Forgues.

MARDIS VEDETTES

La nouvelle manière de gagner de l'argent en magasinant à Place Laurier
DEVENEZ L'UNE DES 5 VEDETTES CHAQUE MARDI, ET GAGNEZ \$20, \$40, \$60, etc.

... A n'importe quelle heure de la journée ou de la soirée le mardi, une caméra vous guette à l'intérieur de Place Laurier... Cette caméra claudestine prendra 5 photographies (5 personnes différentes).

Ces 5 photographies prises au hasard, seront également classifiées: au hasard dans les séries A, B, C, D, ou E. Au début, elles valent toutes \$20.00 chacune et les personnes photographiées doivent se présenter elles-mêmes dans les magasins-vedettes de la semaine (ils sont indiqués sur un tableau dans le mail) pour réclamer leur prix avant 5 hres le lundi soir suivant.

Si les vedettes de la semaine ne réclament pas leur prix, un autre \$20.00 sera ajouté le mardi suivant et alors cette série vaudra \$40.00

Une seule condition: se rendre à Place Laurier le mardi

Comment prévenir les chutes

Dans toutes les maisons où il y a un vieillard, il faut prendre des précautions particulières au sujet de l'éclairage dans les escaliers et dans les corridors. Les petites carpettes mobiles peuvent entraîner des chutes très graves à moins qu'une substance placée à l'envers du tapis les empêche de glisser.

Ne pas confondre!
Un seul
Wilfrid Lachance
L.T.E.E.
Spécialiste en fourrures!
326 est des Commissaires
Tel. 524-2438

VERRES de CONTACT EXAMEN de la VUE

OPTOMETRISTE J.M. Léveillé O.D.
Paquet - 5e étage
POUR RENDEZ-VOUS
Tel: 524-5121 local 305

CETTE SURBLOUSE rayée "bonbon", sans manches, se porte à merveille sous la veste du costume. Confortable, facile à porter et facile d'entretien, elle est taillée dans un acrilan glacé.

VOICI UN JOLI CARDIGAN d'acrilan dont les ganses se ferment sur des boutons en nacre pour donner une note originale et chic

Contre la grippe et le rhume de cerveau

CAPSULES CARTI-GRIP
12 capsules .75
24 capsules 1.25

Soigny
369, de la Couronne, 525-4641
999, avenue Cartier, 522-1235

P. & M. Boucher
1024, rue St-Jean — Près de la Porte St-Jean
CORSETERIE ET LINGERIE

Un personnel spécialisé est à votre service
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.
AUCUN PROBLEME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIERE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

Notre idée?

La nôtre aussi!

Vous avez eu sans doute cette même idée: une serviette féminine plus confortable (pas d'une seule largeur, pour éviter l'encombrement en arrière). Large en avant, mince en arrière. Diminuée. Cette idée sensée a enfin pris forme dans les nouvelles Confidets de Scott. La seule serviette féminine entièrement diminuée! Une Confidet s'adapte à la perfection, reste en place et vous procure un réel confort! Et une réelle sécurité. Les Confidets sont deux fois plus épais au milieu, où il faut le plus de protection, et un seul modèle convient également aux femmes et aux jeunes filles. Faites-en l'expérience! Vous serez tellement plus confortable et sûre avec la nouvelle et merveilleuse serviette féminine de forme rationnelle.

Nouvelles Confidets Scott
POUR VOUS — SCOTT FAIT MEUX LES CHOSES

LES IMMENSES CHAPEAUX et les petits bibis sont également à la mode



● DEUX CHAPEAUX DANS UN — Une idée d'Adolfo! Il a combiné ici le chapeau de planteur avec une toque de fleurs qui peut être portée séparément. Une façon nouvelle d'étrenner un bonnet de Pâques.

LONDRES — (Reuter) — La modiste Gina Davies, du quartier Mayfair de Londres, est convaincue que les Canadiennes, les Américaines, les Australiennes et les Européennes ont des goûts différents en matière de chapeaux. Cette femme aux cheveux argentés met cette idée en valeur dans sa collection printanière qu'elle présentait récemment à Londres. On y voyait des séries de modèles portant l'étiquette

des pays dont les acheteurs en avaient commandés en plus grand nombre. Le favori, parmi les jeunes Américaines, est le petit feutre mou, à la "Trilby" d'après les personnages de l'oeuvre de George du Maurier. Dans cette série, se trouve aussi le turban d'allure sophistiquée, réalisée en jersey imprimé, ou enroulé de façon encore plus ex-

otique, dans un organza vert émeraude. Les canadiens avaient porté leur choix sur une forme emboitant la tête et se terminant par un petit bord relevé, garni d'une cordelette en paille marine et blanche, crochétée à la main. Mais les représentants des deux pays s'accordent à dire que le plus chic modèle pour

les grandes occasions était constituée par un tourbillon d'organza, d'un rose brillant, monté sur un turban de tulle de soie.

MODELES BRETON

Le cachet très féminin des créations Gina Davies se retrouve dans les modèles Breton, comme les immenses chapeaux et les petits bibis rappelant la somptueuse époque édouardienne, où les chapeaux de femmes provoquaient un éblouissement. Les acheteurs australiens commandent des quantités de petits "Breton" réalisés dans un nouveau tweed irlandais poids plume, un tissu léger et infroissable.

En Rhodésie, les jeunes élégantes porteront ce printemps une version plus élaborée du traditionnel panama, fait de paille blanche égayée de brillantes rayures vert émeraude.

EN EUROPE

Sur la scène de mode européenne, la Française sophistiquée et la Hollandaise aux goûts plus pratiques auront des chapeaux de styles appropriés comme un immense cercle en paille marine porté sur une résille en plumes blanches, un modèle baptisé "Gisèle", et d'autre part, un joli baret classique du genre, réalisé en paille marine et blanche.



● DU CUIR VERNI SUR VOTRE TETE — Le cuir verni monte à la tête ce printemps et l'on en verra sur plusieurs chapeaux. Emme a signé cette création.

A Rome

Les collections mettent à l'honneur des tissus d'une grande souplesse

ROME (P.A.) — Des vêtements coupés dans des tissus très souples et de tons pastels, l'ourlet de la jupe un peu plus remonté, constituent les caractéristiques de la mode italienne pour le printemps et l'été.

Les défilés haute couture avaient été présentés le mois dernier devant les acheteurs, mais les photographies de ces récents modèles ont été publiées vendredi seulement. Les maisons de couture avaient reporté la date de publication des photos afin de retarder la distribution des copies.

Dans la gamme des couleurs, les tons pastels le plus effectif comme mariage le plus effectif dans les nuances, les couturiers italiens offrent la combinaison de bleu pâle et jade très clair; beige pâle et couleur hûtre, en plus d'une quantité de blancs teintés.

Le rose bonbon fait place à des nuances de pêche et tangerine et l'orange est la seule

couleur brillante. Le noir est moins en valeur pour le printemps dans ces collections. Les rares tissus imprimés des couturiers mélangent les tons pastels.

La mode du pantalon pour le jour et le soir est illustrée par les Italiens avec des vêtements féminisés et souvent ayant l'apparence d'une jupe.

cravate et martingale en tissu rayé d'un vert brillant, fut choisi dans la section des imperméables.

Pour le soir

Pour le soir, le modèle de prédilection était une robe imprimée à larges motifs floraux, noirs et blancs et garnie de velours noir. Un manteau blanc, en dentelle de coton, à manches trois-quarts, recouvrant une robe de piqué blanc, constituait un autre ensemble de sélection. Dans la catégorie des vêtements d'enfants, le modèle gagnant était un ensemble pour fillette comprenant la robe à taille descendue marquée d'un ruban de broderie suisse, lequel se répétait comme garniture sur le manteau. Un maillot de bain en tissu rayé noir et blanc et petit manteau assorti, d'inspiration orientale, formaient l'ensemble de choix dans la section des vêtements de plage. Le sac de plage de forme allongée ressemblait à un sac de golf.

Pour la belle saison les couturiers ont conçu des vêtements sous le thème de la souplesse et la subtilité, plutôt qu'une silhouette d'une simplicité trop sévère. Les couturiers géométriques font place à des réalisations en spirale.

COUPE EN BIAIS

L'aspect linéaire du costume à double boutonnière et de la robe en forme de "A" cède le pas à une conception d'une grâce toute féminine. La coupe en biais est à la base des confections vestimentaires dont les qualités s'appuient sur une ligne fluide mais non pas voûtée.

Ce changement, apporté à une silhouette plus rigide, s'est fait graduellement, et non de façon aussi subite avec cette avalanche de plis qui semble caractériser la plupart des collections françaises.

Ces détails de plissés se retrouvent aussi dans les collections italiennes lesquelles pourtant donnent l'image d'une silhouette élancée.

Pour des robes de mousseline, soieries légères, et certains lainages fins, on utilise de vaporeux plis soleil ou le plissé accordéon. D'autres modèles comportent des godets, plis creux ou plis couteau dans les tissus de toile ou lainage.

La taille est légèrement marquée et les corsages rejoignent la jupe, parfois en la recouvrant jusqu'à hauteur de hanches.

Les jupes sont plus courtes, découvrant une partie du genou et l'ourlet s'arrête parfois au-dessus.

TISSUS ET COULEURS

A Rome, les collections mettent à l'honneur des tissus d'une grande souplesse, comme la gabardine, la toile et le crêpe, mais on pouvait voir également la soie cloquée, le crêpe de laine, et le coton matelassé.

Le coton est versatile

MONTREAL (P.C.) — Les rédactrices de mode qui assistaient à une présentation du Conseil national du coton, à Montréal, ont choisi des modèles gagnants dans six catégories, depuis les costumes de plage aux robes du soir.

Ces modèles avaient été soumis par 79 des plus importantes maisons de couture du Canada, en vue de la remise de prix de la mode du coton. La Reine du Coton 1965, Judy Hills, de Fort Worth, Texas, a inauguré la présentation, et l'entrée des mannequins était annoncée par une ballerine costumée en papillon aux couleurs chatoyantes.

Le modèle choisi comme le plus original était un manteau en velours de coton brun doré, à double revers, et légèrement ajusté. Le côté du tissu est utilisé à l'horizontale pour le haut du corsage, verticalement à hauteur du diaphragme et horizontalement sur la jupe.

Dans la section des vêtements de nuit, le modèle favori était un ensemble rose pâle, dont le peignoir se ferme à l'encolure par une rose de nuance plus prononcée.

Un manteau de style yé yé, réalisé en bleu marine, avec



● ENCOLURE EN V ET APPLIQUES — Sur une blouse de toile de rayonne se profitent des motifs d'organza blanc.

Demi-grandeurs



9074
12½ - 22½
Vivian Martin

Soyez bien mise à la maison ou pour le magasinage dans cette ravissante robe de ligne "A", qui boutonne sur le côté. L'encolure est arrondie, et vous la ferez avec ou sans manches de soie ou de coton.

Le patron 9074 se vend demi-grandeurs: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez simplement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....
Mesure désirée.....
Nom.....
Adresse.....

Horoscope

LE MARDI 2 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une période d'inactivité que vous trouverez monotone vous redonnera le goût du travail intense. Journée stimulante.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Tracez-vous un programme et suivez-le en dépit des obstacles qui se dresseront sur votre route. Choisissez vos amis.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne comptez pas trop sur les autres. Une analyse rationnelle des événements vous aidera à porter un meilleur jugement.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous aurez la satisfaction là où vous croyiez rencontrer de la contradiction. Un incident comique change le cours d'une affaire sérieuse.

24 juillet au 23 août (Lion) — C'est le temps d'être à votre meilleur si vous voulez tenir la concurrence. Evitez ceux qui tirent avantage de votre générosité.

24 août au 23 septembre (Vierge) — La discrétion professionnelle est très importante, de même que la diplomatie. Influences planétaires généreuses.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne laissez personne intervenir dans vos affaires personnelles. Développez une largeur de vue qui profitera à vos collaborateurs.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Laissez votre exubérance s'exprimer gaiement. Demeurez calme en face des réalités contrariantes.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Faites un bon usage de vos talents et ne vous arroyez pas les prérogatives des autres. Incident domestique bénin.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Défendez vos

positions avec fierté. Organisez-vous un programme de vacances proportionné à vos besoins.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous laissez pas distraire de vos préoccupations majeures par des incidents mineurs. Journée sous le double signe de l'ordre et de la méthode.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre intuition vous mettra en garde contre un faux ami. N'attendez pas autant des autres que vous leur donnez.

SI VOUS ETES NE UN 2 MARS

Les humains et leurs perturbations ont beaucoup plus d'influence sur vous que les dérangements matériels. Vous devez freiner les élans de votre cœur afin qu'ils ne vous poussent pas vers aucune forme d'extravagance. La géologie et l'histoire sont en tête de vos préférences.

Attention au pelletage de la neige

Pelletier de la neige exige une dépense d'énergie qui n'est pas recommandée aux grosses personnes ou à ceux qui ont dépassé la quarantaine. Ce genre d'exercice peut être excellent si on y va doucement, lorsque la neige est légère et que le pelletier n'est pas fatigué. Il faut surtout se reposer souvent et ne pas nettoyer entrées et balcons à toute vitesse. Ceux dont le cœur n'est pas solide doivent retenir les services d'un jeune homme du voisinage; cela coûtera moins cher à la longue.



Une authentique

POELE



(garantie) en aluminium (format 10 pouces)



dont l'intérieur est de TEFLON



pour
2.99

(plus taxe 6%)

la spatule comprise

Une valeur de \$4.99 - Vous épargnez \$2

C'est la plus merveilleuse invention du siècle. Elle permet d'utiliser une poêle sans passer des heures à la nettoyer. Les aliments ne collent pas, que ce soit des oeufs, du steak, du bacon, du lait, rien ne peut coller dans la poêle Teflon - un seul jet d'eau bien savonneuse nettoie entièrement la poêle.

LAITERIE

Laval

ENR.

Tél.: 529-9021

Les oeufs **Laval** dans cette boîte sont de **Qualité vérifiée** "EXIGEZ-LA, C'EST VOTRE PROTECTION"



A votre service tous les matins, la **Qualité Vérifiée**

LAIT ECREME 14¢ - LAIT G.V. 2% m.g. 22¢
CREME A CAFE 7½% m.g. le demiard 19¢

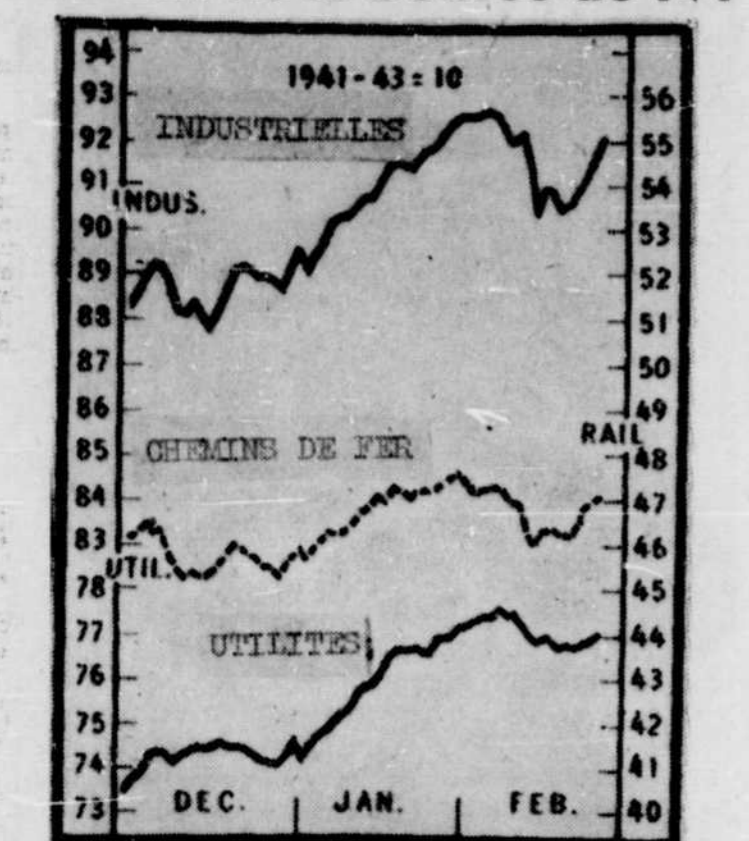


Cette offre est valable avec l'achat d'une douzaine d'oeufs "Laval". (Pour une durée limitée et peut être annulée sans avis).

J'accepte votre offre - veuillez me livrer ma poêle et... douzaines d'oeufs

NOM.....
ADRESSE.....

Indices de la bourse de NY



Indice des prix à la fermeture le 24/2

Informations financières

BETHLEHEM COPPER CORPORATION LIMITED: La Bourse Canadienne a accepté l'avis de la compagnie...

JAYE EXPLORATIONS LIMITED: La Bourse Canadienne a été notifiée par la compagnie que, conformément à un accord en date du 9 février 1965...

CONIARUM HOLDINGS LIMITED: La compagnie a donné avis à la Bourse Canadienne que les administrateurs de la compagnie, lors d'une assemblée tenue le 23 décembre 1964...

INSCRIPTION SUBSTITUTIONNELLE MONTREAL TRUST COMPANY: 2.245.000 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur au pair de \$1,00 chacune...

CORRECTION CONCERNANT DES DROITS KELLY-DESMOND MINING CORPORATION LIMITED: Les certificats se rapportant aux droits de la compagnie seront expédiés vers le 19 février 1965...

RAYEES DE LA LISTE MONTREAL TRUST COMPANY: Les actions ordinaires de la compagnie, antérieurement inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal...

ACCORD DE SOUSCRIPTION ET D'OPTIONS BIBIS YOKON MINES LIMITED: La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne que sous réserve d'approbation par les actionnaires...

EMPRES MUNICIPALIAUX OFFRE DEM. 1965: Liste de projets municipaux avec offres de financement.

INDUSTRIELLES OFFRE DEM. 1965: Liste de projets industriels avec offres de financement.

EMPRES PUBLICS OFFRE DEM. 1965: Liste de projets publics avec offres de financement.

INDUSTRIELLES OFFRE DEM. 1965: Liste de projets industriels avec offres de financement.

INDUSTRIELLES OFFRE DEM. 1965: Liste de projets industriels avec offres de financement.

INDUSTRIELLES OFFRE DEM. 1965: Liste de projets industriels avec offres de financement.

INDUSTRIELLES OFFRE DEM. 1965: Liste de projets industriels avec offres de financement.

INDUSTRIELLES OFFRE DEM. 1965: Liste de projets industriels avec offres de financement.

FONDS MUTUELS Vos affaires

Table of mutual funds with columns for fund name, offer price, and demand.

Fonds américains

Table of American funds with columns for fund name, offer price, and demand.

Nominations à la banque Toronto-Dominion

La Banque Toronto-Dominion annonce la nomination de M. Roland Beaulieu au poste de chef du service du crédit...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

M. Delagrave, originaire de Québec, entra au service de la Banque en 1959, après avoir reçu une maîtrise en commerce à l'Université Laval...

M. Beaulieu entra au service de la Banque Toronto-Dominion en 1940, à Montréal. En 1952, il fut nommé gerant de la succursale de Lévis...

Monnaies étrangères

Table of foreign currencies with columns for currency name, rate, and change.

LES DENREES

Table of commodities with columns for commodity name, price, and change.

Titres au comptoir

Table of securities with columns for security name, price, and change.

Les dix plus actives

Table of top active stocks with columns for stock name, volume, and price change.

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Prise des mesures de la position française

Quand elle a présenté ses \$150 millions de surplus pour les convertir en or, la France avait donné l'avis formel qu'elle continuait à présenter des réserves convertibles...

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Prise des mesures de la position française

Quand elle a présenté ses \$150 millions de surplus pour les convertir en or, la France avait donné l'avis formel qu'elle continuait à présenter des réserves convertibles...

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Prise des mesures de la position française

Quand elle a présenté ses \$150 millions de surplus pour les convertir en or, la France avait donné l'avis formel qu'elle continuait à présenter des réserves convertibles...

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Monnaies étrangères

Table of foreign currencies with columns for currency name, rate, and change.

LES DENREES

Table of commodities with columns for commodity name, price, and change.

Titres au comptoir

Table of securities with columns for security name, price, and change.

Les dix plus actives

Table of top active stocks with columns for stock name, volume, and price change.

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Prise des mesures de la position française

Quand elle a présenté ses \$150 millions de surplus pour les convertir en or, la France avait donné l'avis formel qu'elle continuait à présenter des réserves convertibles...

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Prise des mesures de la position française

Quand elle a présenté ses \$150 millions de surplus pour les convertir en or, la France avait donné l'avis formel qu'elle continuait à présenter des réserves convertibles...

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Prise des mesures de la position française

Quand elle a présenté ses \$150 millions de surplus pour les convertir en or, la France avait donné l'avis formel qu'elle continuait à présenter des réserves convertibles...

Objection de Gaule à la possession américaine

La distinction ne vaut rien même si elle n'est pas encourageante dans l'immédiat. En dépit de la faveur officielle dont jouit la théorie de Jacques Rueff...

Advertisement for Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Paris, featuring the bank's logo and services.

Advertisement for COMPTABLES AGREES, listing members of the Institute of Chartered Accountants of Quebec.

Advertisement for ANGERS, MARTEL, BELLAVANCE & CIE, C.A., a firm of Chartered Accountants.

Advertisement for BOUTANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE, Chartered Accountants.

Advertisement for Jean-Paul Marcoux, C.A., Chartered Accountant.

Advertisement for BÉAUDOIN, MORIN, DUFRESNE & CIE, Chartered Accountants.

Advertisement for M. ARTHUR PELLETIER, Chartered Accountant.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

Normes résidentielles pour le Canada en '65

La Société centrale d'hypothèques et de logement et le Comité associé sur le Code national du bâtiment du Conseil national de recherches ont annoncé conjointement que la nouvelle publication intitulée Normes Résidentielles, Canada, 1965 était maintenant disponible.

Le document, qui est une codification des Normes de Maisons et Normes d'Appartements, 1963, constitue le nouveau supplément No 5 à l'édiction 1963 du Code national du bâtiment. On peut l'employer pour tous les genres de construction résidentielle.

LE BÉNÉFICE NET TRIPLE A LA FIDUCIE PRÊT & REVENU

par Jean d'Aufane



JEAN CHÉNAVEERT

Monsieur L.-J. Patterson, président de la société Québec Cartier Mining a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean Chénaveert au poste de secrétaire de la Compagnie à Port Cartier, Québec.

Natif de Montréal, monsieur Chénaveert est diplômé de l'Université Sir George Williams (B.A.), ainsi que de l'Université Laval (L.L.L.), et il est membre de la société en 1961, et au moment de sa récente nomination, il occupait le poste de secrétaire adjoint.

La société Québec Cartier Mining exploite de vastes gisements de minerai de fer dans la province de Québec, et compte parmi ses installations, un port de mer à eau profonde, un chemin de fer de près de 200 milles de longueur, sans compter un concentrateur de minerai de fer des plus importants au monde.

Incendie d'une Coopérative agricole

MONTREAL (P.C.) — Un incendie a détruit la Coopérative agricole de Chambly, sur la rive sud du St-Laurent, non loin de l'île de Montréal. Les dommages sont évalués à environ \$100,000.

L'électricité dans Chambly a manqué durant environ une heure, lorsque la chaleur de l'incendie a brisé des fils électriques.

Le sinistre, d'origine inconnue, a été suivi de plusieurs petites explosions, causées par des produits chimiques qui brûlaient. Des vents de 40 milles à l'heure et plus ont attisé les flammes qui ont consumé l'immeuble de bois et de brique de deux étages, et qui était rempli de produits agricoles.

PARALLELE ECONOMIQUE ENTRE CANADA ET E. U.

MONTREAL — Le Canada produit couramment l'équivalent de sept pour cent de la production nationale des Etats-Unis — ce qui est à peu près normal selon les dernières moyennes.

Voilà ce que fait voir l'étude graphique que publie aujourd'hui le bureau canadien du National Industrial Conference Board, à Montréal. Cette étude présente des comparaisons d'ordre économique entre les deux pays, et il porte surtout sur les éléments principaux du Produit National Brut.

Dix fois plus peuplés que le Canada, les Etats-Unis ont eu un PNB de près de quinze fois plus élevé, durant la dernière période de trois années (1961-63) pour laquelle on dispose de renseignements officiels. Les dépenses de consommation aux Etats-Unis atteignent également près de quinze fois celle du Canada.

Commerce extérieur — facteur primordial de l'économie canadienne

Le commerce extérieur est toujours un élément fondamental de l'économie canadienne, laisse entendre le rapport de la Conférence Board. Le volume des exportations et des importations aux Etats-Unis n'atteint que trois ou quatre fois celui du Canada, ce qui fait ressortir la participation intensive et très étendue du Canada au commerce mondial.

Les exportations, ces dernières années, ont représenté plus de 20 pour cent du PNB canadien à rapprocher de 5 pour cent aux E.-U. Les pourcentages pour les importations sont sensiblement les mêmes que pour les exportations.

Tendances des dépenses de consommation

Les consommateurs absorbent approximativement les deux tiers de la production de biens et services, à la fois au Canada et aux Etats-Unis.

Dans les deux pays, ils dépendent moins pour la nourriture, les vêtements, et les autres biens non durables, et davantage pour les services tels que logement, récréations et divertissements, etc.

Le gros des dépenses de consommation, toutefois, porte encore sur les biens non durables.

Cette catégorie prend environ la moitié de chaque dollar de consommation au Canada, et 45 cents aux Etats-Unis. Dans les deux pays, les services ont fait une avance marquée. On consacre couramment à l'achat des services divers 39 cents par dollar au Canada, et 41 cents aux Etats-Unis.

Les déboursés en biens durables sont restés relativement stables durant les dernières années.

L'Etat et le PNB — Investissements et immobilisations

Voici quelques autres faits d'une grande portée que signale le rapport du NICB: Durant la période 1961-63, le gouvernement des E.-U. (fédéral, Etats et municipalités) a pris quelque 21 pour cent du PNB américain, au regard de 19 pour cent au Canada. Si on exclut, toutefois, les dépenses faites pour la défense, les autorités canadiennes aux divers plans du gouvernement ont pris un pourcentage plus élevé du PNB que le gouvernement américain, soit 15

pour cent au lieu de 12 pour cent.

Les immobilisations (par rapport au PNB) ont constamment été plus considérables au Canada qu'aux Etats-Unis. Si l'on omet les stocks de marchandises, les investissements du secteur économique se sont élevés à plus de 17 pour cent du PNB canadien, contre 13 pour cent du PNB américain.

Bénéfices nets

(Par la Presse Canadienne)

Canadian Breweries Ltd., pour l'exercice terminé le 31 octobre 1964: \$16,071,837, soit l'équivalent de 65 cents l'action au regard de \$17,146,472, ou 70 cents pour l'exercice précédent.

Arca Lakes Paper Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: \$5,047,000, soit l'équivalent de \$1.40 l'action au regard de \$4,872,324, ou \$1.20 pour l'exercice précédent.

Oshawa Wholesale Limited, pour l'exercice terminé le 31 janvier 1964: \$1,577,132, soit l'équivalent de \$1.25 l'action au regard de \$1,871,270 ou \$1.50 pour l'exercice précédent.

Royal Trust Co. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: \$2,441,900, soit l'équivalent de \$4.38 l'action au regard de \$1,850,000 ou \$3.25 pour l'exercice précédent.

Après 4 années d'opérations fiduciaires, la compagnie de Fiducie Prêt et Revenu peut montrer des résultats des plus encourageants. En effet, l'exercice 1964 de la compagnie a été particulièrement satisfaisant puisque les objectifs qui avaient été fixés au début de l'année ont été très largement dépassés. Le résumé du bilan et du résultat des opérations qui suit, donne une idée de l'essor et des réalisations de cette compagnie canadienne-française.

LE BILAN

L'actif global de la Compagnie, y compris les fonds garantis, s'élevait à \$17,060,033 au 31 décembre 1964, une augmentation de 68% sur l'actif de la fin de l'année précédente.

Les prêts garantis par hypothèque ont un peu plus que doublé pour dépasser les \$5,000,000.

Les biens sous administration, de leur côté, augmentaient de \$60,797,042 à \$76,029,935 au cours de l'exercice, soit de 25%.

Les dépôts garantis sont passés de \$9,654,504 à \$15,440,197, soit une augmentation de 60%.

La proportion des dépôts faits pour des périodes à moyen et à long terme dépasse 50% du total des dépôts pour atteindre les \$8,000,000 en fin d'année. Cette proportion élevée de dépôts à moyen et à long terme démontre la confiance que le public accorde à ce service facile d'emploi qui procure de plus un excellent rendement sur les dépôts; c'est d'ailleurs pourquoi les dépôts garantis deviennent de plus en plus populaires au Canada.

Le capital actions autorisé de la Compagnie est passé de \$1,000,000 à \$6,000,000 par l'obtention de lettres patentes additionnelles en date du 20 mai 1964; ce capital est divisé en 50,000 actions classe "A" et 10,000 actions classe "B".

Le 15 juin 1964, 10,000 actions classe "A", d'une valeur nominale de \$100 chacune, e-

taient offertes au public par l'intermédiaire du groupe important de courtiers en valeurs mobilières et l'émission fut rapidement souscrite.

Ceci a porté le capital émis et payé de la Compagnie de \$500,000 à \$1,500,000 et le nombre d'actionnaires, à plus de 300.

Il est à prévoir la fin de l'année 1965, la Compagnie aura de nouveau besoin de capitaux additionnels pour appuyer son développement rapide.

RESULTAT DES OPERATIONS

Les revenus bruts de la Compagnie ont atteint \$931,413 à comparer à \$492,963 en 1963, soit une augmentation de 90%.

Le bénéfice net a triplé pour passer de \$22,611 à \$77,726, ce qui a permis de payer le dividende cumulé de 5% sur les actions de classe "A" émises et de verser un premier montant de \$25,000, pour la constitution d'une réserve générale.

EXPANSION DES AFFAIRES

La compagnie a eu l'avantage de collaborer à la préparation de nombreux programmes successifs. Ses spécialistes dans les domaines légal, fiscal, comptable et financier sont dans une situation idéale pour conseiller les individus devant la complexité du domaine financier.

Le département d'administration d'immeubles a fait de grands progrès durant l'année écoulée. La Compagnie est maintenant membre de la Chambre d'immeuble de Québec et bénéficie du service "Photo MLS" pour la vente de propriétés.

Le progrès au service de régimes de retraite a été sensiblement retardé vu l'incertitude entourant les projets de loi fédéral et provincial.

Malgré tout, des fonds totalisant plusieurs millions de dollars ont été confiés à la Compagnie Prêt et Revenu.

Le Groupe Prêt et Revenu, qui a une expérience de 66 ans et administre des biens d'une valeur globale dépassant \$100,000,000 a organisé un service centralisé de placements. Ceci permet un service d'administration à supérieur et en même temps lui fournit un pouvoir d'achat très appréciable.

Enfin, le service aux corporations s'est développé de façon satisfaisante et la Compagnie a été appelée à agir en qualité de fiduciaire pour plusieurs émissions d'obligations, débentures ou billets.

LA CONJONCTURE

L'année 1964 a été excellente au point de vue économique et 1965 s'annonce encore très bonne. Aucune faiblesse sérieuse ne se manifeste, le profit des compagnies est dans l'ensemble en progrès marqué, la main d'œuvre et les facilités de production sont employées à un niveau très satisfaisant et le pouvoir d'achat est encore en augmentation.

A l'horizon économique, de l'opinion des observateurs, deux facteurs sont principalement à craindre: un manque d'entente entre le patronat et les syndicats ouvriers risque de multiplier et de prolonger les grèves.

Le deuxième point noir à l'horizon est l'instabilité possible des devises et les bouleversements dans le commerce international qui pourraient en résulter.

Le cycle économique favorable des dernières années se prolonge déjà d'une façon exceptionnelle, mais justement à cause de cela, la situation exige le maintien d'un équilibre délicat.

L'économie canadienne est fortement interdépendante de celle de nos voisins du sud; espérons que le président des Etats-Unis a eu raison quand il a soutenu dernièrement que le Gouvernement Américain rendrait les récessions désuètes.

BÉNÉFICE NET DE \$4.77 L'ACTION À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Si 1964 a été une excellente année pour la Société Nationale de Fiducie, comme le démontre abondamment le 47^e rapport annuel, c'est que l'on a pu profiter pleinement de la condition économique générale du Canada au cours de la dernière année a déclaré M. Henri Ouimet, président et directeur général de la Société Nationale.

Les états financiers permettent de juger encore mieux les progrès qui ont été réalisés. Les revenus bruts ont touché un sommet sans précédent et accusent une augmentation de 10.16% sur ceux de l'exercice précédent.

Les dépenses d'exploitation accusent une augmentation de 7.54% sur celles de l'année précédente dont la plus grande partie est imputable aux salaires du personnel.

Les bénéfices bruts avant impôts, s'établissant à la somme de \$229,416, accusent donc une augmentation de 13.95% par rapport à l'année antérieure.

Les impôts se sont élevés à la somme de \$95,341, ce qui laisse un bénéfice net de \$134,074.

Le bénéfice net par action s'établit à \$4.77 comparativement à \$4.41 pour l'exercice 1963.

On a viré du compte de Profits et Pertes une somme de \$100,000 pour être portée à la Réserve générale, comparativement à \$50,000 en 1963. Cette réserve s'établit maintenant à \$1,000,000, soit quatre fois le capital payé.

Ces résultats permettent, tel que recommandé par le Conseil d'administration d'établir la valeur de vos actions à \$55.00 l'unité.

On a, tout au cours de l'exercice, cherché à faire valoir les divers services qu'une société comme celle-ci peut rendre non seulement aux individus, mais aux corporations, et on a ajouté aux certificats de dépôts garantis qui étaient

émis, une nouvelle formule, celle des certificats de dépôts assurés. Cette innovation semble très prometteuse.

Enfin, on a travaillé à l'élaboration de divers projets qui vont dans le sens de l'expansion dont le Canada a de plus en plus besoin.

L'économie canadienne en 1964 s'est comportée si bien qu'elle est allée bien au-delà des prévisions les plus optimistes, il faut espérer que 1965 continuera dans ce sens.

L'année s'amorce fort bien et, on est d'avis que pour la Société Nationale de Fiducie, elle sera marquée par des progrès au moins aussi importants que ceux qui ont été réalisés au cours des douze mois de 1964. Et M. Ouimet de poursuivre:

"C'est que de plus en plus les Canadiens, et les Canadiens de langue française en particulier, sont conscients des immenses services que nous pouvons leur rendre et que nous sommes de mieux en mieux équipés pour répondre à une demande sans cesse croissante".

"Nous n'avons d'ailleurs aucune intention de nous laisser dépasser par les événements qui marquent l'éveil économique du Québec en marche vers un avenir de plus en plus brillant, malgré les quelques sou-

bresauts que provoque une évolution trop rapide pour ceux qui ont peur du défi".

"Ce défi il est de taille, si on en juge par les objectifs économiques du Canada. Il nous faut un accroissement net de 1,500,000 emplois de 1963 à 1970, dit le premier rapport de ce conseil. Il nous faut accroître nos investissements; il nous faut accroître la mobilité de nos ressources; il nous faut une spécialisation, plus poussée et une meilleure organisation de la production; il nous faut des progrès technologiques plus rapides et plus efficaces; il nous faut accroître nos dépenses en immobilisation; il nous faut plus d'initiative et d'esprit d'initiative; il nous faut de meilleurs moyens d'utiliser de façon plus productive les ressources économiques que nous possédons".

"Déjà depuis près de cinquante ans, la Société Nationale de Fiducie joue dans la société canadienne de langue française un rôle de pionnier dans le domaine économique. Au moment où notre population prend de plus en plus conscience de l'importance de maîtriser son économie, nous ser de plus en plus activement impliqués dans la collaboration à l'oeuvre collective qui assurera notre bien-être et notre prospérité".

Ventes record en 1964 par le Service d'Inscriptions Multiples

TORONTO, Ont. — Les ventes par le Service d'Inscriptions Multiples au Canada ont dépassé \$695,000,000 en 1964, la meilleure année jusqu'à présent et le plus grand pourcentage de profits depuis 1959.

Les ventes par le Service d'Inscriptions Multiples pour l'année furent de \$695,101,000.

ceci comparé à \$561,367,000 en 1963, soit un gain de 24 pour cent. Le nombre d'immeubles vendus fut de 46,232 comparé à 38,930 en 1963. Les ventes pour le mois de décembre furent de \$37,908,000 comparées à \$29,833,000 en décembre soit un gain de 27 pour cent. Le nombre d'immeubles vendus durant le mois fut de 2343, alors qu'en décembre 1963, il était de 1932.

Depuis que nous gardons des dossiers sur tout le Canada, les ventes par le Service d'Inscriptions Multiples (M.L.S.) ont augmenté régulièrement depuis 1955, à l'exception de 1960, a déclaré H. W. Follows, secrétaire exécutif de l'Association Canadienne des Chambres d'Immeubles (C.A.R.E.B.).

1955	\$186,687,000.
1956	\$225,591,000.
1957	\$313,635,000.
1958	\$367,135,000.
1959	\$445,068,000.
1960	\$444,402,000.
1961	\$454,343,000.
1962	\$493,831,000.
1963	\$561,367,000.
1964	\$695,101,000.

"Pour le moment nous pensons que notre prévision pour 1965 d'atteindre \$450,000,000 est une évaluation prudente. Le mois de décembre a vu une grande hausse de profits, de 27 pour cent sur l'année précédente. Si les ventes continuent à la même allure, nous atteignerons peut-être \$800,000,000, 300 cette année a annoncé Follows.

FAITS SAILLANTS DE NOTRE RAPPORT ANNUEL 1964

47 ANS DE SUCCÈS

	1964	1963
Actif	\$1,452,460.25	\$1,365,033.68
Capital-actions	250,000.00	250,000.00
Réserve générale	1,000,000.00	900,000.00
Surplus non attribué	135,725.58	156,050.30
Bénéfice net	134,074.19	124,624.92
Dividendes payés	57,500.00	57,500.00
Dividende par action	2.30	2.30
Gain par action	4.77	4.41
Biens en régie	\$66,272,488.06	

(une copie du rapport annuel vous sera envoyée sur demande)

Société NATIONALE de Fiducie

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1. Tél.: 845-3291

NOS SERVICES

- Administrateurs
- Exécuteurs testamentaires
- Fiduciaires
- Registres
- Agents de transfert
- Agents de placement
- Gardiens de valeurs
- Procureurs
- Fonciers
- Fonds de pension
- Dépôts garantis
- Dépôts assurés
- Prêts hypothécaires

CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

BOUMMISSION POUR LA LOCATION DES TERRAINS CHAUSSEE DU KIOSQUE DE LA TERRASSE DUFFERIN

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "BOUMMISSION POUR LA CONSTRUCTION EN BE-TION ARME D'UN GARAGE DE STATIONNEMENT SOUS LA PLACÉ JACQUES-CARTIER DANS LA CITE DE QUEBEC", et adressées au greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI, le 17 mars 1965, à TROIS heures p.m. (heure normale de l'est).

Les plans et devis de même que la formule de soumission peuvent être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Vandy et Jobin, 220 est Grande-Allée, Québec, moyennant un dépôt en argent ou un chèque vité au montant de \$150.00.

L-S-PI. DESJARDINS, GREFFIER DE LA CITE

vernement intérieur du Conseil". Que la deuxième et dernière lecture pour adoption dudit règlement aura lieu à la prochaine séance du Conseil, le 4 mars 1965.

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau d'assistance durant les heures de bureau. (signé) L.-P. Desjardins, Greffier de la Cité.

AVIS est par le présentes donné qu'à une séance du Conseil de la Cité de Québec, le 25 février 1965, le règlement suivant a été lu pour la première fois à 4 h 15. "Concernant le sou-

37^e RAPPORT ANNUEL 1964

	1964	1963
Revenu brut	\$ 2,620,900.	\$ 2,192,889.
Bénéfice net	510,000.	487,829.
BIENS ADMINISTRÉS	412,599,000.	367,748,044.

CAPITAL, RÉSERVE ET SURPLUS

\$ 6,486,000.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

MONTREAL · QUÉBEC · OTTAWA · HULL · TROIS-RIVIÈRES · RIMOUSKI

FIDUCIAIRES · ADMINISTRATEURS

A la commission internationale de contrôle

Rapport du représentant du Canada très révélateur; jugement sur les hostilités au Vietnam depuis 1954

Par Michael GILLAN

OTTAWA (P.C.) — Le rapport minoritaire du représentant du Canada à la commission internationale de contrôle doit, lors de sa publication prochaine, mettre en perspective le rapport majoritaire de la commission au sujet des récents bombardements au Nord-Vietnam.

Les deux documents sont déjà aux mains de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique, dont les deux représen-

tants furent co-présidents de la conférence de Genève qui, en 1954, créa la commission de contrôle de la trêve dans l'ancien territoire français qu'était l'Indochine.

Le rapport minoritaire présenté par le Canada va contrebalancer le rapport majoritaire déposé par les autres membres de la commission, soit le représentant de l'Inde et de la Pologne, qui se borne à faire écho aux griefs du Nord-Vietnam contre les bombardements américains du début de février.

Le rapport majoritaire, croit-on savoir, ne fait aucune allusion aux causes des représailles; les attaques du Viet Cong contre le personnel et les installations américaines dans le Sud-Est asiatique.

REVELEATEUR

Le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, a déclaré aux Communes, jeudi, que le rapport minoritaire était très révélateur et porte un jugement sur les hostilités qui se sont déroulées au Viet-nam depuis 1954.

Les Etats-Unis ont été en butte à de violentes critiques en raison de la politique qu'ils poursuivent au Viet-nam et de leur refus de saisir du problème une autre conférence. Le rapport canadien présentera la cause américaine sous un jour plus favorable.

Et le premier ministre Pearson et M. Martin ont laissé entendre que le gouvernement canadien était en faveur de la tenue d'une conférence, proposée

réemment par l'Inde, la France et l'Union soviétique, mais seulement à la condition que les hostilités prennent fin préalablement.

M. Martin a déclaré aux Communes que tel n'était pas le cas présentement.

Le rapport minoritaire donnerait aussi plus de poids à la thèse canadienne qui exige que la paix soit rétablie avant que les signataires du pacte de Genève se réunissent de nouveau

pour trouver une solution durable.

PRIMEUR

En 1962, un rapport majoritaire parafé par le représentant du Canada et de l'Inde, traitait des protestations du Sud-Vietnam contre le Nord Viet-nam. La Pologne avait alors soumis un rapport majoritaire.

Un communiqué du ministère des Affaires extérieures du Canada révélait que le comité juridique de la commission avait constaté que le Nord-Vietnam avait infiltré du personnel à

travers la frontière pour monter des "activités hostiles" et inciter et encourager le renversement du gouvernement sud-vietnamien.

Le comité s'était aussi rendu compte du fait que le Sud-Vietnam avait reçu une assistance excessive de la part des Etats-Unis, du moins dans une proportion supérieure à celle qui avait été fixée par la conférence de Genève.

Il promet à ce moment qu'une liste complète des griefs du Sud-Vietnam et des "observa-

tions spécifiques" de la commission feraient l'objet d'un rapport ultérieur.

Le rapport ne fut jamais rédigé. Le rapport minoritaire canadien fait état de ces faits.

Jusqu'à présent la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont consenti à rendre publics les rapports de la commission. Dans le cas actuel, l'on ne sait s'il y a eu un accord pour publier d'accord ou si la Grande-Bretagne autorisera unilatéralement la publication des deux rapports.

Les "40,000 habitants du Nord" ont besoin de notre aide

MONTREAL (P.C.) — M. John Turner, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires du Grand Nord, a évoqué en fin de semaine la possibilité pour les étudiants universitaires canadiens de donner à la région arctique son propre corps de la paix.

Participant à une conférence sur l'Arctique organisée par la société Franklin de l'université McGill, le député libéral de St-Laurent-St-Georges, a déclaré qu'il existe toutes sortes de possibilités pour les volontaires désireux de travailler un an ou deux dans le Grand Nord à titre de conseillers auprès des coopératives, d'infirmières, d'assistants-médecins et d'instituteurs.

Il a précisé que ce n'est pas la place pour les aventuriers, mais qu'il faudrait des gens sérieux, désireux d'apprendre l'esquimaux.

Selon le secrétaire parlementaire du ministre Laing, le gouvernement envisage un triple rôle dans les régions nordiques: 1. Promouvoir le bien-être des 40,000

habitants de ces régions de façon à leur faire atteindre le même niveau que le reste du pays;

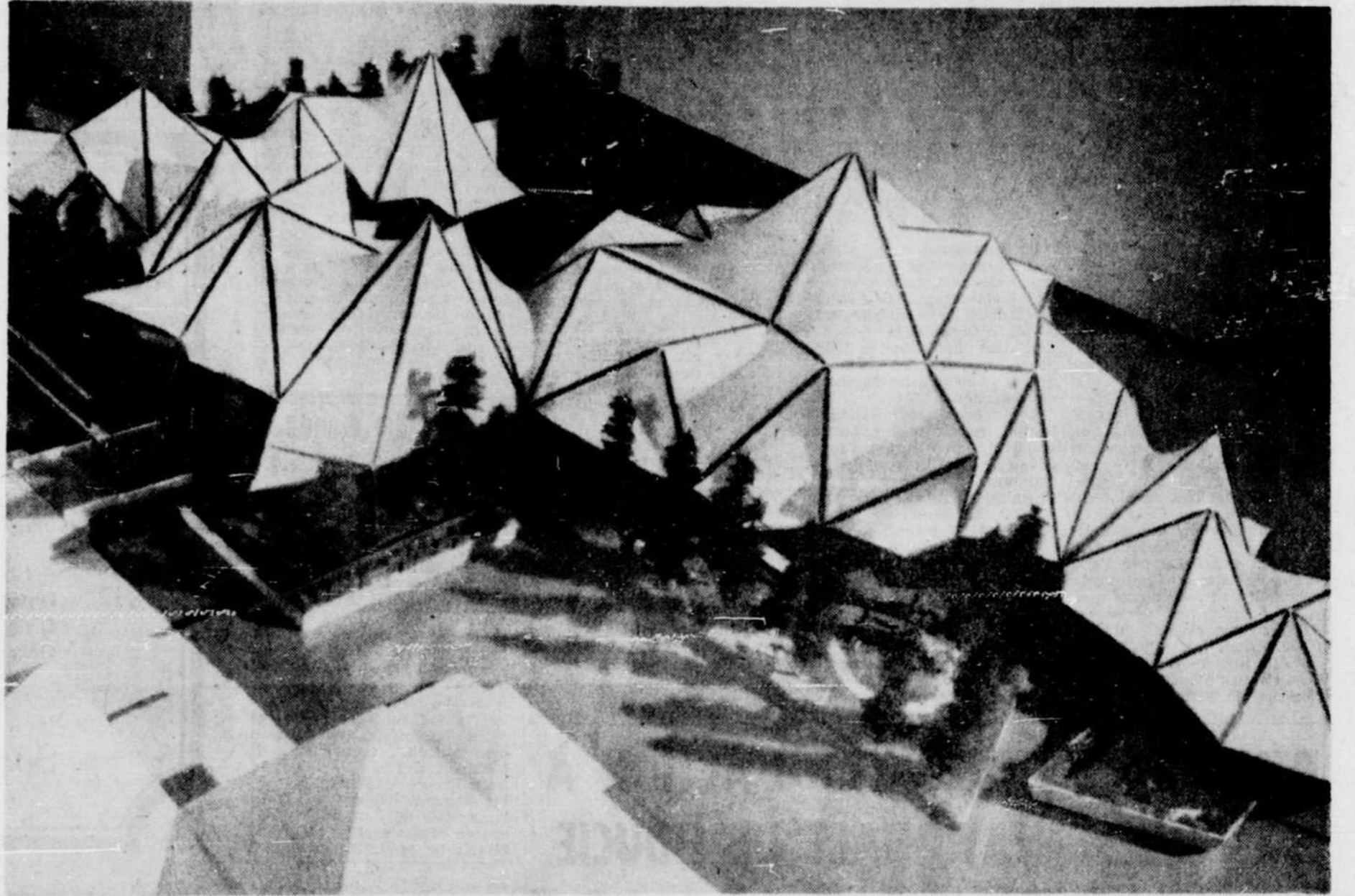
2. Promouvoir l'indépendance de ces régions en stimulant leurs ressources et les industries locales;

3. Instaurer éventuellement un gouvernement autonome et conférer un statut provincial au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

"Les Esquimaux ont encore confiance en nous, et nous ne voulons pas les isoler de la vie canadienne dans ce qu'elle a de plus dynamique", a déclaré M. Turner, expliquant que "c'est pour cette raison que nous n'avons pas de réserves esquimaudes".

Il a ajouté que l'effort doit surtout porter sur l'éducation: "Il ne doit pas exister de doubles standards, et tout enfant esquimaux devrait avoir la même facilité d'accéder à l'enseignement que les autres enfants canadiens."

M. Turner a déclaré qu'on prévoit qu'en 1967 ou 1968 "tout enfant esquimaux fréquentera l'école".



● TORONTO (Téléphoto U.P.I.) — Le pavillon de \$5 millions que la province d'Ontario fera construire à l'Expo universelle de Montréal a été dévoilé. La bâtisse racontera l'aspect culturel, historique et économique de l'Ontario. L'édifice de 50,000 pieds carrés aura un toit de style en acier, en vinyle et en fibre de verre. Le monorail de l'Expo passera directement sous la bâtisse.

Cautionnement de \$20,000 à des fabricants de timbres postaux contrefaits

MONTREAL (P.C.) — Deux des six inculpés dans l'affaire des timbres postaux contrefaits, au nombre fabuleux de 7,215,000, ont obtenu chacun un cautionnement de \$20,000, sur immeuble pour leur mise en liberté provisoire en attendant leur enquête préliminaire. Cette instruction, qui devait avoir lieu jeudi dernier, devant le juge René Théberge, a été reportée à vendredi prochain, le 5 mars.

Le juge de la Cour des Sessions de la Paix avait tout d'abord refusé de se rendre à la requête des avocats qui réclamaient des cautionnements pour leurs clients, affirmant que "le juge qui entendrait les témoins à l'enquête préliminaire déciderait de la question".

Une heure plus tard, Mes Raymond Daoust, C.R., et Léon-René Maranda, occupant en défense pour Yolande Simard, jolie femme dans la trentaine, se présentèrent devant le juge Roger Ouimet, de la Cour Supérieure, siégeant aux Assises, et lui soumirent une requête en cautionnement pour leur cliente, soulignant que celle-ci ne possédait "qu'un très petit dossier judiciaire", qu'elle avait fait une déclaration aux agents de la Gendarmerie canadienne à l'effet qu'elle avait sous-loué son garage où les timbres postaux de quatre cents ont été trouvés, à Chomedey, à un individu qui lui avait donné un faux nom, a-t-il été révélé subséquemment.

De plus, ont-ils soumis, leur cliente est mère d'une fillette

Douglas convaincu que le pays connaîtra de nouvelles élections

MONTREAL — (P.C.) — Le chef national du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, s'est déclaré hier, plus convaincu que jamais que le pays connaîtra bientôt de nouvelles élections.

M. Douglas, qui venait d'arriver à Montréal pour prendre la parole devant un groupe de la métropole, a déclaré aux journalistes qu'il était au courant depuis quelque temps que des instructions avaient été données aux organisateurs du parti libéral de se préparer pour des élections en juin prochain.

Il a nié le bien fondé des allégations de ceux qui prétendent que des irrégularités

ont été commises par des néo-démocrates de la Colombie-Britannique, qui auraient voté deux fois.

Interrogé au sujet du rapport préliminaire de la commission royale sur le biculturalisme, M. Douglas, a déclaré que les commissaires "n'ont fait jusqu'à maintenant que poser la question".

"Je suis d'accord avec leur analyse, cependant", a-t-il dit. "Le problème vient de ce que les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française ne parlant pas sur la même longueur d'onde. Les gens de l'Ouest du Canada ne le comprennent que peu, ou pas du tout."

M. Douglas a par la suite au dîner offert par le mouvement sioniste du Canada que le Canada devrait appuyer Israël parce que ce pays tente d'établir une saine démocratie politique dans le Moyen-Orient.

Portez confortablement VOTRE DENTIER

Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. PASTEEH, une poudre étonnante dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne nuit pas, assainit l'haleine. Demandez PASTEEH des aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Cessons de dénigrer les jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui ont mauvaise presse. Un grand nombre, pourtant, au collège et à l'université, accomplissent un travail étonnant, dans des conditions beaucoup plus dures qu'autrefois. SELECTION du Reader's Digest de mars vous expose comment nos enfants affrontent un monde de compétition sans précédent, et pourquoi ils ont besoin du respect, de l'aide et de l'amour de leurs aînés. Achetez Sélection!

Il se peut que Pearson soit cité comme témoin à l'enquête Dorion

Ottawa (P.C.) — Il se peut que le premier ministre Pearson soit cité comme témoin à l'enquête Dorion afin d'expliquer le témoignage du commissaire adjoint de la gendarmerie fédérale, M. J.-R. Lemieux, témoignage portant à croire que M. Pearson avait informé son secrétaire parlementaire, Guy Rouleau, de l'intention de la gendarmerie fédérale de l'interroger, lui, Rouleau.

Le commissaire adjoint Lemieux a déclaré que le commissaire de la gendarmerie, M. G. B. McClellan, qui doit rendre témoignage la semaine prochaine, le lui avait dit.

Le juge en chef Frédéric Dorion déclara que la remarque à propos de M. Pearson ne constituait pas un élément de preuve mais il rejeta une motion demandant qu'elle soit rayée du dossier de l'enquête.

L'avocat de la commission royale, Me André Desjardins, déclara à la suite de l'audience qu'il aurait maintenant à examiner avec le juge en chef Dorion s'il aurait à ajouter le nom de M. Pearson à la liste des témoins.

On a déjà proposé au cours de l'enquête que M. Pearson soit assigné comme témoin.

Témoignant hier à l'enquête, le sous-commissaire Joseph-Rodolphe Lemieux de la Gendarmerie royale a déclaré que le 18 septembre dernier le ministre de la Justice, M. Guy Fa-

vreau avait laissé au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration d'alors, M. René Tremblay le soin de prendre les mesures disciplinaires qu'il jugeait opportunes relativement à l'affaire Rivard.

Selon M. René Lévesque

"L'Etat doit être l'instrument principal de notre émancipation"

MONTREAL (P.C.) — Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque a déclaré que les Canadiens français devraient accepter et faire fond sur la planification et l'intervention de l'Etat pour la réalisation de leurs objectifs économiques.

"L'Etat doit être l'instrument principal de notre émancipation", a-t-il déclaré devant les étudiants de l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

"C'est la seule force qui peut attendre et durer. C'est la seule chose qui ne peut être vendue".

M. Lévesque a dénoncé ce qu'il a appelé la tendance des Québécois à considérer le gouvernement "seulement comme une garantie des intérêts privés". Il existe également une tendance à "semer la panique par le truchement des Chambres de Commerce et autres organismes à la moindre suggestion de l'intervention de l'Etat".

Le ministre a déclaré que "les dés étaient truqués" au détriment des Canadiens français dans la conjoncture éco-

nomique canadienne. Si les obstacles "disparaissent petit à petit" il en reste néanmoins un trop grand nombre.

Aujourd'hui

CLUB 2N — chez Marino, à 6 heures 30 p.m., conférence: l'honorable Daniel Johnson.

SCIENCES HUMAINES — amphithéâtre IC, à 8h. 30 p.m., cours de littérature et cinéma par M. Pontaut.

CENTRE ESPAGNOL — aux Sciences Humaines, à 8h. p.m., conférence par MM. Pierre Falardeau et Pierre Salnave: "Centenaire de Miguel de Unamuno".

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE ET ASSOCIATION PARENTS-MAITRES — à la salle de cinéma Montmorency-Laval, Beauport, colloque sur le rapport Parent, à 8h. 15 p.m.

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI — à 8h. p.m., au 1180, rue Berthelot (coin Grande-Allée), réunion hebdomadaire avec conférence de Mlle Louise Turgeon "Roma".

Le Canada changera pour le mieux ou il s'effritera".

Au cours de la période de questions qui a suivi son allocution, M. Lévesque a déclaré qu'il était en train de lire le rapport préliminaire de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il lui semble "qu'il s'approche beaucoup plus qu'on pouvait le préfigurer du document-chose nécessaire pour alerter le Canada anglais".

Les conservateurs ne veulent pas que l'hymne "O Canada" soit adopté

OTTAWA (P.C.) — Les conservateurs ont bloqué aux Communes la proposition de loi d'un député libéral qui aurait fait de "O Canada" l'hymne national du pays. Ils ont prétexté que la version française était inacceptable.

M. Perrey Ryan, député libéral de Toronto-Spadina, invita la Chambre à approuver sa proposition de loi dans laquelle étaient citées les versions les plus populaires du chant que composeront il y a 35 ans Basile Routhier et Calixa Lavallée. L'on ne put prendre le vote, le bill ayant été enterré sous les flots de l'éloquence parlementaire.

M. Nicholas Mandziuk, député progressiste conservateur de Marquette, a une grande admiration pour le "O Canada". Il a chanté la version anglaise avec orgueil. Il y a tout de même lieu de reconnaître le "Dieu sauve la reine" pour lequel un grand nombre d'entre nous ont le plus profond respect.

Il existe une lacune dans le bill, qui donne pour version française les vers suivants: "O Canada, terre de nos aïeux, Ton front est ceint de fleurons glorieux, Car ton bras sait porter l'épée, — sait porter la croix

Ton front est ceint de fleurons glorieux, Des plus brillants exploits, Et ta valeur, de foi trempée, Protégera nos foyers et nos droits.

Infidèle

M. Mandziuk s'est procuré une traduction littérale de ces mots qui n'ont aucun rapport avec les paroles anglaises.

Un hymne national doit exprimer les mêmes sentiments dans les deux langues; si on l'accepte ce sera en passant sur son corps. Il propose une autre traduction de la version française.

Ont abondé dans le même sens, MM. Reg Cantelon, P.C. Kindersley, Lawrence E. Kindt, P.C., MacLeod, et Douglas Alkenbrack, P.C., Prince-Edouard-Lennox.

M. Alkenbrack aimerait voir les gouvernements provinciaux et diverses sociétés trouver les mots voulus pour remplacer quelques expressions plus ou moins heureuses de la version anglaise.

MM. Barry Mather, député néo-démocrate de New Westminster, Gérard Laprise, créditeuse, Chapleau, et Maurice Rinfret, libéral, Montréal-Saint-Jacques, ont parlé en faveur de l'adoption du bill de M. Ryan, présenté durant l'heure consacrée aux propositions de loi des députés.

QU'ON COURE... ? à L'ACTION

dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.

EN BOUTEILLES DE 40 OZ. ET DE 25 OZ. DISTILLÉ, EMBOÛTILLÉ ET IMPORTÉ DE LONDRES, ANGLETERRE.

Bilan tragique de fin de semaine

42 morts au Canada

Par la PRESSE ASSOCIEE

Alors que la fin de semaine achevait, la liste des morts accidentelles s'élevait à 42, dont 35 dues à des accidents de la circulation. Un relevé de la Presse Canadienne pour la période allant de vendredi à 6 heures (locales) jusqu'à minuit dimanche (HNE) révèle qu'en plus, quatre personnes ont péri dans divers accidents, deux autres se sont noyées et une a péri dans un incendie.

Le Québec a enregistré 11 pertes de vies dans des accidents de la circulation, deux noyades et un jeune garçon qui est mort des suites des blessures subies en glissant en toboggan.

Onze personnes ont perdu la vie accidentellement en Ontario, dont huit sur les routes, une dans un incendie et deux qui ont succombé au monoxyde de carbone. Trois des victimes de la route ont péri dans le même accident, survenu près du lac Shabro, à 30 milles au nord de Kingston.

Huit personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route en Colombie-Britannique et une en Saskatchewan. Deux personnes ont péri dans des accidents de la circulation et une autre dans un accident de ski en Alberta. Il n'y a pas eu d'accidents mortels au Manitoba.

Quatre personnes sont mor-

tes dans des accidents de la route au Nouveau-Brunswick et une en Nouvelle-Ecosse. Il n'y a pas eu d'accidents mortels à Terre-Neuve ni à l'île du Prince-Édouard.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles ni celles survenues dans des accidents industriels, ni les meurtres ou les suicides reconnus.

Au Québec, les victimes sont: Mme Yvette Léonard, 50 ans, et ses filles Marielle, 26 ans, et Diane, 16 ans, qui ont perdu la vie vendredi soir lors d'un accident d'auto survenu à Laflèche, dans la banlieue de Montréal.

Marcel Dumais, 10 ans, a perdu la vie samedi des suites des blessures qu'il a subies dans la collision de deux toboggans près de sa demeure à Pointe Bleue, à 140 milles au nord-est de Québec.

Jean-Robert Carrier, 14 ans, est mort lorsqu'il a été frappé

par une automobile samedi à Beauré, à 25 milles au nord-est de Québec.

Maurice Perreault, 23 ans, et son fils, Richard, 3 ans, ont perdu la vie dans une collision entre une automobile et un camion survenue samedi soir à Montréal.

Richard Lévesque, 21 ans, et Jean-Paul Gagné, tués, samedi soir alors que le camion dans lequel ils prenaient place a frappé un arbre près de Chambly, à environ 10 milles à l'est de Montréal.

Noël-Paul Phillon, 41 ans, est mort lorsque l'automobile qu'il conduisait est entrée en collision avec un camion remorque stationné près de Masson à environ 10 milles à l'est d'Ottawa.

Mme Odine Cloutier, 30 ans, de St-Adolphe de Stoneham, a perdu la vie samedi après-midi lorsque l'automobile qu'elle conduisait est entrée en colli-

sion avec un camion près de Notre-Dame des Laurentides, à environ 10 milles au nord de Québec.

Jean Brouillard, 26 ans, de Trois-Rivières, est mort dimanche lorsqu'il a été frappé par une automobile alors qu'il traversait la route près de Portneuf, à 40 milles au nord-est de Québec.

Paul Porter, 11 ans, s'est noyé samedi, alors qu'il a plongé à travers la glace sur la baie Mississippi, près de Henryville, à 30 milles au sud-est de Montréal.

Louise Gevry, 4 ans, s'est noyée dimanche alors que l'automobile dans laquelle elle prenait place a enfoncé la glace sur la baie Mississippi, près de Henryville, à moins de 1,000 pieds de l'endroit où le jeune Porter s'était noyé la veille. Le chauffeur a réussi à s'échapper.



● \$100.00 POUR AVOIR CHOISI "L'ACTION" — Mme Alphonse Leclerc du 255 de la 64ième rue à Charlesbourg qui avait porté son choix sur l'équipe du journal "L'ACTION" lors de la course de barils organisée pour la presse parlée et écrite, s'est mérité une somme de \$100.00 parce que tout d'abord "L'Action" a remporté les honneurs de la compétition et parce que son nom fut tiré du baril vainqueur après la course. On voit Mme Leclerc alors qu'elle reçoit son chèque des mains du président de la course, M. Frank McAllister. M. Jean-Claude Leroux, publiciste lors de cette compétition apparaît sur la vignette. Cette récompense était offerte par la Jeune Chambre de Québec (section anglaise) qui était responsable encore cette année des courses de barils disputées à Place Carnaval. (Photo "L'Action" par Marcel Laforee)

Les faits divers

Par CLAUDE BEDARD

Tentative de vol de plusieurs millions à la succursale de la Brink's, à Québec

Un des vols les plus audacieux à se commettre dans la Vieille Capitale et par toute l'Amérique a failli réussir dimanche matin quand des cambrioleurs de classe internationale se sont introduits aux établissements de la Brink's Express of Canada Ltd., au 222, rue du Pont, à Québec pour tenter de s'emparer du contenu de la voûte qui se chiffrait à plusieurs millions de dollars.

Les bandits, qui semblaient être trois, ont fui quand ils ont appris au moyen d'un radio à ondes-courtes que la police municipale était en alerte. Ils avaient, en vain, tenté de neutraliser le système de protection dont est dotée la firme.

D'après les premières constatations, la tentative de vol serait l'oeuvre d'experts et la Gendarmerie royale, le F.B.I. ont été mis au courant du coup.

Pour enfoncer les voûtes, les voleurs avaient en main un canon anti-aérien de corvette avec un chargement de balles de calibre 20mm. Cet arme a été trouvée par les policiers en même temps que tout un arsenal laissé par les bandits en fuite. Parmi l'équipement resté sur place, signaux, une perceuse électrique, des ciseaux à froid, des meches, des masses, un masque à gaz, trois bouteilles de nitroglycérine, des détonateurs et de la dynamite. Un aspirateur pesant quelques centaines de livres avait aussi été apporté par les cambrioleurs afin d'aspirer les gaz mortels que renfermaient les voûtes. Il y avait aussi 800 pieds de fil électrique, des gants, une salopette, un accumulateur électrique ainsi que boyau d'arrosage d'une quarantaine de pieds de longueur servant à arroser la porte blindée qui avait été percée par une torche. Enfin un canot, qui devait servir à transporter l'argent volé, a été trouvé à l'intérieur du garage.

Il semble que les bandits qui étaient en possession d'un radio transmetteur branché sur les ondes de télécommunication métropolitaine des forces de police, aient lancé plusieurs faux appels à la police afin de la disperser pendant qu'eux travaillaient à neutraliser le système d'alarme. Cependant, un employé de la firme Dominion Electric Protection a remarqué au cours de sa tournée que quelque chose d'anormal se passait aux installations de la Brink's, et a donné l'avertissement à l'opérateur de la centrale de police, Robert Jobin, qui lui transmit l'appel aux voitures de patrouilles. A l'arrivée des policiers, les voleurs avaient pris la poudre d'escampette. L'enquête se poursuit activement aujourd'hui en marge de cette affaire, digne des meilleurs romans policiers "James Bond".

Accident mortel à Notre-Dame des Laurentides.

Un mort et un blessé, tel est le bilan tragique d'une collision entre une voiture compacte et un camion-remorque survenue vers 5 h samedi après-midi à l'intersection du boulevard Laurentien et de la route 54.

La victime est Mme Odine Cloutier, 21 ans, de St-Adolphe de Stoneham. Sa compagne, Mlle Suzanne Parent, de Québec, a été blessée grièvement. L'ambulance de la maison J. Bouchard et Fils l'a transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où l'on considère son état comme grave. Le conducteur du lourd véhicule n'a pas été blessé.

L'accident mortel serait dû à une fausse manoeuvre. Les agents de la PP ont institué une enquête pour en déterminer la cause exacte. L'auto des victimes est une perte totale.

Patience, patience

Un des traversiers d'hiver qui fait la navette entre Québec et Lévis a dû être retiré de la circulation en fin de semaine.

Le "Cité de Lévis" a subi une avarie au cours de l'un de ses voyages à travers la glace qui encombre actuellement le fleuve Saint-Laurent. Il aurait brisé alors qu'il tentait de se dégager du champ de glace en face des battures de Beauport vendredi. Il avait même demandé à la rescousse le brise-glace Simon-Fraser.

L'avarie ne s'est fait sentir que samedi matin alors que l'hélice endommagée a refusé de fonctionner. Le bateau-passeur a été retiré du service et a été touté jusqu'aux chantiers maritimes de Lauzon où il sera réparé. Le gérant-général de la Compagnie de la Traveuse de Lévis, M. R. Armstrong, a dit ne pas savoir quand le navire pourra revenir en circulation. En attendant, les voyageurs doivent attendre le départ du seul navire encore en fonction qui a lieu à toutes les heures. Cela cause plusieurs inconvénients surtout à cette période où la circulation entre les deux rives est assez intense.

Au feu...

Au cours de la nuit de samedi, un incendie a rasé complètement un restaurant, propriété de M. Georges-Henri Parent, à Saint-Grégoire de Montmorency.

L'établissement situé au 80 boulevard François-Xavier, était déjà la proie des flammes lorsqu'un passant a donné l'alerte aux pompiers de Ville-Montmorency. A leur arrivée, les sapeurs, sous les ordres du chef Placide Latour, ont dirigé leurs efforts surtout vers les immeubles voisins puisque déjà le restaurant n'était plus qu'un brasier ardent.

Une fourniture surchauffée serait à l'origine du sinistre qui a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars. Les garages et l'habitation avoisinante ont été sauvés des flammes. Les pompiers pouvaient quitter les lieux vers les neuf heures du matin.

... boulevard Hamel

Un garage situé sur le boulevard Hamel, à Québec, a été la cause des flammes vers 1 h. 25 samedi matin.

Propriété de M. Jules Fradet, l'établissement a été détruit de fond en comble malgré le travail incessant des pompiers de quatre casernes qui avaient été appelés sur les lieux par téléphone. En plus de la construction qui a été rasée au sol, une automobile, une auto-neige, un compresseur et un outillage complet de garagiste ont été consumés par le feu.

Rien n'a pu être sauvé du garage car l'incendie avait fait de grands ravages avant l'arrivée des sapeurs. Ceux-ci ont oeuvré à éteindre les flammes pendant plus de deux heures. Ils pouvaient réintégrer leur poste à 2 h. 24. Les pertes sont estimées à quelque dizaine de milliers de dollars.

Il semble que le feu ait été causé par un court-circuit. Son origine exacte n'a pas encore été déterminée.

... rue Saint-Jean

Un incendie qui aurait pu prendre des proportions gigantesques a été maîtrisé à ses débuts vers 8 h. samedi matin.

Alertés d'abord par téléphone et ensuite par un avertisseur à incendie les sapeurs de trois casernes sont accourus au restaurant "Home", sis au 811 rue St-Jean. Un tuyau de la fournaise qui était trop proche du plancher dans la chambre aux fournaises a mis le feu aux poutres. En un instant les flammes se sont propagées à l'étage supérieur.

Plusieurs chambres qui habitent le même édifice que le restaurant, propriété d'un Chinois du nom de Georges Hum, ont dû fuir précipitamment les lieux. Deux jets ont été mis en action après que les hommes de la Brigade des Incendies aient défoncé la porte de la chambre où le feu faisait rage. Les chefs de district et de division Langlois et Lapointe ont dirigé les opérations.

A 9 h. 20 la situation était bien en main et le désastre évité. Personne n'a été blessé durant l'incendie.

... rue de la Couronne

Un incendie qui a nécessité deux alarmes a ravagé un immeuble commercial de la rue de la Couronne peu avant 3 h. samedi matin. La taverne Chat Blanc et les bureaux de la firme B & G importateurs, sis aux numéros civiques 475 et 479 rue de la Couronne, ainsi que la demeure de la famille de M. Delphis Dery, du 417 rue Ste-Hélène ont été endommagés par le feu.

A l'arrivée des sapeurs du poste no 3, une fumée très dense se dégageait du foyer de l'incendie qui faisait surtout rage à l'étage supérieur de l'édifice de deux étages. D'après les premiers renseignements obtenus, les flammes auraient pris naissance dans les bureaux de la firme E & G. Leurs origines nous sont encore inconnues.

Sept casernes sous les ordres du chef J.-B. Voiselle ont combattu l'élément destructeur. Propriété de M. Robert Billo-deau, 454 rue St-Cyrille-Ouest, l'immeuble a été lourdement avarié par le feu, l'eau et la fumée. L'entretoit et le second plancher ont été entièrement calcinés. Le logis de M. Dery a pu être sauvé des flammes, mais l'eau et la fumée l'ont rendu inhabitable. On ne rapporte aucun blessé au cours du sinistre. Les dégâts matériels se chiffrent à plusieurs milliers de dollars.

... rue Saint-André

Dix huit personnes, dont la plupart étaient des enfants l'ont échappé belle hier dans la matinée lorsqu'un incendie s'est déclaré à un immeuble de trois étages adossé au comptoir d'Emmaüs, à l'angle des rues St-André et Rioux à la Basse-Ville.

Appelés à 11 h. 14 les hommes du poste No 5 ont secouru M. et Mme Emile Laberge et leurs 15 enfants qui demeuraient au dernier étage de la maison. Un pensionnaire, M. Armand Robitaille, a aussi été arraché des flammes. Il faut mentionner que des citoyens ont aidé au sauvetage des enfants alors que les pompiers ne suffisaient plus à la tâche.

Le feu qui est attribuable à une fournaise à l'huile s'est propagé rapidement après que M. Roberge eut cherché à jeter la fournaise à l'extérieur de la bâtisse, propriété de Yves Germain Ltee. Les sapeurs ont cependant vite fait de contrôler la situation. Grâce à leur promptitude et au civisme de quelques citoyens, personne n'a été blessé au cours de l'incendie.

Plus de 200 accidents de la circulation au cours de la fin de semaine la plus tumultueuse jamais vue en cette période

La fin de semaine du Carnaval a créé un précédent en ce qui regarde les activités de la police municipale de Québec. En effet, de l'aveu même de certains policiers, il n'y a jamais eu un tel débordement de plaintes provenant au quartier général de la police. Pas moins de 200 accidents de la circulation ont été enregistrés et quelques 50 personnes ont été écroués au 117 pour ivresse ou désordre.

De plus un grand nombre de garçons et de filles qui ne s'étaient pas trouvés de gîte pour passer la nuit ont donné du fil à retordre à la police en causant un chahut épouvantable partout où ils allaient. De multiples autres incidents, qui sont inhérents à des manifestations populaires comme celles du Carnaval, ont aussi été signalés. Mais les policiers ont usé de plus d'indulgence cette fois-ci tant le nombre des arrestations auraient été astronomique.

Le rapport Laurendeau-Dunton

Traitement électro-choc pour Canadiens anglais

MONTREAL. (P.C.) — Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, voit dans le premier rapport de la Commission Laurendeau-Dunton un excellent traitement à l'électro-choc dont il espère qu'il aura pour effet d'éveiller la majorité anglophone au danger que court le Canada.

"Plusieurs Canadiens français s'évertuaient depuis des années, dit-il, à tenter de faire comprendre à leurs compatriotes de langue anglaise, sur la place publique comme à l'intérieur d'associations pancanadiennes, l'importance du problème. Même si nos représentations, étaient accueillies avec une sympathie croissante, on n'en trouvait pas moins que nous exagérons. Aujourd'hui le rapport Laurendeau-Dunton vient démontrer qu'au contrai-

re, nous avions plutôt tendance à en minimiser l'ampleur".

Cependant, de poursuivre le président de la FTQ, il ne saurait être question pour nous d'accabler la majorité anglo-

phone de tous les péchés du Canada. Et nous sommes reconnaissants à la commission d'avoir également fustigé certaines attitudes canadiennes-françaises. Il est vrai, dit-il,

que nous sommes actuellement portés à nous replier sur nous-mêmes et à ne nous intéresser qu'à nos propres affaires, ce qui risque de nous jouer de mauvais tours.



● OTTAWA — Deux scientifiques du Conseil national de recherches développent présentement un instrument basé sur le son, lequel sera de nature à permettre aux neurologistes d'entrevoir le cerveau. Le Dr David Makow, à gauche, et Rod R. Real, nomment leur machin à sonde cervicale ultra-sonique. M. Makow montre la tête d'un patient en position dans le tube de la sonde, pendant que Real observe les révélations que lui indique la machine. (Téléphoto UPI)

Dissolution de l'O.J.C. ?

MONTREAL. — Un télégramme anonyme, en provenance d'Ottawa, adressé hier soir aux quotidiens français du Québec, annonce la dissolution de l'Ordre Jacques-Cartier.

Fondé en 1926 pour défendre les intérêts des fonctionnaires canadiens-français à Ottawa, l'OJ.C. maintenait encore dernièrement un secrétariat dans la capitale fédérale.

Il n'a pas été possible hier soir de faire confirmer ou infirmer le télégramme, dont voici le texte :

"Dissolution de l'Ordre Jacques-Cartier. STOP. Un communiqué de l'Ordre de Jacques-Cartier fait part qu'au cours d'une réunion récente les administrateurs de cette société ont décrété sa dissolution en raison de l'existence et de la puissance des nombreuses structures sociales, économiques et nationales au Canada français et parce que selon eux l'Ordre a accompli sa mission. STOP. La direction de l'Ordre ajoute ie

communiqué croit qu'il s'est employé avec désintéressement à servir les intérêts supérieurs de la nation canadienne-française et se glorifie de léguer à celle-ci une floraison d'oeuvres et de réalisations positives qui lui survivent.

Certains informateurs se disent sceptiques devant cette dépêche en raison notamment du fait que l'Ordre s'employait très activement ces derniers temps à réorganiser ses cadres dans la région de Montréal.

L'U. des M. est heureuse

L'Union des municipalités est heureuse que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, ait acquiescé à sa demande et annonçant vendredi soir à l'Assemblée législative des amendements au bill 13 qui porte sur la fusion volontaire des municipalités.

Robert B.-LAFRENIERE
Avocat
LAFRENIERE, COSSETTE,
LOUBIER & BOUDREAU
67, rue Buade, Qué.
524-8200 — 524-8303

PIERRE Beaulieu
d. o.
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Québec
Téléphone : 529-9351

Malles d'AUTOS
Malles d'AVIONS
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.
Sachance
268, St-Paul, Québec, 522-6408

EXAMENS DE LA VUE
Dr André Crevier
OPTOMETRISTE
869 est. rue St-Joseph — Tél. : 522-2556
Edifice MARCEL MASSICOTTE

Docteur **REMY BEAULIEU** o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél. : 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

prix spéciaux
pour
FABRIQUES et INSTITUTIONS
TAPIS
TUILES - LINOLEUM - "CORLON"
VINYL - CAOUTCHOUC - LIEGE
EMILIEN ERROCHETTE
550 EST, RUE ST-VALLIER, Québec.

GAZETTE
du tournoi
PEE WEE

Par Jacques Revelin



Les PETITS pee wee
ont encore une fois
rajeuni les GRANDS

Vive les pee wee !
Nous les applaudissons en bloc avec les 150,194 spectateurs qui sont venus les voir jouer au Colisée, même si nous ne sommes pas fâchés que leur étonnant tournoi soit désormais inscrit dans les événements sportifs du passé.

Aux lecteurs rencontrés durant cette frénétique semaine et qui nous demandèrent si nous étions réellement en vacances, comme nous l'avions écrit ironiquement précédemment, est-il besoin de leur redire aujourd'hui que cette compétition fut au contraire pour tous les journalistes l'ayant commentée et décrite la période la plus active et la plus exultante de l'année. Toutefois, comme elle fut également la plus passionnante, les fatigues que ce TOURNOI des TOURNOIS occasionna chez ceux qui l'organisaient ou le relatèrent furent totalement compensées par un attrait sans cesse renouvelé. Presque toutes les grandes personnes que les petits pee wee accaparèrent se sentent en fait ravivées par la rajeunissante vision de cette étonnante lutte ayant fait réunir plus de 1.200 bouillants adolescents.

Comme un père de famille s'épuise plus vite que ses enfants, quand il se laisse entraîner dans leurs jeux, les jeunes participants du tournoi pee wee ont essouffé les adultes qui tentèrent de suivre leur rythme effréné sur la glace et dans l'entourage de la patinoire du Colisée transformé en véritable temple de la jeunesse, pendant neuf jours consécutifs. Pour tant habitué à décrire sur le vif les joutes locales des As de Québec, Ces jeunes athlètes, il faut l'avouer, nous ont souvent pris de vitesse. Jamais il fut possible d'adapter la cadence de nos reportages à celle de la compétition et c'est presque toujours avec un retard de deux ou trois joutes que s'effectuaient nos compte-rendus quotidiens.

En retombant aujourd'hui dans l'ambiance normale, il nous semble qu'un grand vide nous entoure, tant la dernière semaine fut si débordante d'action, si étouffante par la compression des foules et si bruyante par l'éclat des passions.

Vive les pee wee ! et vive qu'ils reviennent nous replonger dans le vivifiant bain de jouvence qu'est devenu pour leurs aînés ce gigantesque tournoi annuel.

11 joueurs du club de Détroit
pourront revenir l'an prochain

Avant de quitter le Colisée et la Vieille Capitale pour retourner à Détroit, les jeunes porte-couleurs de la capitale de l'automobile ont tenu à dire au revoir aux dirigeants du tournoi qu'ils sont allés saluer dans le bureau du secrétaire Jacques Boissinot, Mme Gérard Bolduc et L.-B. Edmond Delabruyère n'ont pratiquement jamais quitté au cours des neuf derniers jours, sauf pour aller se reposer quelques heures durant les courtes interruptions nocturnes de la compétition. Tous les représentants de Détroit, y compris leur pilote Jim Chapman et surtout Mme Gordie Howe, étaient évidemment enchantés de leur premier séjour à Québec et ont fermement promis d'y revenir l'hiver prochain.

C'est avec une équipe renforcée que Détroit se relancera en 1966 dans le tournoi. Cette année le club alignait seulement deux joueurs qui ne constituaient pas la plus puissante formation de la grande ville de Michigan au niveau du calibre pee wee car le club des deux fils de Gordie Howe s'est fait éliminer du détail régional. Onze joueurs seront néanmoins encore éligibles l'année prochaine, ce qui constituera un bon fond grâce à leur expérience acquise et l'alignement de l'équipe sera complété par les meilleurs joueurs de la principale ligue pee wee de Détroit. Le plus jeune des deux fils de Gordie Howe pourra évidemment revenir puisqu'il aura tout juste dix ans en 1966. Même son frère Marty sera peut-être encore assez jeune pour le prochain tournoi.

Coquetel Pee-Wee

Tant de milliers de gens ont déjeuné, dîné et souper au Colisée durant le tournoi qu'il a fallu presque doubler les "voyages de vidanges" pour évacuer les résidus des repas qui n'avaient rien de gastronomiques...

Samedi, avant même le lever du soleil, des gens étaient déjà massés devant les guichets du Colisée pour être sûrs d'avoir une bonne place à l'intérieur. A dix heures l'amphithéâtre était plein à craquer alors que débutait seulement la première des quatre journées de la compétition et l'on était alors déjà assuré d'un grand total d'au moins 150,000 spectateurs.

Les responsables du hockey pee wee à Thetford-Mines auront du mal à justifier le retrait de leur équipe du tournoi. Selon eux le tirage leur était nettement défavorable. Or, le club de Pointe-Claire qui a remplacé celle de la cité de l'amiante au pied levé a remporté le championnat de la section "A" et s'est même hissé jusqu'à la GRANDE FINALE avec douze joueurs seulement (dont un cerbère substitué) au lieu de seize, comme les autres clubs.

L'Association du Hockey Mineur de la région métropolitaine de Toronto (MMHA) a délégué six clubs de sa division Est au tournoi international de Québec, soit les clubs de Scarborough, Leaside, Don Mills, East York, Ted Reeve et Westford. Le président de cette association est venu également dans la vieille capitale et n'a pas caché son admiration envers le tournoi du Colisée. Selon lui, au moins trente clubs de la région torontoise y participeraient s'il y avait de la place pour eux et il est personnellement opposé à la suggestion du président de la Toronto Hockey League voulant sélectionner les meilleurs clubs de la Ville-Reine pour le tournoi de Québec. Cette compétition favorise tellement la fraternisation qu'il faut au contraire multiplier les contacts entre les jeunes athlètes du hockey. De plus cette compétition internationale est la plus importante de toutes et il l'affirme devant les journalistes réunis autour de lui.

Pour se rendre mieux compte de la progression constante du succès remporté par le tournoi pee wee, il suffit de comparer les chiffres suivants indiquant le nombre des spectateurs entrés au Colisée depuis 1950:

1960	1961	1962	1963	1964	1965
1 jour	4 jours	8 jours	8 jours	8 jours	9 jours
7,235	44,859	87,022	105,985	137,802	150,194

C'est depuis 1962 que le tournoi se déroule entièrement au Colisée. En 1960 seules les joutes décisives de la dernière journée avaient eu lieu dans le grand amphithéâtre sportif et c'est quatre jours avant la fin que les pee wee de 1961 abandonnèrent l'Aréna de l'OTJ pour terminer la lutte sur la grande patinoire du Colisée. Quelle est la classique sportive internationale qui a remporté un si colossal succès dans une période de temps aussi brève?

Une nouvelle malade a fait son apparition à Québec. La grippe que Gérard Bolduc a attrapée durant le tournoi a été baptisée par Paul Dumont: le "pee-weette".

UNE FINALE PATHETIQUE CLOTURE
LE SIXIEME TOURNOI PEE WEE

Les Lions de Scarborough remportent le grand championnat en supplémentaire

PAR JACQUES REVELIN

C'est par une finale dramatique ou possible et un incroyable envahissement du Colisée encore une fois plein à craquer qu'a pris fin samedi après-midi le sixième tournoi international de hockey pee-wee. Demeurée frénétique jusqu'à la toute dernière minute, cette compétition s'est en effet achevée par une lutte à finir entre les deux derniers clubs invincibles qui se confrontèrent dans la grande finale. C'est en période supplémentaire seulement que les Lions de Scarborough réussirent en effet à arracher l'ultime victoire aux porte-couleurs de Pointe-Claire, les champions de la section "A", qui fléchirent par 4-3 en dépit d'un sensationnel redressement ayant transformé la passion d'une immense foule en délire. Les 19,722 personnes qu'il s'entassèrent dans l'amphithéâtre sportif de la vieille capitale au cours de cette neuvième et dernière journée de cette fantastique classique du hockey mineur ont haussé le grand total de l'assistance à l'incroyable plafond de 150,194 spectateurs, pulvérisant ainsi le record de 137,802 établi l'an passé par une marge de 12,392 personnes. Ce nouveau succès du sixième tournoi pee-wee mérite qu'il soit qualifié non plus de colossal mais de GIGANTESQUE. Nul autre événement sportif survenu ailleurs en Amérique et même sur un autre continent n'a sans doute jamais suscité un engouement aussi rapide car son sixième édition a attiré 20 fois plus de monde que le premier, en 1960, l'année de fondation du tournoi qui, en 1965, s'est prolongé durant plus de 110 heures avec une si remarquable synchronisation qu'une violente tempête extérieure n'atténua même pas le haut degré de perfection de son organisation.

SCARBORO REMPORTE
UNE DRAMATIQUE FINALE

Comme nombre de rencontres de cet incomparable tournoi furent pathétiques, celle qui confronta les deux derniers clubs demeurés invincibles dans la grande finale se devait d'être dramatique et c'est par un sensationnel coup de théâtre qu'elle faillit prendre fin. Alors que les Lions de Scarborough semblaient s'acheminer vers une décisive victoire, quand prit fin la seconde période de ce dernier duel, pour avoir enfilé trois buts sans réplique en l'espace de huit minutes, les joueurs ontariens fléchirent subitement au milieu du troisième engagement en encaissant à leur tour trois buts dans le court délai de cinq minutes, à la suite d'un magistral redressement des infatigables porte-couleurs de Pointe-Claire, soutenus par une foule dont la partisanerie se transforma hélas! en fanatisme au point de la rendre inconsciente du tort qu'elle causa à l'équipe bénéficiant pourtant de son entier support.

Quand les pee-wee de la banlieue montréalaise enfilèrent leur deuxième but réduisant leur retard à 3-2, un indescriptible frémissement s'empara en effet de l'assistance dont l'explosion de joie provoqua malheureusement des réactions idiotes, pour ne pas dire insensées, par de nombreux spectateurs parsemés dans la patinoire de projectiles en signe d'allégresse (???), ce qui retarda de plusieurs minutes la poursuite de la joute et permit aux joueurs ontariens visiblement fatigués de reprendre leur souffle. Le troisième point égalisateur enfilé par le Pointe-Claire, peu après la reprise du jeu (54 secondes après le 2e but), provoqua un autre bombardement absurde des spectateurs les plus excités et s'avéra tragiquement fatal à l'équipe de Pointe-Claire qui ne put exploiter au maximum l'effondrement de la défense de Scarborough, à qui l'assistance donna le temps de se ressaisir alors qu'elle souhaitait farouchement le contraire.

Contraints ainsi de prolonger leur duel en période supplémentaire, les deux valeureuses équipes se relancèrent à corps perdu sur la patinoire avec un commun désir d'enfiler le plus vite possible le but de la victoire que le petit Ronald Deval (No 11) du Scarborough, parvint à enregistrer avec l'aide de Kim Murphy au terme d'une farouche et décisive poussée dans la quatrième minute de surtemps.

Si, d'une part, les Lions de Scarborough méritaient hautement de remporter la plus grande des victoires du tournoi, comme une équipe de cette même

ville avait réussi l'exploit en 1960, l'échec subi de si extrême justesse par les gars du Pointe-Claire est tout aussi glorieux car il est à peine croyable qu'une formation disposant seulement de deux lignes d'attaque, à cause d'un alignement réduit à douze joueurs, soit parvenue à se hisser jusqu'à la grande finale qu'elle faillit remporter par un sursaut d'énergie que le public ne lui permit pas d'exploiter, alors qu'un visible désespoir rendait les Lions de Scarborough subitement vulnérables.

Cette équipe de Pointe-Claire introduite dans le tournoi moins d'un quinzaine de jours avant l'ouverture à certes accompli la plus admirable performance. Quatre joueurs de ce club méritent que leur nom soit particulièrement souligné. Il s'agit du cerbère Jeffrey Walker et des trois aviateurs: Jimmie Lindsay, Jimmie Mills et Murray Whittaker qui enfilèrent d'ailleurs les trois buts du Pointe-Claire dans la finale alors que leur compagnon cerbère repoussa ou bloqua 25 des 29 lancers adversaires.

Du côté des Lions, les quatre points furent tous à tour enregistrés par Alan Avery, John Telpassa, Kim Murphy et Ronald Deval, l'auteur du dernier et plus important but du tournoi clôturé par une joute contestée, comme le furent la plupart des rencontres qui animèrent pendant neuf jours cette tourbillonnante compétition.

lément déshonorant pour les perdants. Ce furent Kim Murphy, Walter Walgate, Ronald Lalonde et Robert Morgan qui enfilèrent les quatre buts de la joute. Le gardien William Atanasoff ne fut pas très occupé alors qu'il fut la cible de quatre lancers seulement. Les avants du club d'Asbestos s'infiltrèrent pourtant de nombreuses fois dans la zone de leurs rivaux, mais un mur défensif les tenait à l'écart des filets vers lesquels ils tentaient vainement de s'approcher.

Par ce gain, leur cinquième du tournoi, les Lions de Scarborough passeront automatiquement dans la grande finale clôturant définitivement la compétition si passionnante de cette année.

SCARBORO vs ASBESTOS

Première période
1-Scarboro, Walgate (Morgan) --- 1:48
2-Scarboro, Morgan (Walgate, Turley) --- 11:40
Punition: Vachon (A) 6:30

Deuxième période
Aucun but.

Troisième période
3-Scarboro, Avery (Turley, Walgate) --- 8:03
4-Scarboro, Murphy (Telpassa, Amodeo) --- 9:57
Punition: Nicholson (S) 12:10

Lancers par:
Scarboro 38
Asbestos 4

BOSTON REMPORTE LA JOUTE CANADA-ETATS-UNIS

Imitant leurs prédécesseurs de 1960 et de 1963, les pee-wee de Boston ayant pris part au tournoi international de cette année ont remporté de brillante façon le duel Canada vs Etats-Unis disputé traditionnellement avant la grande finale de la classique. Prouvant encore une fois qu'ils étaient supérieurs à leurs compatriotes de Détroit qu'ils avaient vaincu la veille, les petits gars de Boston disposèrent des Sherbrooke par 3 à 0 alors que le club de la Reine des Cantons de l'Est avait éliminé d'extrême justesse par les Wings dans la grande compétition.

Un but enfilé dans la cage des Québécois dès la troisième minute de la période initiale donna une avance de 1-0 aux pee-wee bostonnais mais ces derniers durent néanmoins attendre la fin du dernier engagement pour garantir leur victoire car c'est durant la 7e minute et la 10e minute qu'ils haussèrent leur avantage à 2-0 puis 3-0, sur des buts enfilés tour à tour par Richie Smith et Chip Boynton. C'est Steve Daggidino qui avait enregistré le premier but.

Par cet indiscutable triomphe leur permettant de remporter le trophée de la ligue Progression, les jeunes Bruins ont ainsi relevé quelque peu le prestige défallant des Bostonnais sur le plan du hockey car l'équipe représentant cette ville américaine dans la coupe majeure n'est pas tellement rayonnante depuis quelques années...

ASBESTOS FLECHIT PAR
4-0 DEVANT SCARBORO

Les pee-wee d'Asbestos, toujours dirigés par leur excellent instructeur Connie Dion, n'ont pu se hisser dans la grande finale du tournoi '65 après avoir remporté le championnat de la section "B" en fléchissant par 4 à 0 devant les Lions de Scarborough, dans la deuxième-semifinale toutes catégories. Les petits de la ville minière des Cantons de l'Est s'inclinèrent non sans avoir bataillé hardiment contre leurs puissants rivaux de la banlieue torontoise dont la supériorité ne pouvait être mise en doute.

Les Lions ébranlèrent la confiance de leurs adversaires dès la seconde minute du match en comptant un premier point enregistré par Walter Walgate.

Le club de Scarborough domina nettement le premier engagement en effectuant 15 lancers mais le cerbère André Patry ne céda qu'un seul autre point dans la douzième minute. Par la suite on le vit résister avec succès jusqu'au milieu du dernier engagement alors qu'il encaissa deux buts en l'espace de deux minutes, sans que ses coéquipiers puissent répliquer à l'autre extrémité de la patinoire.

Quatre joueurs différents du Scarborough enregistrèrent les buts de cette joute qui se termina par un blanchissage nul.

Les Lions ébranlèrent la confiance de leurs adversaires dès la seconde minute du match en comptant un premier point enregistré par Walter Walgate.

POINTE-CLAIRE ECRASE
ROCKLIFE PAR 9-1

Si les Indiens de Pointe-Bleue éprouvèrent des difficultés inouïes à déjouer le cerbère Bruce Reid de l'équipe de Rocklife, les deux lignes d'avant du club de Pointe-Claire découvrirent et exploitèrent ses points faibles car c'est par le haut pointage de 9 à 1 que les petits aviateurs de Rocklife ont fléchi devant leurs rivaux de la banlieue montréalaise, en semi-finale du grand championnat.

Jimmie Mills compléta le tour du chapeau en plus d'obtenir deux assistances. Son coéquipier Jimmie Lindsay (un



C'est avec une légitime fierté que ces trois pee wee membres de l'équipe championne des Lions de Scarborough recurent le principal trophée mis en jeu dans le sixième tournoi pee wee car c'est après une lutte farouche contre les porte-couleurs de Pointe-Claire qui réussirent à demeurer invincibles sur la glace du Colisée. On reconnaît, de gauche à droite: Ronald Lalonde (No 8), le capitaine du club Alan Avery et Ronald Deval, l'auteur du point victorieux qui assura la victoire finale à son équipe en période supplémentaire. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)



Même si son équipe n'a remporté aucun championnat, Jean Réhaume a été proclamé à juste raison le meilleur gardien de buts du sixième tournoi international pee wee et a reçu le trophée offert par l'Association des Arbitres de Hockey du district de Québec. Ce jeune cerbère de Richmond se distingua tout particulièrement devant les porte-couleurs d'Amos et les Indiens de Pointe-Bleue contre qui surtout il effectua des arrêts sensationnels avant de fléchir en supplémentaire. D'autres gardiens eurent en évidence durant la compétition, notamment ceux de Chicoutimi, Charlesbourg et Pont-Rouge, mais le club de Jean Réhaume basé sur la montagne des lancers obtint l'assentiment des observateurs permanents du tournoi. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Derniers résultats

SEMI-FINALE A vs C
Pointe-Claire 9 Rocklife 1

SEMI-FINALE AA vs B
Scarboro 4 Asbestos 0

CANADA vs ETATS-UNIS
Boston 3 Sherbrooke 0

GRANDE FINALE
Scarboro 4 Pointe-Claire 3 (Supp.)

BASEBALL

COLUMBIA (PC) — Kirby Higbe, ancien brillant lanceur des majeures, a été accusé hier de vendre des narcotiques à un prisonnier du pénitencier d'Etat, où il était gardien. Il a recouvré sa liberté moyennant un cautionnement de \$1,500. Il avait connu sa meilleure saison avec les Dodgers de Brooklyn en 1941 avec une fiche de 22-9.

COLISEE

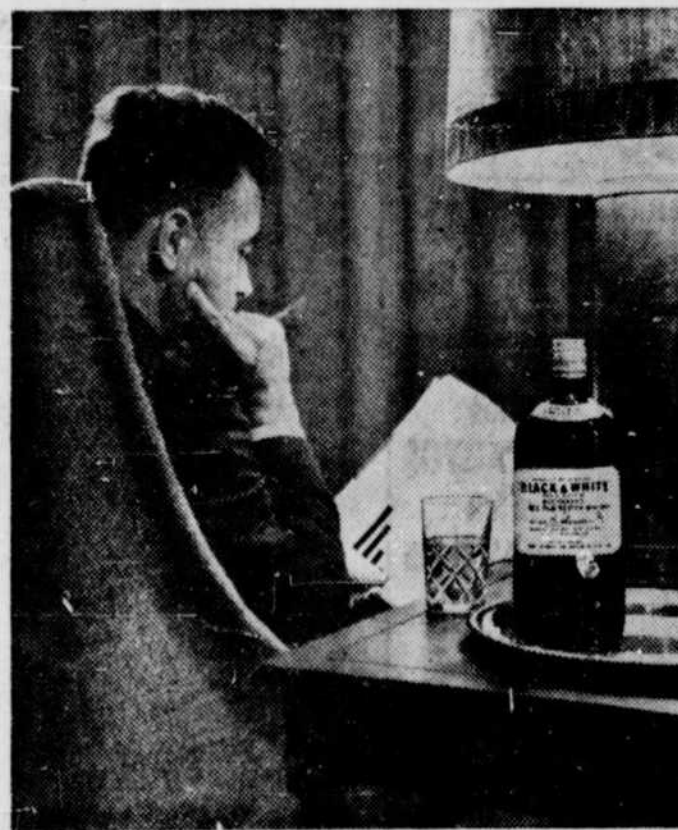
TEL.: 525-9979 — 525-5129

LIGUE AMERICAINE de HOCKEY
30ème joute de la cédule
MARDI 8.15 P.M.

★ HERSHEY ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★

● RES. : Loges \$3.00
Mezz. (4 pers. R.) \$2.50
(4 pers. R.) \$2.00
Balcon \$1.00
● ADM. GEN. : Se Balcon
285 sièges, Entrée Nord-O.
Adul. \$1.00 — Enf. 50¢

Billets de SAISON et billets LIBRES dans Dépôts, jusqu'à 1 h. demain. Au COLISEE jusqu'à 1 h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. demain soir. 1-8



Achetez votre Scotch aussi soigneusement que vos actions

... et vous choisirez sans doute du Black & White. Parce que vous, vous scrutez plus loin que la réclame et les étiquettes.

Ce qui vous intéresse, c'est la qualité du Scotch. C'est ce qui nous intéresse nous aussi.

Ce whisky réputé est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par et pour des gens qui aiment le Scotch.

Essayez-le!

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"

Fournisseurs agréés de la Maloie
James Buchanan & Co. Ltd.
Distillateurs de Scotch Whisky

BOSTON vs SHERBROOKE

Première période
1-Boston, Daggidino (Cardillo, Shea) --- 2:22
Punition: Aucune

Deuxième période
Aucun but.

Troisième période
2-Boston, Smith (Lindberg) --- 7:58
3-Boston, Boynton (Smith) --- 10:13
Punitions: Lindberg (B) 2:30, La-prise (S) 6:46, Smith (B) 10:42, Salois (S) 10:42, Planche (S) 11:47

Lancers par:
Boston: 15
Sherbrooke: 9

Manitoba vainqueur

HALIFAX (P.C.) — Peggy Casselman, a conduit le Manitoba au championnat canadien de curling féminin en triomphant de l'Alberta par 7-5 dans la ronde finale.

Les deux équipes affichaient des records identiques de 7-1 après les huit premières rondes.

La Nouvelle-Ecosse a devancé l'Ontario au troisième rang avec une fiche de 6-3 contre un record de 9-0 pour les Ontariens.

Le Québec, de Mme Solange Larouche, de Dolbeau, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan suivent avec des fiches identiques de 4-5.

Le Nouveau-Brunswick vient ensuite avec un record de 2-7, en avant de Terre-Neuve, dans la cave avec une fiche de 1-8.

Dans la dernière ronde, le Québec a supplanté le Nouveau-Brunswick 9-8 et la Saskatchewan a écrasé Terre-Neuve 9-4.

Baba Dufour blanchit les As



Les Bears triomphent par 1-0

Par Jean Pouliot



C'est à un jeune per-
ceur que nous avons demandé
le choix des trois étoiles hier
soir. Réjean Giroux, ailier
droit des Costors, avait
compté le but égalisateur et
fourni une aide sur le but
vainqueur en supplémentaire
contre Ottawa. Etudiant
en 7e année à St-Joseph,
c'est dans sa paroisse qu'il a
appris son hockey.

Il a opté pour:

- 1—Ked Berenson
- 2—Baba Dufour
- 3—Myron Stankiewicz

Berenson fut le meilleur
joueur sur la glace par ses
montées à l'emporte-pièce;
il a patiné sans répit dans
les deux sens.

Dufour a très bien mérité
son blanchissage par des ar-
rêts-clés dans les trois pé-
riodes.

Stankiewicz a compté le
seul but de la joute, et mé-
me s'il fut chanceux, ce but
fut la différence de la joute.

André Hinse termine en tête des compteurs de la ligue Junior A

Le calendrier régulier de la
ligue Junior A du Québec ayant
pris fin hier soir, il est officiel
que le championnat des compteurs
a été remporté par une
deuxième année consécutive
par André Hinse, des Reds de
Trois-Rivières, qui a effectué
une poussée sensationnelle de-
puis le 1er janvier pour l'em-
porter par dix points sur Nor-
mand Pépin, du Victoriaville.
Hinse a 89 points (38-51) et Pé-
pin 79 (31-48). Maurice Hurtu-
bise vient au 3e rang avec 40
points et 32 aides pour 72 points.

Chez les gardiens de buts,
Roger Lalancette, du St-Jérôme,
a devancé Philippe Myre,
du Victoriaville par 3,32 contre
3,45 points par joute. Les
semi-finales 4 de 7 débuteront
mardi par des joutes Thetford
à St-Jérôme et Québec à Victo-
riaville.



Deux Harvey, deux équipes, deux positions, deux générations, deux philo-
sophies. Vous avez reconnu Michel Harvey (10), des Bears de Hershey, fougues
joueur de centre qui reculerait des montagnes pour parvenir au but; et Doug Harvey,
vétéran expérimenté à la défense qui se sert, sans punition, d'un des nombreux
trucs qu'il a appris en vingt ans de hockey professionnel.
(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Les As de Québec, qui avaient gaspillé neuf buts dans deux défaites à Bu-
falo et Baltimore, n'ont pas été capables d'en marquer un seul devant les sup-
porteurs et ils se sont avoués vaincus 1-0 devant les Bears de Hershey sur un but
chanceux de Myron Stankiewicz au début de la période finale. Cette défaite ne
met pas en danger la suprématie des locaux au sommet de la division Est, mais
elle rend utopique tout espoir de rejoindre les Mettairins de Rochester dans la
lutte au trophée Ted Oke. Pour Hershey qui mettait fin à trois défaites consé-
cutives, la victoire permettait de reprendre cinq points d'avance sur les Clippers
de Baltimore qui venaient de connaître un mois formidable.

FATIGUES ?

Bernard Geoffrion, qui consi-
dérerait comme un avantage le
fait de disputer 8 de ses 12 der-
nières parties devant ses sup-
porteurs, était très désappointé.
"Ils ont patiné deux fois
plus que nous, a-t-il expliqué
en ajoutant, Wakely nous a
gardés longtemps dans la par-
tie".

Comme nous émettions l'hy-
pothèse que les joueurs étaient
peut-être fatigués, il répliqua:
"Et Hershey, alors ? Il en était
à sa 7e partie de suite à l'étran-
ger".

Ce à quoi nous voulions faire
allusion, c'est que les joueurs
des As ont passé la nuit de
vendredi à samedi sans dormir.
Passant sur le dos du chauffeur
d'autobus la rage de voyager
de cette façon ou celle de la dé-
faite contre les Clippers, les
joueurs virent le monsieur en
question faire ses bagages et les
laisser seuls. Il fallut faire
venir un autre conducteur de
Washington, et l'autobus quitta
le centre civique à deux heures
pour arriver à l'aéroport Ken-
nedy, de New York, à 6 h. 30.

Comme ils devaient se lever à
8 heures, ils préférèrent ne pas
se coucher avant de prendre
l'avion pour Québec.

WAKELY FAIT BIEN

Ernie Wakely a joué sa meil-
leure partie depuis qu'il porte
l'uniforme des As et le seul
point réussi contre lui fut posé
dans le filet par Jim Morris-
son qui tenta d'intercepter
un passe de Stankiewicz à Co-
nacher en face des filets.

Il bloqua trois lancers succes-
sifs à la première période après
la sortie d'Ashbee du péniten-
cier. A la 2e, pendant une mi-
neure à Blackburn, il saisit en-
tre son coude et son corps un
lancer que Stankiewicz fit dé-
vier. Il méritait sûrement mieux
que cette 7e défaite en neuf
joutes.

Frank Carlin a laissé enten-
dre très clairement qu'il ferait
confiance à Wakely jusqu'à la
limite, car il est celui qui posé
le plus d'expérience. Les
As ont offert \$10,000, au San
Francisco pour les services de
"Miche" Perreault, mais Wes
Adams, du Boston, se prononça
contre la transaction. Carlin
proposa alors d'échanger Per-
reault pour Wakely pour le res-
tant de la saison, mais le Ca-
nadien mit son veto quand San
Francisco exigea de poursuivre
l'échange durant toute la pro-
chaine saison également.

Carlin a ajouté qu'il prenait
toute la responsabilité de la
décision d'enlever Banville
après deux victoires sur la rou-
te pour le remplacer par Wakely
qui a encaissé trois défaites de-
puis lors. Banville a une fiche
de 11-4 cette saison avec les
As.

PLUS ROCHEFORT, MOINS COURNOYER

Comme les clubs profession-
nels faisaient leur liste défini-
tive hier, le Canadien a rappelé
Yvan Cournoyer, ce qui veut
dire qu'on ne pourra plus le
voir ici cette saison. Par con-
traire, Geoffrion a annoncé que
Léon Rochefort effectuerait un
retour au jeu mardi soir.

Quant à Boudrias, il demeura
ici seulement en tant que
remplaçant d'urgence, ce qui
est permis parce qu'il vient
d'une ligue inférieure.

DUFOUR BRILLE

Les As tenteront de prendre
leur revanche sur Baba Dufour
mardi, mais ils auront fort à
faire.

Le cerbere trifluvien fut
superbe contre le trio Beren-
son-Boudrias-Cournoyer au pre-
mier vingt, il sauva contre Gray
à la 2e et sur une échappée de
Morton et Sutherland. Enfin,
il bloqua une montée de Hicks

et une de Berenson au 3e
vingt.

Les meilleurs moments des
As furent vers la fin de la
joute quand ils durent jouer
une minute à trois contre cinq:
Hanna, Morrison et Berenson
s'acquittèrent de leur tâche à
merveille.

Il y avait 6,715 spectateurs
dont deux autobus du Booster
Club des Bears de Hershey qui
effectuaient leur visite annuelle
à Québec.

SOMMAIRE

Première période	
Aucun but.	Punitions: Ashbee 1:20, Boudrias 16:18.
Deuxième période	
Aucun but.	Punitions: Balfour 3:20, Blackburn 14:18.
Troisième période	
1—Hersey, Stankiewicz (seul) 2:30	Punitions: DeJordy 10:55, D. Harvey 16:26, Morton 17:25.
ARRÊTS	
Dufour 9 13 5-30	Wakely 10 9 14-33
Assistance: 6,725.	

Sommaires de l'Américaine

SOMMAIRE	
Première période	
1—Baltimore, Schunkel (seul) ... 3:33	2—Pittsburgh, MacDonald ... 13:13
3—Pittsburgh, Hall (Spencer, Erickson) ... 14:00	Punitions: Erickson 2:21, Guidolin 4:33, 7:06, Erickson 16:18.
Deuxième période	
Aucun but.	Punitions: Watson 0:41, Guidolin 5:01.
Troisième période	
4—Baltimore, Taylor (Labossière) ... 8:29	Punitions: Taylor 1:02, Marcon, double mineure, 1:02, Erickson 1:32, Goegan 9:27, Sternz et Erickson 10:39
Price 12:07.	
Période supplémentaire	
Aucun but.	Punitions: Taylor 0:34, Goegan 3:44.
ARRÊTS	
Bolavert 10 11 7 5-33	Bassett 12 10 7 5-34
Assistance: 5,750.	

SOMMAIRE	
Première période	
1—Springfield, Kilrea (Anderson, Miller) ... 1:55	2—Springfield, Olson (White, Foley) ... 8:30
Punitions: Keller 2:14, Miller 4:49, Amadio, majeure 0:51, Balfour, majeure, 5:51, Yanosik 15:01, Rolfe 19:53.	
Deuxième période	
3—Hershey, Nylonski (Draper) ... 0:36	4—Hershey, DeJordy (Cline, Yanoski) ... 10:48
Punitions: Balfour 3:05, Anderson 8:11, Keller 12:27, Côté et Ashbee 15:15.	
Troisième période	
5—Springfield, White (Kilrea, Anderson) ... 9:06	6—Springfield, Côté (Young) ... 19:02
Punitions: Côté 3:12, Keller 3:12, 8:28.	
ARRÊTS	
Dufour 15 16 12-37	Caron 8 10 8-28
Assistance: 3,266.	

SOMMAIRE	
Première période	
1—Cleveland, H. Glover (Attwell, Mattiussi) ... 7:34	2—Cleveland, Speer (Wilkie, Larkin) ... 17:44
Punitions: Van Impe 7:14, Mattiussi 9:45, Lanyon 15:31.	
Deuxième période	
3—Cleveland, Attwell (F. Glover, Mattiussi) ... 7:54	4—Cleveland, H. Glover (Attwell, Mattiussi) ... 8:44
5—Cleveland, Mattiussi (Courcy) ... 11:44	Punitions: Popell 4:49, Mizeuk 6:11, Chadwih, majeure 8:44, Martin 12:24, Hannigan 13:24.
Troisième période	
6—Buffalo, Melnyk (Popell) ... 11:16	7—Buffalo, Melnyk (Popell) ... 12:01
8—Cleveland, Mattiussi (Courcy, Ellett) ... 19:33	Punitions: Wilkie 0:51, Ellett 4:32, Van Impe 13:56, 15:01.
ARRÊTS	
Chadwih 12 15 14-41	Binkley 12 9 6-27
Assistance: 3,632.	

Victoire facile des Américains de Rochester

ROCHESTER (P.A.) — Les Américains de Rochester ont écrasé les Indiens de Springfield 8-2 dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Gerry Ehman a réussi le truc du chapeau dans les 12 premières minutes de jeu du match après que Stan Smrke eut ouvert le pointage au profit des locaux à la 9e seconde de jeu.

Dale Rolfe a réussi le premier but des Indiens, puis Smrke et Jim Pappin ont porté la marge à 6-1 au second engagement.

Dick Gamble et Eddie Litzenberger ont ajouté au total des locaux dans la dernière reprise, où Gerry Folger a compté le deuxième but des visiteurs.

BUFFALO (P.A.) — Art Stratton et Oscar Gaudet ont compté à deux reprises chacun en conduisant les Bisons de Buffalo à un gain de 5-3 sur les Clippers de Baltimore hier soir, ce qui a mis fin à la série de neuf parties sans revers des Clippers dans la ligue Américaine de hockey.

Ron Ingram et Sandy McGregor ont d'abord donné une avance de 2-1 aux visiteurs dans la première période, où Paul Popiel a répliqué pour les locaux.

Gordon Labossière a porté la marge à 3-1 avant que Stratton et Gaudet ne se mettent à l'oeuvre.

PROVIDENCE (P.A.) — Un but de Doug Senior, à 33 secondes de la période supplémen-

taire a permis aux Barons de Cleveland de l'emporter 5-4 sur les Reds de Providence dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Bob Courcy et Dave McComb ont égalé les chances alors qu'il ne restait que huit minutes de jeu dans la troisième reprise.

Pierre Brillant, avec deux buts, et Jeanot Gilbert avaient donné l'avance aux Reds, mais Bob Ellett et Wayne Larkin avaient réduit la marge à 3-2 au deuxième engagement.

Le tournoi mondial de hockey débutera jeudi

TAMPERE, Finlande (P.A.) — Les citoyens de Tampere se préparent fébrilement au championnat mondial de hockey amateur, soit le plus grand événement sportif dans l'histoire de la cité.

Le tournoi débutera jeudi et durera 11 jours. La Russie défendra alors son titre mondial contre sept équipes rivales, y comprise celle du Canada.

Tampere a consacré \$2,000,000 à un nouvel aréna et s'est ainsi assuré les honneurs du tournoi devant la capitale Helsinki pour la première fois.

Les trois principales équipes de la cité, Tappara, Ilves et T.K.V. ont remporté le championnat national à 13 reprises au cours des 16 dernières années.

Le conseil municipal a commencé l'érection de la bâtisse en juin dernier. Elle peut accommoder 10,200 spectateurs assis surtout sur les côtés de la surface glacée.

L'université et l'école de Tampere seront fermées pendant le tournoi. On a bien besoin de l'Hôtel de l'Université pour recevoir les visiteurs, mais on croit aussi que trop d'éco-



Olivier Samson a conduit une équipe du Jacques-Cartier au championnat provincial de curling mixte, samedi après-midi, au Québec Winter Club. Les porteurs de la Cité de Champlain ont défait en finale l'équipe de Trois-Rivières pour avoir gagné la coupe d'or O'Keefe et se mériter le droit de représenter la province de Québec au championnat national, à Toronto, du 15 au 20 mars prochain. Dans l'ordre on remarque, Mme Claire Matte, troisième; Marcel Jobin, second; Olivier Samson et le lead, Mlle Jacqueline Caron.
(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Une équipe de Québec prendra part au championnat national de curling mixte

(Par Jean-Claude Laprise) quelque peu fatigué et n'avait pas joué le curling qu'il a l'habitude de jouer. Cependant, le ring d'Olivier Samson du club de curling Jacques-Cartier sera le délégué de la province de Québec au championnat national de curling mixte O'Keefe, à Toronto du 15 au 20 mars prochain.

Le quatuor de Québec s'est vu décerner cette responsabilité, samedi après-midi, sur la glace no 15 du Québec Winter Club, en remportant le match décisif du tournoi provincial aux dépens de l'équipe Wabasso de Trois-Rivières par 9 à 8 dans une fin de partie qui restera gravée longtemps dans la mémoire de ceux qui ont été témoins de cette finale quand Samson lança une pierre précieuse au dernier bout pour le gain de la victoire.

Ce fut un moment critique pour le skip de la Vieille Capitale qui était en arrière 8 à 7 avant le dernier bout.

Il devait à tout prix marquer un point, sinon le compte serait demeuré égal 8 à 8 puisque l'équipe de Québec était déjà assurée d'une égalité avec la dernière pierre de Samson.

La pierre du skip fut lancée avec une précision étonnante pour se placer côte à côte avec l'autre pierre. Après le match, Samson déclara qu'il était

Dans l'Américaine

	B.	A.	Pts
Stratton, Buf	20	64	84
Lunde, Buf	39	42	81
Litzenberger, Roc	29	48	77
Smrke, Roc	19	55	74
Hannigan, Buf	26	45	71
Hicks, Qué	29	41	70
Ehman, Roc	31	37	68
Morton, Qué	28	37	65
Hoekstra, Qué	25	39	64
Melnyk, Buf	22	40	62
Kilrea, Spr	18	43	61
Gamble, Roc	35	25	60
Gray, Qué	34	26	60
Courcy, Cle	30	30	60

Les prochains 'Briers' à Halifax et Ottawa

SASKATOON (P.C.) — Les directeurs de l'Association nationale de curling ont choisi, hier, Halifax et Ottawa comme endroits des championnats canadiens en 1966 et 1967.

On a annoncé les choix lors du banquet qui a précédé le tirage au sort des 11 équipes qui s'affronteront dans un tournoi à la ronde, à partir de cet après-midi, en vue du championnat 1965.

On a dérogé à la tradition d'annoncer les endroits seulement un an d'avance en raison du centenaire de la Confédération en 1967. D'ailleurs, on a convenu que la capitale fédérale était l'endroit logique à cette occasion.

Tout à l'heure, les rings niveleront le pointage dans les 4e, 6e et 7e bouts. Avant la finale, Trois-Rivières était demeuré invincible avec 6 gains et Québec montrait 5 gains et une défaite. L'équipe de Giroux se composait de Claire Giroux, Lise Fortier et Yvon Morissette.

Les experts favorisent la Saskatchewan, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard dans cette compétition annuelle, à laquelle participe le Québec.

Québec 023 001 100 2-9
Trois-R. 300 210 011 0-8

Un vrai gros GIN du pays

CAP TRINITE LE LONG DU SAGUENAY
Tout comme la Cap Trinité Long du Saguenay fait l'admiration des visiteurs de Saguenay, BEAUGESTE s'est imposé à l'admiration des amateurs.

40 OZ. \$7.15
25 OZ. \$4.70
10 OZ. \$2.05
(TAUX DE VENTE DE 6% INCLUSE)

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield



Les Rangers ont enfilé dix rondelles au fond des filets des Maple Leafs en fin de semaine sans se soucier si c'était Terry Sawchuk ou Johnny Bower qui les gardaient. Samchuk, qui l'on voit ici en mauvaise posture aux pieds de Jean Ratelle et Allan Stanley a encaissé quatre buts samedi, à Toronto et Johnny Bower qui le remplaçait hier soir à New York fléchit à six reprises devant les Newyorkais possédant encore des chances mathématiques de se qualifier pour les séries Stanley (Photo L'Action, par Marcel Lafore)

Seuls les Red Wings et les Rangers ont gagné samedi soir

Par la PRESSE CANADIENNE
Des buts de Henri Richard et Dick Duff, au troisième engagement, ont permis aux Canadiens de Montréal d'annuler 3-3 avec les Black Hawks de Chicago samedi soir.
Les visiteurs avaient pris une

avance de 3-1 à la première période grâce à des buts de Stan Mikita, John McKenzie et Ken Wharram tandis que John Ferguson comptait au profit des locaux.
Charlie Hodge a brillé dans la dernière reprise avec 16 de ses 23 arrêts, soit le même total de Glen Hall.

Bobby Hull a fait un retour au jeu après une absence de trois matches et a inspiré les Hawks au dernier engagement, après n'avoir participé qu'aux jeux de puissance jusque-là.
On a refusé un but à Jacques Laperrière en raison d'un hors jeu à la première période.

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE
1—Chicago, Wharram (20) 8:39
2—Chicago, McKenzie (8)
3—Montréal, Ferguson (10) 7:09
4—Chicago, Mikita (23) 11:07
Punitions: Rousseau 3:45, Nesterenko 7:48, Picard, Maki 9:37, Jarrett 11:32, Wharram mineure, Béliveau, double mineure 16:10, Talbot 17:50, Mohns 18:29.
DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Punitions: Esposto 2:48, Béliveau 5:42, Bohns 8:08, 15:20, Picard 9:53.
TROISIÈME PÉRIODE
1—Montréal, Richard (21) 11:07
2—Montréal, Duff, (8) 4:01
3—Montréal, Ferguson (10) 10:07
Punitions: MacNeil 2:17, Larose 16:32.
ARRÊTS
Hall 12 9 7-28
Hodge 10 2 16-28
Assistance: 15,871.

LEAFS - RANGERS
Les Rangers de New York ont anéanti pratiquement les espoirs des Leafs de Toronto de finir au premier rang de la LNH en l'emportant 4-3 samedi soir.
Vic Hadfield a profité d'une punition rivale pour assurer le gain des visiteurs, dont les autres compteurs ont été Jean Ratelle et Rod Selling, avec deux buts.

Dave Keon a également compté à deux reprises pour les Leafs, dont le total a été complété par Ron Ellis.
Marcel Paillé, qui a remplacé Jacques Plante blessé en se rendant au Gardens, a effectué 27 arrêts contre les 20 de Terry Sawchuk.

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE
1—Toronto, Keon (16) 3:32
Punitions: Selling 5:37, Bastingie 7:34, Brewer 13:40.
DEUXIÈME PÉRIODE
2—New York, Selling (2) 2:02
3—New York, Ratelle (3) 10:40
4—Toronto, Keon (17) 10:40
5—Toronto, Ellis (17) 13:58
Punitions: Brewer 0:22, Hadfield 6:29, Douglas 14:28, Ingardfield 19:38.
TROISIÈME PÉRIODE
1—New York, Selling (3) 10:24
2—New York, Hadfield (13) 14:34
Punitions: Brown 0:22, Hadfield 6:29, Douglas 14:28, Ingardfield 19:38.
ARRÊTS
Paillé 8 12 7-27
Sawchuk 5 8 7-20
Assistance: 14,239.

WINGS - BRUINS
Les Red Wings de Détroit ont remporté leur 9e victoire successive devant leurs partisans en triomphant des Bruins de Boston 4-1 samedi. Ils ont ainsi égalé leur propre record local, remontant à 1951-52.
Bruce MacGregor a réussi le point victorieux avec son 20e but de la saison. Norm Ullman a récolté trois aides, dont deux sur les buts de Floyd Smith et Alex Delvecchio dans les dernières minutes de jeu.
Gordie Howe avait profité d'une punition rivale pour ouvrir le pointage au profit des locaux tandis que Ed Westfall comptait l'unique but des visiteurs, peu après le but de MacGregor, le tout au premier engagement.

Bruce MacGregor a réussi le point victorieux avec son 20e but de la saison. Norm Ullman a récolté trois aides, dont deux sur les buts de Floyd Smith et Alex Delvecchio dans les dernières minutes de jeu.
Gordie Howe avait profité d'une punition rivale pour ouvrir le pointage au profit des locaux tandis que Ed Westfall comptait l'unique but des visiteurs, peu après le but de MacGregor, le tout au premier engagement.

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE
1—Détroit, Howe (22) 14:22
Punitions: Woytowich 3:02, MacGregor 5:37, Barkley 7:09, Johnson 13:29, Green 13:02, 18:15.
DEUXIÈME PÉRIODE
2—Détroit, MacGregor (20) 15:10
3—Boston, Ullman (6) 19:39
4—Boston, Woytowich (6) 16:27
Punitions: Westfall 9:29, MacDonaid 9:52.
TROISIÈME PÉRIODE
4—Détroit, Smith (13) 16:00
5—Détroit, Delvecchio (17) 19:39
Punitions: Henderson 0:26, 8:37, Kurtenbach 9:01, Murphy 12:10, Lindley 13:02, Kurtenbach 13:02, Oliver 18:23.
ARRÊTS
Norris 8 13 14-36
Crosier 6 9 6-21
Assistance: 11,962.

Double victoire des Wings et double échec des Leafs

Les Rangers gagnent aussi à deux reprises

DETROIT (PA) — Parker MacDonald y est allé de deux buts et Norm Ullman, d'un truc du chapeau, hier soir, alors que les Red Wings de Détroit ont vaincu les Canadiens de 5-1. La partie a été marquée d'une bataille impliquant Gordie Howe et Al Langlois, des Wings, ainsi que John Ferguson et Noël Picard, des Canadiens. Le gain était le 10e consécutif des Wings devant leurs partisans, soit un de plus que leur record local antérieur remontant à 1951-52. De plus, c'était la 7e victoire des Wings aux dépens des Canadiens en 12 matches, y compris deux verdicts nuls, et elle leur a permis de s'approcher à deux points des Montréalais, détenteurs du deuxième rang de la LNH.

C'était la première fois en 13 ans que les Wings avaient le meilleur sur les Canadiens dans la saison.

Claude Provost a privé Roger Crozier d'un blanchissage en profitant d'une punition rivale à mi-chemin du dernier engagement.

Charlie Hodge a brillé pour les visiteurs au premier engagement, mais Crozier a récolté 25 de ses 33 arrêts au cours des deux dernières reprises.

La bagarre a éclaté au début de la dernière période alors que Ferguson s'en est pris à Langlois. Ferguson a semblé avoir le meilleur aux points tandis que Picard neutralisait Howe en lui passant son chandail par-dessus la tête. Toutefois, lorsque Howe s'est dégaîlé, il a atteint la recrue avec deux soles droites et Picard a retiré par la suite.

Le revers laisse les Leafs à quatre points du Détroit, installé au troisième rang à la suite de son gain de 5-1 aux dépens des Canadiens de Montréal dans la soirée.

Six Rangers se sont divisés les buts des vainqueurs, mais ce fut Paillé avec ses 40 arrêts, six de plus que son rival Johnny Bower, qui a tenu les Leafs à l'écart après que Jean Ratelle, Vic Hadfield et Bill Hicks eurent obtenu une avance de 3-0 aux locaux au tout début du match.

TROISIÈME PÉRIODE
3—Montréal, Provost (Richard, Balon) 9:19
6—Détroit, Ullman (MacGregor, Fonteyne) 18:53
Punitions: Lindsay 1:02, Ferguson, majeure et mauvaise conduite, Langlois, majeure et mauvaise conduite, Howe, majeure, Picard, majeure, 2:42, Talbot 5:21, Fonteyne 7:29, Larose, Smith 16:16, Harris 18:42, Langlois 19:21.
ARRÊTS
Hodge 18 3 7-28
Crozier 8 14 11-33

Andy Bathgate et Frank Mahovlich furent les seuls Leafs capables de prendre Paillé en défaut.

Doug Robinson, Don Marshall, et Lou Angotti ont complété le total des vainqueurs.

Les Rangers se sont ainsi assurés les honneurs de la série contre les Leafs, qui en étaient à leur quatrième défaite successive. Les Rangers comptent, en effet, cinq gains et cinq verdicts nuls avec les Leafs en 12 matches cette saison.

A NEW YORK
NEW YORK (PA) — Grâce à une poussée de trois buts au cours des 2 1-2 premières minutes de jeu, les Rangers de New York ont vaincu les Maple Leafs de Toronto 6-2 hier soir alors que Marcel Paillé a brillé dans les filets des vainqueurs.
Le revers laisse les Leafs à quatre points du Détroit, installé au troisième rang à la suite de son gain de 5-1 aux dépens des Canadiens de Montréal dans la soirée.

Six Rangers se sont divisés les buts des vainqueurs, mais ce fut Paillé avec ses 40 arrêts, six de plus que son rival Johnny Bower, qui a tenu les Leafs à l'écart après que Jean Ratelle, Vic Hadfield et Bill Hicks eurent obtenu une avance de 3-0 aux locaux au tout début du match.

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE
1—New York, Ratelle (6) (Robinson, Gilbert) 0:50
2—New York, Hadfield (16) (Marshall, Neilson) 1:53
3—New York, Hicks (5) (Ingardfield, Hicks) 2:16
4—Toronto, Bathgate (15) (Paillard, Kelly) 16:40
Punitions: Stewart 2:38.
DEUXIÈME PÉRIODE
5—New York, Robinson (6) (Ratelle, Gilbert) 7:50
6—Toronto, Mahovlich (18) (Paillard, Horton) 10:25
7—New York, Marshall (16) (Ullman, Hadfield) 13:49
Punitions: Selling, Baum 15:03, Brewer 17:28.
TROISIÈME PÉRIODE
8—New York, Angotti (8) (Ingardfield, Hicks) 9:14
Punitions: Moore 6:35, Hillman 13:29.
ARRÊTS
Bower 12 10 12-34
Paillé 11 12 17-40
Assistance: 14,623.

Les Bruins s'offrent une victoire de 5-4 à Chicago

CHICAGO (P.A.) — Les Bruins de Boston sont revenus de l'arrière aîeux reprises hier soir et ont vaincu les meneurs de la LNH, les Hawks de Chicago, 5-4. Ces derniers ont toutefois conservé leur avance de trois points en tête du circuit, car les Canadiens ont succombé 5-1 à Détroit. Des buts d'Ed Westfall et Johnny Bucyk, au dernier engagement, ont procuré le gain aux visiteurs après que les Hawks eurent pris une avance de 4-3.

Bucyk a dirigé l'offensive des Bruins avec deux buts et deux aides.

Tom Johnson, des Bruins, a dû prendre le chemin de l'hôpital à la suite d'une collision avec Chico Maki au deuxième engagement.

Le gardien-recrue Jack Norris a effectué 29 arrêts en remportant son deuxième triomphe sous la grande tente.

Eric Nesterenko et Stan Mikita ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux, mais les Bruins ont répliqué avec une poussée de trois buts en 85 secondes dans le deuxième engagement. Wayne Rivers, Bucyk et Murray Oliver ont compté dans ce court intervalle.

Pierre Pilote et Maki ont en-

suite redonné l'avantage aux locaux avant les buts égalisateurs et victorieux de Westfall et Bucyk dans la dernière reprise.

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE
1—Chicago, Nesterenko (12) (Ravlich, Hall) 15:25
Punitions: Mohns 0:54, Oliver 5:28, Green, Pilote 7:22, Vasko 14:14, Woytowich 15:59.
DEUXIÈME PÉRIODE
2—Chicago, Mikita (26) (Mohns, Vasko) 5:4
3—Boston, Rivers (9) (Oliver, Bucyk) 7:32
4—Boston, Bucyk (18) 7:46
5—Boston, Oliver (17) (Bucyk) 8:57
Punitions: Mazer 4:12, 12:08, Vasko 9:44, Rivers 15:15, Maki, Rivers 17:28, Hay 17:42.
TROISIÈME PÉRIODE
6—Chicago, Pilote (12) (Maki, Jarrett) 1:41

LES COMPTEURS
B. A. Pts
Mikita, Chi 26 50 76
B. Hull, Chi 28 29 67
Ullman, Det 27 32 59
Froystad, Mi 24 32 56
Howe, Det 22 31 53
Esposto, Chi 22 30 52
Pilote, Chi 19 17 42
Richard, Mi 21 26 47
Backstrom, Mi 19 28 47
Gilbert, N.Y. 22 24 46
Goyette, N.Y. 12 34 46

ARRÊTS
Norris 13 5 12-30
Hall 13 5 12-30
Assistance: 16,966.

BOXE

NEW YORK (AFP) — L'Américain Zora Folley, quatrième poids-lourd mondial, a infligé à l'Argentin Oscar Bonavena la première défaite de sa carrière professionnelle et a démontré au jeune boxeur que rien ne remplaçait l'expérience.

Folley, à 32 ans, a donné une leçon en 10 rounds au boxeur aux cheveux noirs bouclés qui ne put remporter un seul round.

Plante s'est encore fait mal au genou

TORONTO PC Alors que ses coéquipiers célébraient leur gain de 4-3 aux dépens du Toronto samedi soir, Jacques Plante, du New York, articulaient l'état glacé des troitoirs torontois.

Plante devait prendre part à son premier match en six parties des Rangers, mais il a eu du mal à se rendre au Gardens.

Il a glissé sur le trottoir à la sortie de l'hôtel et s'est forcé le genou droit, le même qui avait causé son passage à Baltimore, de la LAH, au début de la saison.

Plante a rappelé un semblable malaise à l'autre genou il y a plusieurs années, lequel avait nécessité une opération.

Il ne croit pas que le genou ait besoin d'une opération immédiate, mais il a l'intention d'en parler avec la direction de l'équipe si le malaise persiste d'ici la fin de la saison.

Plante prétend que son genou gauche est maintenant en parfait état, mais il ignore quel sera le résultat d'une opération au genou droit.

Le pilote Red Sullivan était toutefois prêt à utiliser Plante au cas où Marcel Paillé aurait subi une blessure grave. Selon lui, on aurait pu "geler" le genou de Plante en cas d'urgence, car il était inscrit sur la liste des joueurs comme gardien substitut.

Les protégés du R. P. Bauer n'ont pu vaincre des anciens de la Nationale

TORONTO (P.C.) — Les représentants du Canada au tournoi mondial de hockey amateur ont dû se contenter d'un verdict nul de 2-2 contre une équipe d'anciens joueurs de la LNH hier soir.

Au fait, les Canadiens, qui s'embarqueront pour l'Europe aujourd'hui, ont dû combler un déficit de deux points dans la dernière période et, seule, la tenue de leur gardien Ken Broderick leur avait permis de demeurer dans la lutte jusque là.

Danny Lewicki a d'abord donné une avance de 1-0 aux anciens dans le premier engagement, puis Jack McIntyre a porté l'avantage à 2-0 au début de la dernière reprise.

Toutefois, des buts de Reg Abbott et Roger Bourbonnais ont permis à l'équipe nationale d'égaliser le compte et les jeunes jambes commencent à dominer dans les 10 dernières minutes du match.

Les Canadiens ont commencé en lions, mais Lewicki a su profiter d'une punition rivale pour ouvrir le pointage au premier engagement.

Les représentants du Canada ont dominé le jeu alors qu'ils

avaient l'avantage numérique, mais les dures mises en échec de Gus Morrison et Bob Goldham les tenaient en échec.

McIntyre a porté le compte à 2-0 avant que Abbott ne profite d'un avantage numérique de deux hommes pour réduire la marge. Enfin, Bourbonnais a égalé les chances à 7:05. C'est par la suite que les Canadiens ont dominé complètement devant la fatigue des anciens.

Même si c'était un match hors concours, Ivan Irwin a failli en venir aux prises avec Gary Rieneen et Grant Moore.

Après la rencontre, les anciens de la ligue Nationale de hockey étaient d'avis que les représentants du Canada au championnat mondial de hockey amateur manquaient beaucoup d'expérience dans le jeu d'ensemble.

Toutefois, ils croyaient également que l'équipe canadienne était bâtie autour d'un noyau de bons joueurs amateurs capables de s'améliorer.

Il s'agissait du dernier match hors concours de l'équipe nationale avant son départ pour l'Europe, ce soir, en vue du tournoi mondial qui débutera à Tampere, Finlande, jeudi.

Bob Goldham, ancien porteur-coups du Toronto, Détroit et Chicago et membre de la deuxième équipe d'étoiles de la LNH en 1954-55, ne tarissait pas d'éloges à l'endroit des Canadiens.

"Ils alignent un bon gardien de but et le noyau d'une bonne équipe, mais ils évoluent comme des étrangers sur la glace?" Sid Smith, membre des équipes d'étoiles en 1950-51 et 1954-55, était d'avis que l'équipe nationale était une bonne équipe de jeunes.

Smith, qui a évolué avec les champions amateurs de Whitby en 1958, s'est refusé à toute comparaison avec l'équipe actuelle.

"Les Dunlops de Whitby avaient évolué ensemble pendant toute une saison", a précisé Smith. "Le Père Bauer a conçu une bonne idée en voulant former une équipe amateur avec des étudiants universitaires, mais il leur doit affronter le problème d'en perdre quelques-uns chaque année, d'autant plus qu'il ne peut les faire jouer ensemble pendant toute une saison".

Le gardien John Henderson, qui a également évolué avec Whitby en 1958, croyait également que les Canadiens manquaient d'expérience, précisant que les Dunlops "les auraient écrasés".

Il a ajouté: "Nous sommes des vieux et ils ne nous ont pas déclassés sur la glace. Ils n'ont pas lancé avec force et ils n'ont pas affiché de jeu d'ensemble. Ils ont besoin de s'améliorer considérablement s'ils veulent battre la Russie".

Henderson a, par ailleurs, loué la tenue du gardien Ken Broderick qui a empêché les anciens d'écraser les Canadiens.

Enfin, Ivan Irwin, ancien porteur-coups des Rangers de N.Y., s'est dit d'avis que l'équipe nationale était bonne.

EN RUSSIE
MOSCOU (P.C.) — Grâce à un but de l'aillier Al MacLean, alors qu'il restait un peu plus que six minutes de jeu, le Canada a annulé 3-3 avec la Russie dimanche.
Un autre but de MacLean a

été refusé subséquemment sous prétexte qu'il avait poussé le disque avec son patin. Les arbitres ont tenu à leur décision en dépit des protestations véhémentes des Canadiens.

On sait que l'équipe canadienne ne comptait que trois joueurs qui participent au championnat mondial cette semaine en Finlande. Celle des Russes comptait au moins six joueurs qui feront le voyage à Tampere.

Ross Parke et Tom Rendall ont complété le total des Canadiens.

Les Canadiens ont critiqué vertement la tenue des arbitres après le match, s'en prenant surtout à l'officiel polonais, mais l'arbitre suisse a donné raison à son confrère sur toute la ligne, y compris le but refusé aux visiteurs.

Le pilote Gord Simpson a révéité que les Russes l'avaient traqué royalement pendant leur séjour de trois jours à Moscou où les Canadiens ont pu visiter et acheter des souvenirs pour rapporter au Canada.

LA FAMILLE TETEPECHE



Je vais rester ici un petit moment afin de humer un peu les senteurs de ce chou délicieux combiné chatain.

Non chéri, nous n'avons pas de chou pour le souper, ça doit être une voisine.

Je ne puis sentir l'arôme du chou lorsque c'est celui de voisin.

TERRY ET LES PIRATES



Vous avez tiré les ficelles à Washington, lesquelles m'ont entraîné dans cette affaire. Maintenant, tirez-en un afin que je puisse oublier Karlis, Anatole.

"En ai assez de jeux torcheux dans l'ombre. Je veux être avec les troupes, les avions. Je suis un pilote. Laissez-moi travailler dans mon domaine."

par George Wunder



Et, Anatole se rend dans un obscur bureau où il prépare un long message chiffré.

Importantes victoires de Pomerleau et Nancy Greene

Pierre Lebrun se classe 3e dans le combiné

Par la PRESSE CANADIENNE

André Pomerleau, de Thetford Mines, et Nancy Greene, de Rosland, C.-B., ont remporté les titres combinés des championnats seniors canadiens de ski en ce qui concerne le combiné, à Thetford Mines. Pomerleau, âgé de 18 ans, impeccable dans le slalom, a perdu seulement 28.06 points dans la descente que Mlle Greene était impeccable dans les deux épreuves.

Freddy Plangger, du Québec, a pris le deuxième rang avec un total de 34.35 points de punition, en avant de Pierre Lebrun, de Québec, avec 47.43 points.

Vicki Rutledge, d'Ottawa, est classée deuxième chez les skieuses avec un total de 91.24 points contre les 171.02 de

Heater Quipp, du Québec. Pomerleau, Mlle Greene et Rutledge sont membres de l'équipe nationale du Canada.

AUTRES CONCURRENTS
Quelques autres membres de l'équipe nationale ont, toutefois, connu des difficultés. Almi, Scott Henderson, de Banff, et Gerry Rinaldi, de Kimberley, qui avaient fini égaux au premier rang dans les descentes vendredi, ont fait des chutes

dans le slalom et perdu leurs chances au titre combiné.

Plangger et Lebrun ont suivi Pomerleau dans le slalom. Pomerleau s'était classé 9e, Pomerleau, 10e et Lebrun, 14e dans les descentes vendredi, dans le slalom et Mlle Quipp, qui avait pris le 6e rang dans les descentes.

SLALOM GEANT
Mlle Greene a complété le balayage en triomphant dans le slalom géant, dimanche, avec un temps de 110.80 secondes.

Roddy Hebrun, de Vancouver, a remporté le slalom géant masculin en 104.34, suivi de Rinaldi en 109.90 et Henderson en 109.91.

Mlle Rutledge a fini deuxième dans le slalom géant féminin en 111.76, suivie de Mme Crutchfield Bobock en 113.11.

COURSE DE FOND

A St-Hilaire, l'Américain Larry Damon a remporté le championnat annuel de la zone laurienne dans la course de fond de 15 kilomètres en 57:50.

Leo Lehtonen, de Morin Heights, a remporté la course des vétérans en 64:07; Barber Enger, de Leoben, N.H., a triomphé dans les 5 kilomètres féminins et le fils de Lehtonen, Jarko, l'a emporté chez les juniors.



Il s'est même produit des embouteillages sur le fleuve hier après-midi, comme il en survint beaucoup sur la terre ferme, particulièrement dans la haute-ville de Québec. Peu après le départ des rameurs professionnels quatre canots se heurtèrent au large de la rive nord et cette quadruple collision retardarda sérieusement la partie-couleurs de la Baunderie de Lévis, de l'Anglo Pulp, du Club Nautique de la Mauricie et de la Galerie Sportive qui se firent d'ailleurs devancer à l'arrivée par les trois autres embarcations ayant pris part à la seconde épreuve.



● André POMERLEAU



● Nancy GREENE

Le Rouge et Or annule à Guelph

SOMMAIRE
Première période
1-Laval, Carroll (Blake, Vandal) ... 1:08
Punitions : Guilmond 1:09, Hébert 3:37, Maylin 13:13, Richard 17:47.
Deuxième période
2-Guëlph, Maylin (Elder, Main) ... 1:06
3-Laval, Hébert (seul) ... 8:02
Punitions : Guilmond 1:52, Guilmond 7:32, Elder 10:40, Maylin 11:08, Normand 12:19, Gervais 16:21, Shave 17:40.
Troisième période
4-Laval, Carroll (Guilmond, Hébert) ... 10:47
5-Guëlph, Elder (Main) ... 12:54
6-Guëlph, Elder (Main, Maylin) ... 16:35
Punitions : Guilmond 2:37, Hébert 3:34, Maughan 4:48, Hawkins 6:55, Elder 7:28, Elder 8:31, Gervais 12:12, Maughan 16:32, Richard 18:11.

Début des éliminatoires de la ligue Junior Spéciale

Par Jean Pouliot
La ligue Junior Spéciale ouvre ses séries éliminatoires ce soir au Colisée par la présentation d'un programme double opposant le Lévis au Canadian Tire and Repêch et le Montmorency au Québec-Ouest. Les séries semi-finales sont des affaires très dans le jour.
Les champions de la saison régulière, le C.T.R., doivent être établis favoris dans leur série contre Lévis, mais deux facteurs invitent les hommes de Roger Huot à ne pas se montrer trop confiants. D'une part, le fait que les As juniors se soient classés dans les éliminatoires de la Junior A du Québec peut signifier le rappel de joueurs-étoiles à tout moment. D'autre part, la présence de Jacques Dussault derrière le banc du Lévis a redonné de l'aplomb aux Lévisiens.
Le C.T.R. a gagné neuf des onze joutes contre Lévis con-

tre une seule défaite et une nulle, mais six des victoires ont été enregistrées par la marge d'un seul point. Ce sera un duel entre le duo Beaulieu-Gilbert, qui a conservé la meilleure moyenne de la ligue et Michel Bernier, champion provincial junior, qui est à son meilleur durant les éliminatoires. Dussault compte sur une équipe plus pesante pour ralentir l'attaque balancée de Huot, alors que le meilleur franc-tireur du circuit, Claude Bernier, pourrait régler bien des issues serrées.

Dans la série Montmorency vs Québec-Ouest, on s'attend au contraire à des pointages élevés puisque durant la saison régulière, seulement deux des 11 joutes ont vu moins de sept buts, et cela même si l'on joue des périodes de 15 minutes. Le Montmorency a les devants par 6 gains contre trois défaites et deux nulles.

Le premier compteur du circuit, Gilbert Tremblay, s'aligne pour Raymond Touchette tout comme le franc-tireur le plus prolifique, Richard Massicotte qui a accumulé 37 buts en 25 parties. Par contre, les Genois, Pelletier et Belchat ont fait la pluie et le beau temps pendant une grande partie de la saison. Donc, deux séries excitantes en perspective à compter de ce soir au Colisée.

Duel final de la ligue PROGRESSION

Les Bulldogs et les Loups ont tous deux réussi à s'accrocher à une avance de cinq buts réalisée dans la première partie des semi-finales de la Progression pour réussir à l'emporter dans leur série respective de deux parties au total des points.

Lundi soir, à l'Aréna, les Bulldogs ont perdu 7-5 contre les Aigles mais grâce à un gain de 6 à 1 lors de la première partie, ils ont remporté la série 11-8.

Les Loups ont fait de même contre les Castors. Après avoir pris une avance de 5-0 dans le premier match, ils ont perdu 6-2 lundi, mais au total, ils l'emportent 7-6.

C'est encore une fois un gardien de buts qui a été la vedette de ce dernier programme double. Jean-Guy Mercier, des Loups, est celui qui a sauvé ces derniers de l'élimination, effectuant plusieurs arrêts-clés contre le feu nourri et presque continu des Castors qui ont joué en lions dans leur tentative pour remonter la pente.

La joute Aigles-Bulldogs a été particulièrement rude et les arbitres ont distribué pas moins de quinze punitions. On présentera ce soir la finale qui consistera en une seule joute à finir entre les Bulldogs et les Loups. Cette joute débutera à 8 heures et les trois périodes seront chronométrées au complet.

LES FRERES LACHANCE PERDENT LA SUPREMATIE DES COURSES EN CANOTS

Par Jacques REVELIN

Les deux courses en canots disputées hier après-midi sous un soleil radieux et sur les glaces mouvantes du St-Laur furent tour à tour animées par une lutte très contestée entre deux équipes de chaque classe qui ramèrent avec énergie ou tirèrent leur embarcation sur les petites banquettes raboteuses pour se disputer la victoire.

Chez les professionnels, la confrontation vive entre le canot de Craven "A" dirigé par Paul Bégin et celui de Christie Brow occupé par les fameux frères Lachance de Montmagny, vainqueurs à huit reprises de cette classique du Carnaval d'hiver de Québec. Détenant une légère avance au qual de Lévis, Paul Bégin et ses rameurs réussirent à conserver la tête jusqu'à leur retour au Bassin Louise où ils pénétrèrent 29 secondes avant leurs rivaux, conduits par Noël Lachance, qui ont ainsi concédé pour une rare fois la victoire et perdu du même coup la suprématie d'un sport dans lequel ils demeurent néanmoins de grands spécialistes.

Le canot de Craven "A" était propulsé par Jean-Claude Bacon, Claude Desbiens, Paul Roy et Laurent Pelletier que pilotait le robuste et habile Paul Bégin. Les cinq autres embarcations engagées dans la course réservée aux professionnels accusaient un sérieux retard, sauf celles de la Cie Borden et de l'Anglo Pulp qui franchirent la ligne d'arrivée quelques minutes seulement après les deux premiers.

Chez les amateurs l'épreuve disputée entre les amateurs fut remportée par l'équipe d'Ernest Hodgson commanditée par le Canadian Import. C'est après avoir fait demi-tour à Lévis que cette embarcation s'achemina vers la victoire remportée par la marge de 51 secondes seulement aux dépens des représentants de Léo, T Julien conduits par Euechère Lachance. Le capitaine Ernest Hodgson s'était associé les rameurs Jean-Marie Doré, Maurice et André Potvin et Joseph Andrews.

Le canot de la Laiterie Artie avait fort bien débuté l'épreuve mais ce fut devancé peu après avoir touché le qual de Lévis et termina au troisième rang avec 3 minutes de retard sur les vainqueurs, en effectuant le parcours triangulaire dans un temps plus court que la cinquième embarcation des professionnels. Plusieurs équipes amateurs éprouvèrent de sérieuses difficultés sur les glaces, particulièrement celle dirigée par Gaston Gaudet et portant les couleurs de Raymond Côté Auto. Elle mit trois fois plus de temps que les premiers pour traverser le fleuve dans les deux sens. Aucun accident fâcheux n'est survenu durant les deux épreuves qu'une foule d'au moins 100.000 spectateurs suivit de loin en se massant le long des deux rives.



● C'est l'équipe de Canadian Import qui a remporté l'épreuve confrontant les rameurs amateurs. Ernest Hodgson qui la dirigeait a partagé la victoire avec ses rameurs Jean-Marie Doré, Maurice Potvin, André Potvin et Joseph Andrews.

Les sports à LAVAL

SEMAINE DU 1er MARS
LUNDI, le 1er Mars
TENNIS : Académie de Québec : 7 à 8 h : Cours
8 à 9 h : Cours
BADMINTON : Externat St-Jean-Eudes, 7 à 11 h : Dernière joute du calendrier : Commerce vs Pédagogie
MARDI, le 2 Mars
HOCKEY : Aréna de P.O.T.J. : 1ère partie de la finale de 2 de 3 : 8 h : Médicine vs Ed. Physique
JUDO : Académie de Québec : 6 à 8 h : Cours
NATATION : Académie de Québec : 7 à 9 h : Cours
8 à 9 h : Bains mixtes
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE :
Centre St-Sacrement : 7 à 9 h : Cours
GYMNASTIQUE : Centre St-Sacrement : 9 à 11 h : Cours et pratique
BASKETBALL : Ligue masculine : Académie de Québec : Séries de championnat : 7 h : Médicine vs Sciences : 8 h : Sc. sociales vs Ed. Physique
MERCREDI, le 3 Mars
CURLING : Cambrai Curling Club, 9 à 11 h : Parties de championnat
HOCKEY : Aréna de P.O.T.J. : 2e partie de la finale de 2 de 3 : 8 h : Ed. Physique vs Médicine
JEU DE 4 MARS
ECCRIME : Académie de Québec : 8 à 9 h : Cours et pratique
NATATION : Académie de Québec : 7 à 9 h : Cours : 8 à 9 h : Bains mixtes
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE :
Centre St-Sacrement : 7 à 9 h : Cours
GYMNASTIQUE : Centre St-Sacrement : 9 à 11 h : Pratique
BASKETBALL : Ligue féminine : Académie de Québec : 7 à 9 h : Séries de championnat
SAMEDI, le 6 Mars
BEI : Tac Beaupré, Fenê no 2 : 11 h : Cours



● Les gagnants de la course professionnelle portant les couleurs de "Craven A" sont ici photographiés en compagnie de l'échevin Paul Meiteau, président du comité de la course en canots; L'équipe victorieuse dirigée par le capitaine Paul Bégin groupait Jean-Claude Bacon, Claude Desbiens, Paul Roy et Laurent Pelletier.

Résultats

COURSE DES PROFESSIONNELS

1 - Craven "A" (Paul Bégin)	0:24.58
2 - Christie Brown & Co. (Noël Lachance)	0:25.40
3 - Borden Ltée (Heuri Fortier)	0:26.09
4 - Anglo Pulp (Carmel Labbé)	0:28.22
5 - Galerie Sportive (Isidore Gosselin)	0:35.27
6 - Club Nautique Mauricie (Adrien Harvey)	0:38.28
7 - Baunderie Lévis (Michel Noël)	0:44.48

COURSE DES AMATEURS

1 - Canadian Import (Ernest Hodgson)	0:29.25
2 - Léo T. Julien (Euechère Lachance)	0:30.16
3 - Laiterie Artie (Jacques Roy)	0:32.37
4 - Tri-Bec Inc. (Gilles Pouliot)	0:33.35
5 - Raymond Martin Ltée. (Raymond Martin)	0:41.51
6 - Taverne Luc-A. Fournier (André Goulet)	0:45.16
7 - Buffet de la Traverse (André Jeffrey)	0:48.30
8 - Raymond Côté Auto (Gaston Gaudet)	1:09.36

VENTE

de panneaux pré-finis

4' x 8'

* ACAJOU teint	4 ⁵⁰
* CHENE rouge	11 ²⁵
* CERISIER africain	8 ⁷⁵
* CERISIER américain	12 ⁰⁰
* NOYER américain	12 ⁵⁰
* PIN nouveaux	4 ⁷⁵
* MERISIER argenté	9 ⁵⁰
* PLANCHES PRESSEES (simil-bois)	4 ²⁵

Plan de financement à votre disposition.

JOS. MORNEAU, INC.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

550, 47e Rue est - Charlesbourg - Qué. 7

Tél.: 623-1563

Ouvert sur semaine 8h. a.m. à 5h. p.m.
le samedi 8h. a.m. à 11h. a.m.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 37 grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez 522-4771 et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION" Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlevoix, etc.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs, 35 cents par semaine ou 62,50 \$ par mois.

Par la poste:

50 cents par semaine ou \$17,00 par an; \$7,50 6 mois; \$4,50 3 mois.

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, etc.

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Les annonces venant de la campagne et réclamant un catering devront être accompagnées de 6 cents par ligne d'expédition du courrier.

Écoles: APPRENTISSAGE métier de couture, école...

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.

VOUS JOUEZ CHAPEAUX, APPRENEZ À LES FAIRE...

ACADEMIE PARISIENNE DE MODE LAURENTE...

ENREIGNONS dactylographie par correspondance...

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes...

STUDIÉ L'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus...

BART SCHOOL 731, COTE D'ABRAHAM, QUÉBEC

INSTITUT DENYS JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE

COURS CLASSIQUE PRIVE, Éléments commerciaux et administratifs...

INSTITUT LATIN COURS CLASSIQUE PRIVE

ÉQUIPEMENTS de restaurants neufs et usagés...

MEUBLES ACCESSOIRES électriques vendus par l'entrepôt...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

ENCHÈRES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et autres articles...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises...

MEUBLES NEUFS À BAS PRIX COMPAREZ les valeurs et obtenez les meilleures...

Maisons à vendre: VISITEZ les constructions de ARTHUR BROUICHER...

Argent à prêter: NOUS PRETONS JUSQU'À 100% ET PLUS DE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE MAISON...

Le seul plan DU GENRE AU CANADA Ne s'applique pas pour l'emplacement ou la vente de propriétés.

EN CAS DE DÉCÈS, LE SOLDE DE VOTRE DETTE EST ACQUITTÉ. En cas de maladie, vos paiements mensuels sont acquittés jusqu'à \$5,000.

EN CAS D'ACCIDENT, VOS PAIEMENTS MENSUELS SONT ACQUITTÉS TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE TRAVAILLER.

EN CAS DE CHÔMAGE, GRÈVE ou autres imprévus, vos paiements mensuels sont honorés pour une période de 6 mois et plus.

CONDITION REMARQUABLE - PROPRIÉTÉ IMPECCABLE MEILLEURES CONDITIONS DE FINANCEMENT

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE 285, St-Joseph Est - Québec, P.Q. Tél.: 522-6464 - 623-0508

Autos à vendre: 1963 PONTIAC Sedan, 4 portes, automatique, 6 cylindres, radio.

1961 CONSUL Convertible, à l'état de neuf. Très recommandable.

1961 CHEVROLET Convertible, V-8, automatique, tout équipé, power-brake, power-steering, radio, peu de millage, très propre.

1962 ANGLIA SPECIAL A 690. 1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

Autos à vendre: 1963 PONTIAC Sedan, 4 portes, automatique, 6 cylindres, radio.

1961 CONSUL Convertible, à l'état de neuf. Très recommandable.

1961 CHEVROLET Convertible, V-8, automatique, tout équipé, power-brake, power-steering, radio, peu de millage, très propre.

1962 ANGLIA SPECIAL A 690. 1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

AUTOMOBILES ACCESSOIRES-PIECES REPARATION-SERVICE

"OK" VOUS SEREZ D'ACCORD "OK" QU'IL N'Y A PAS DE MEILLEUR ENDROIT QU'AU CENTRE "OK" pour l'achat

D'AUTOS USAGÉES À PRIX SPÉCIAUX

1963 PONTIAC Sedan, 4 portes, automatique, 6 cylindres, radio.

1961 CONSUL Convertible, à l'état de neuf. Très recommandable.

1961 CHEVROLET Convertible, V-8, automatique, tout équipé, power-brake, power-steering, radio, peu de millage, très propre.

CONDITION REMARQUABLE - PROPRIÉTÉ IMPECCABLE MEILLEURES CONDITIONS DE FINANCEMENT

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE 285, St-Joseph Est - Québec, P.Q. Tél.: 522-6464 - 623-0508

Autos à vendre: 1963 PONTIAC Sedan, 4 portes, automatique, 6 cylindres, radio.

1961 CONSUL Convertible, à l'état de neuf. Très recommandable.

1961 CHEVROLET Convertible, V-8, automatique, tout équipé, power-brake, power-steering, radio, peu de millage, très propre.

1962 ANGLIA SPECIAL A 690. 1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

"OK" VOUS SEREZ D'ACCORD "OK"

QU'IL N'Y A PAS DE MEILLEUR ENDROIT QU'AU CENTRE "OK" pour l'achat

D'AUTOS USAGÉES À PRIX SPÉCIAUX

1963 PONTIAC Sedan, 4 portes, automatique, 6 cylindres, radio.

1961 CONSUL Convertible, à l'état de neuf. Très recommandable.

1961 CHEVROLET Convertible, V-8, automatique, tout équipé, power-brake, power-steering, radio, peu de millage, très propre.

CONDITION REMARQUABLE - PROPRIÉTÉ IMPECCABLE MEILLEURES CONDITIONS DE FINANCEMENT

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE 285, St-Joseph Est - Québec, P.Q. Tél.: 522-6464 - 623-0508

Autos à vendre: 1963 PONTIAC Sedan, 4 portes, automatique, 6 cylindres, radio.

1961 CONSUL Convertible, à l'état de neuf. Très recommandable.

1961 CHEVROLET Convertible, V-8, automatique, tout équipé, power-brake, power-steering, radio, peu de millage, très propre.

1962 ANGLIA SPECIAL A 690. 1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

1963 FARGO Panel, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1957 INTERNATIONAL Van, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 PONTIAC Sedan, automatique, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Starfire, Hard-Top, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1964 CHEVROLET H-T, Impala V-8, 2 portes, 6 cylindres, radio.

1964 EPIC, de luxe, 4 portes, 6 cylindres, radio.

1963 OLDSMOBILE Dynamique "88", Belle occasion.

1962 MERCURY Convertible Super-Sport. Belle occasion.

LES ECHECS

Une partie: Défense Bird. Contre une ouverture française, les noirs adoptent quelquefois la Défense Bird, qui semble mauvaise parce qu'elle conduit à un Pion doublé. Le système n'est pas sans compensations, comme le démontre le maître français C. Boutteville, contre L. Tapaszo (Venezuela), au tournoi de Tel-Aviv.

1 e4, e5; 2 Cf3, Cc6; 3 Fb5, Cd4; 4 Cxd4, exd4; 5 0-0; 6 f4, Cf6; 7 d3, d5; 8 exd5, Cxd5; 9 Dh5, Fd8; 10 Fxd5, 10 Fxd5, exd5; 11 De5, 0-0; 12 Dxd4 Le Pion doublé est tombé, mais les noirs sont plus avancés dans le développement; 13 Df4, Td6; 14 c3, Fc5; 15 Dd2, a5; 16 f4; 17 Dd1, Ff5; 18 h3, Ta6; 19 Df3, Tg6; 20 Ca3, Fb6; 21 Rh2, Fg4; 22 hgx4, Th6; 23 Dh3, Tkh3; 24 Rxb3, h5; 25 g4x5, Tg4; 26 d4, Dd6; 27 f3, Dd4; 28 Tf3, Fd8; 29 Ff4, Dxf5; 30 g4, Df6; 31 g5, Df5; 32 Rg3, Fg7; 33 abandonne, parce que la menace Dg3 conduit au mat. N.280265

VOLKSWAGEN \$1755. TOUT EQUIPE \$100. COMPANT PLUS TAXE DE VENTE \$15. PAR SEMAINE JOS LAHOUD Auto Ltée 34, Dorchester Québec, Tél.: 529-9051

4874 16-1 (l.m.e.s. au 15-3) A.V.

ACHETONS COMPTANT TOUTES AUTOS, camion, échange BEAULIEU, 25, 3e Avenue, 49718 1-3 (1 m) A.D.

HUDON AUTOS ACHETONS COMPTANT, Hudson Auto ENR, 1209, Dorchester-Nord, coin Julien, Tél.: 525-4790, 49202 15-2 (1 m) A.D.

BRIDGE CONTRE

Par Louise-F. Paradis Maître Br.

LUNDI, LE 1^{er} MARS

LE SANS ATOUT DE

— Voyons, Madame, vous êtes beaucoup trop jeune pour faire une surenchère pareille. Laissez cette annonce aux bridgeuses devant-guerre. A cette époque on pouvait tout se permettre et sur une enchère admettre on disait "un Sans-Atout" avec "l'importe quoi".

— Mais j'avais quatre beaux points.

— Justement, c'est trop et pas assez. Beaucoup trop si vous voulez bluffier l'adversaire et pas assez si vous voulez réellement jouer un Sans-Atout.

ASSURANCE CONTRE ACCIDENT

Cette discussion entre une jeune bridgeuse et un expert chevronné, a été entendue ces temps derniers, et nous l'enregistrons encore bien souvent car elle est le résultat d'un accident aussi fréquent que banal, l'oubli d'un "un Sans-Atout".

La jeune Dame : "Un Sans-Atout". A gauche : "Contre". Passe, Passe, passe, et malgré les 14 beaux points on se retrouve à l'arrivée avec quatre de chute contrés!

Certes nous n'avons pas la prétention aujourd'hui de fournir une recette miracle pour empêcher que le bridge ne devienne un jeu de hasard.

De vrais conseils de clarifier un peu la question et démontrer comment les champions utilisent cette relance de "un Sans-Atout".

Les bridgeuses à la page savent que pour diminuer les risques, cette enchère d'un Sans-Atout doit être AU MOINS AUSSI PUISSANTE QU'UNE OUVERTURE DE "1 SANS ATOUT FORT" (16 à 18 points et quelle doit contenir un double arrêt dans la couleur adverse).

De telles précautions sont indispensables pour ne pas courir au massacre, car les adversaires disposent d'armes très précises contre ce genre d'in-

tervention. Ainsi à PARTIR DE 8 OU 9 POINTS D'HONNEUR, LE PARTENAIRE DE L'OUVREUR VA AUTOMATIQUEMENT CONTRE LA RELANCE DE 1 S. ATOUT

puisque l'on n'a que deux mains détiennent la majorité des points. D'autre part un changement de couleur et sera plus impératif, mais indiquera une couleur longue et un jeu faible, exactement comme dans le cas d'un contre d'appel adverse.

Exemple :

SUD OUEST NORD
1 Cœur 1 S. Atout 2 Carreaux

L'enchère de 2 Carreaux dénie en principe 9 points d'honneur puisque Nord autrement aurait contre.

Certains experts diront 1 S. Atout sans avoir les 16 points plus en hautes cartes, mais si cette déclaration est faite dans de bonnes conditions de sécurité, c'est-à-dire avec UNE MAIN FAIBLE MAIS AVEC UNE TRES SOLIDE COULEUR DE REPLI, ils éviteront toute catastrophe en cas de contre. Mais je crois qu'on ne doit pas croire à l'efficacité de ce type de "Psychic" contre des très bons joueurs, mais le doute qu'il crée chez les adversaires ne, tant au moins un tour d'enchères peut en fin de compte présenter un intérêt sans pour cela placer le partenaire dans une situation délicate. En effet L'ANNONCE DE LA COULEUR DE REPLI sera alors un signal d'arrêt absolu.

Louise-F. PARADIS.

Evêque hospitalier

MONTREAL (P.C.) — L'archevêque de Halifax, Mgr J. Gerald Berry, a subi une intervention chirurgicale au cerveau à l'hôpital Royal Victoria, où on s'attendait qu'il reposait paisiblement.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que sa condition était considérée comme bonne.

M. A.-R. Giguère, décédé à 54 ans

M. Alphonse-R. Giguère, officier des Douanes, et vétéran de la guerre 1939-45, fils de feu M. Joseph-Cléophas Giguère et de feu dame Anna-Marie Goulet, est décédé le 27 février, à l'âge de 54 ans. M. Giguère demeurait au numéro 1845, rue Desrochers, Québec.

M. Giguère laisse dans le deuil, ses frères et ses belles-sœurs : M. et Mme Paul Boleau (Marguerite), M. et Mme Paul-Emile Grenier (Graziella Pouliot), M. et Mme J.-F. de Bellevue (Thérèse), M. et Mme Lucien Pouliot (Cécile), Rév. Père Louis-Joseph Giguère, O.M.I., M. et Mme Charles-Henri Giguère (Cécile Pouliot), Rév. Sieur Gabriel, religieux de Jésus-Marie, Mlle Bernadette Giguère.

M. Giguère repose actuellement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1^{ère} Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mars 1965 en l'église St-Pascal-de-Maizerets et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Mme Vve A. Fortier décédée à 86 ans

Mme Vve Arthur Fortier, née dame Alice Barrette, est décédée à l'hôtel-Dieu de Québec le 27 février 1965, à l'âge de 86 ans et 11 mois. Elle demeurait à 207, rue Prince-Edouard.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants et belle-fille : Mme Vve Adjour Leclerc (Regina), M. et Mme Paul-Arthur Fortier, sa sœur, beau-frère et belles-sœurs : M. et Mme Gaudios Cameron, Mme Vve Emile Fortier, Mme Vve Antoinette Fortier, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 253 est, rue St-Joseph, Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 mars 1965, en l'église N.-D.-de-Jacques-Cartier.

La direction des funérailles a été confiée à la Cte Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET CHORALES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St. Charles.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des cures de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent, il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et reste il y a :

- SIGNIFICATION DES COTES MORALES**
- T — TOUTS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
 - AA — ADULTES ET ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires Jus qu'aux adultes (16 ans et plus).
 - A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
 - AR — FULCRUM AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
 - D — DÉCONSEILLER : Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale, de adultes et de jeunes.
 - P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIEVILLE — L'affaire d'une nuit (D) à 7.15. Le chetk rouge (T) à 8.30 hres. Fin à 10.30.

CAPITOL — Kitten contre la Whip (A) à 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.30. Senr Me No Flowers (AA) à 2.40, 3.50, 4.50, 5.50. Dernière programme complet à 7.30. Fin à 11.00.

CANARDIERE — Sables brûlants (A) à 2.00, 3.00, 4.00, 5.00. Pour femmes (AR) à 12.40, 13.40, 14.40, 15.40. Fin à 11.00.

CARTIER — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 1.54, 2.48. A venir à 1.13, 2.07, 3.01. Les sous-savantes de notre noir (AR) à 1.10, 2.10, 3.10, 4.10, 5.10. Fin à 11.00.

CINEAC — Courts métrages à 1.40, 2.00. Un direct au cœur (AA) à 2.10, 2.20, 2.30. Le pigeon qui sauva Rome (A) à 3.16, 3.30 hres. Fin à 11.00.

CLASSIC — Les gladiateurs (AR) à 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00. Crime de sang-froid (A) à 2.40, 3.40, 4.40, 5.40. Fin à 11.15.

EMPIRE — Monde sans loi (A) à 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.30. Annonces et sujets courts à 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL — Le trésor des hommes bleus (AR) à 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00. Les courts, 2.30, 3.30. La fièvre dans le sang (AR) à 1.10, 2.10, 3.10, 4.10, 5.10. Le retour du fils de Cheik (AA), à 4.37, 5.41 hres. Fin à 11.00.

LAIRET — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 1.54, 2.48. A venir à 1.13, 2.07, 3.01. Les sous-savantes de notre noir (AR) à 1.10, 2.10, 3.10, 4.10, 5.10. Mercredi à 9 heures (D) à 9.11, 7.05 hres. Fin à 11.00.

LAURET — L'affaire d'une nuit (D) à 1.15, 2.10, 3.10, 4.10, 5.10. Le retour du fils de Cheik (AA), à 3.10, 4.15, 5.15, 6.15 hres. Fin à 11.10.

LEVIS — L'ambitieux (D) à 7.10. Nouvelles à 9.05. La même Pégale (P) à 9.15 hres.

SERVICES SPÉCIAUX

ACHETEZ directement de l'IMPORTATEUR

ECONOMIES jusqu'à 50%

Sur montres françaises, allemandes, suisses, etc.

LONGINES, BULOVA, AGUZZO, OMER ROUSSEAU, ETO.



SPECIAL

17 pierres rég. 18.00 \$9.95

17 pierres ancre rég. 25.00 \$14.95

OMER ROUSSEAU
Importateur, bijoutier-diamantaire
802 est, St-Joseph, Québec

Mme J.-R. Létourneau décédée à 74 ans

Mme J.-Rosario Létourneau, née Sarah Grenier, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, autrefois représentant de la maison Frank E. Levasseur, est décédée le 27 février, à l'âge de 74 ans. Mme Létourneau demeurait au numéro 750, rue Chouinard, Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, sa belle-fille et ses grandes : MM. et Mmes Chs-Edouard Vermette (Lorraine), Lavall Lorette (Denise Dion), Paul St-Germain (Yolande), ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : M. Philippe Grenier, Mmes Jeanne et Cécile Grenier, Mme Philéas Dolbec (Alice), MM. et Mmes Lucien Dauphin (Éva), Adéland Bélanger (Adèle), Rousseau, Charles-Auguste Bélanger, de Montréal, Mme Henri Houde, M. et Mme Léopold Bélanger, M. Roméo Bélanger, Mlle Jeanne Bélanger, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Mme Létourneau repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 mars 1965, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Feu Mme A. Laliberté

Dans la nouvelle de décès de Mme Amable Laliberté née Georgiana Larochelle, épouse de feu M. Amable Laliberté, le nom de ses beaux-frères et belles-sœurs ont été omis.

M. et Mme Philias Martineau (Elisabeth Laliberté), M. Jos Marquis, M. Camille Landry, M. et Mme Laliberté (Lili Aalain), Mme Vve Jos. Laliberté.

Les funérailles ont lieu ce matin en l'église St-Coeur de Marie, sous les soins de la Maison Arthur Cloutier & Fils.

M. Stanislas Allaire décédé à 74 ans

Monsieur Stanislas Allaire, époux de dame Gracia Gagnon, est décédé le 28 février, à l'Anctienne-Lorette, à l'âge de 74 ans et 9 mois. Il demeurait au no 1617 rue St-François, à l'Anctienne-Lorette.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse : ses fils et filles, gendres et belles-filles : M. et Mme J.-Paul Allaire (Thérèse Bertrand), M. et Mme Rosaire Allaire (Thérèse Bilotteau), M. et Mme Benoit Allaire (Louise Gagné), M. et Mme Jean-Noël Allaire (Thérèse Bilotteau), la Révérend Soeur Pierre-de-Canaac (Michèle), des Soeurs de M. et Mme Jean-Paul Kirouac (Jacqueline), M. et Mme Marcel Paré (Pauline) et Mlle Denise Allaire, son frère, M. Joseph Allaire, du Lac St-Jean; sa sœur, Mme Haisse Gagnon-Allaire; sa belle-sœur, Mme Vve Joseph Paré.

Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de l'Anctienne-Lorette, et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Ferdinand Marcoux décédé à 76 ans

M. Ferdinand Marcoux, rentier, époux de dame Marie-Jeanne Allaire, est décédé le 27 février 1965, à sa résidence, à l'âge de 76 ans et 8 mois. Il demeurait à 1401, rue Harriet, Sillery.

Outre son épouse il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Armand Marcoux (Ameila Gallien), de Ste-Foy, Roger Marcoux (Jacqueline Nantel), de Montréal, Georges Marcoux (Pauline Bouffard), de Québec, Marcel Marcoux (Lorette Simon), de Québec, Emile Simeard (Jacqueline Marcoux), de Montréal, Jules Grenon (Gabrielle Marcoux), de Cap-Rouge, René Pecteau (Pauline Marcoux), de St-Romuald, Raymond Marcoux Lorette (Lévy), de Ste-Foy, Roland Marcoux (Rachelle Lamarque), de Québec, Gaston Marcoux (Pauline Lachance), de Québec, Frank Landerman (Madeleine Marcoux), de Montréal, M. Jean-Claude Marcoux, de Sillery, et plusieurs petits-enfants; son frère et sœur, beaux-frères et belles-sœurs : M. Napoléon Marcoux, de Québec, Mlle Blanche Marcoux, de Sillery, M. et Mme Théo Bardou, de Sillery, M. et Mme Paul Allaire, de Québec, Mme Vve Maurice Allaire, de Sillery.

La dépouille mortelle est exposée à 1364, chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mars en l'église St-Charles-Garnier. L'inhumation se fera au cimetière St-Colomb de Sillery.

La direction des funérailles a été confiée à la maison de Germain Lépine Ltée, de Québec.

Mme L. J. Létourneau

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

Le décès de Mme L. J. Létourneau, épouse de feu M. J.-Rosario Létourneau, a été annoncé le 27 février, à l'âge de 74 ans.

avis de décès

ALLAIRE. — A l'Anctienne-Lorette, le 28 février 1965 à l'âge de 74 ans et 9 mois est décédé M. Stanislas Allaire, époux de dame Gracia Gagnon demeurant au no 1617 rue St-François, Anctienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires : Léon Bédard, 1547, Notre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église de l'Anctienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

CARON. — A Ste-Foy, le 26 février 1965, à l'âge de 6 ans, est décédé accidentellement Bruno Caron, fils de M. Georges Caron et de dame Lucette Cassida, demeurant à 2820, Dumontier, Ste-Foy.

L'hymne des Anges sera chanté à 4 heures p.m., lundi.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre Bourgeois, à 3 heures 45, pour l'église de N.-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 1-3 (2 fs)

CLERMONT. — A Ste-Foy, le 28 février 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Clermont, époux de dame Jeannette Beauchamps, demeurant à 2845, Desrochers.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église N.-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 1-3 (2 fs)

CLOUTIER. — A Notre-Dame des Laurentides, le 27 février 1965, à l'âge de 30 ans, est décédé accidentellement dame Alice Calardeau, épouse de St-Odippe de Stoneham.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires J.-E. Asselin Ent., 492, avenue Notre-Dame, à 8 heures 30, pour l'église de Stoneham et de là au cimetière paroissial. 1-3 (1 fs)

DESSAINT. — A Québec, le 27 février 1965, est décédée Mlle Adrienne DesSaint.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires J. Foyer St-Antoine, 1451, boulevard Père Lelièvre, à 8 heures 50, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière Belmont. 1-3 (1 fs)

FORTIER. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alice Barrette, épouse de feu M. Arthur Fortier, demeurant à 207, Prince-Edouard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons de la compagnie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

GIGUÈRE. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse-R. Giguère, célibataire, officier des douanes, demeurant à 1845, Desrochers.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1^{ère} Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 1-3 (2 fs)

LAFOND. — A Québec, le 26 février 1965, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Albert Lafond, époux de dame Mlle Albertine Cardinal Villeneuve.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 mars, à 9 heures 30.
Départ des funéraires J. Bochart & Fils Ltée, 1290, 1^{ère} Avenue, à 9 heures 20, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

LAMOthe. — A Pont Rouge, cté Pont Rouge, le 27 février 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Israël Lamothe, ex-contrameître à la Douane des Papiers, époux de feu dame Philomène Bureau.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Julien & Fils Ent., à 9 heures 45, pour l'église de Pont Rouge et de là au cimetière paroissial. 1-3 (1 fs)

LAROSE. — A St-Isidore, cté Duchovny, le 27 février 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé subitement dame Delphine Coulombe, épouse de M. Hippolyte Larose.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Gonzague Valois & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 1-3 (1 fs)

LETOURNEAU. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Sara Grenier, épouse de feu M. Rosario Létourneau, autrefois représentant de la Cie Frank E. Levasseur demeurant à 750, Chouinard.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 1-3 (1 fs)

L'HÉUREUX. — A l'hôpital N.-Dame du Sacré-Coeur, Ste-Anne de Beaurép, le 27 février 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Xavier L'Heureux, époux de premièreux noces de feu dame Claudia Paquet et en secondes noces de dame Marie-Anna Lamontagne, demeurant à 126, avenue Royale, St-Ferreol.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbros Robert Inc., 11241, avenue Royale, Beaurép, à 9 heures 15, pour l'église de St-Ferreol et de là au cimetière paroissial. 1-3 (1 fs)

MARCOTTE. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Marcotte, époux de dame Marguerite Paquette, demeurant à 512, rue Victoria.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mars, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

MARCOUX. — A Sillery, le 27 février 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ferdinand Marcoux, époux de dame Marie-Jeanne Allaire, demeurant à 1401, rue Harriet.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Colomb. 1-3 (2 fs)

PARADIS. — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 28 février 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Paradis, époux de dame Albertine Boutin, demeurant à 220, avenue Notre-Dame, Bon-Pasteur.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires J.-E. Asselin Ent., 492, avenue Notre-Dame, à 9 heures 45, pour l'église de N.-D. des Laurentides. 1-3 (2 fs)

SEVIGNY. — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1965, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédée dame Alice Picard, épouse de feu M. Octave Sévigny, demeurant à St-Flavien.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.
Départ du salon funéraire Aurélien Ferland, St-Flavien, à 9 heures 15, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

TALBOT. — A Québec, le 26 février 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Anne-Marie Poitras, épouse en premières noces de feu M. Amédée Dubé et en secondes noces de feu M. Arcadius Talbot.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 1-3 (1 fs)

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

Drs M. Giasson & B. Sutton

OPTOMETRISTES

P.-E. Tardif
CLÉTIENS D'ORDONNANCES

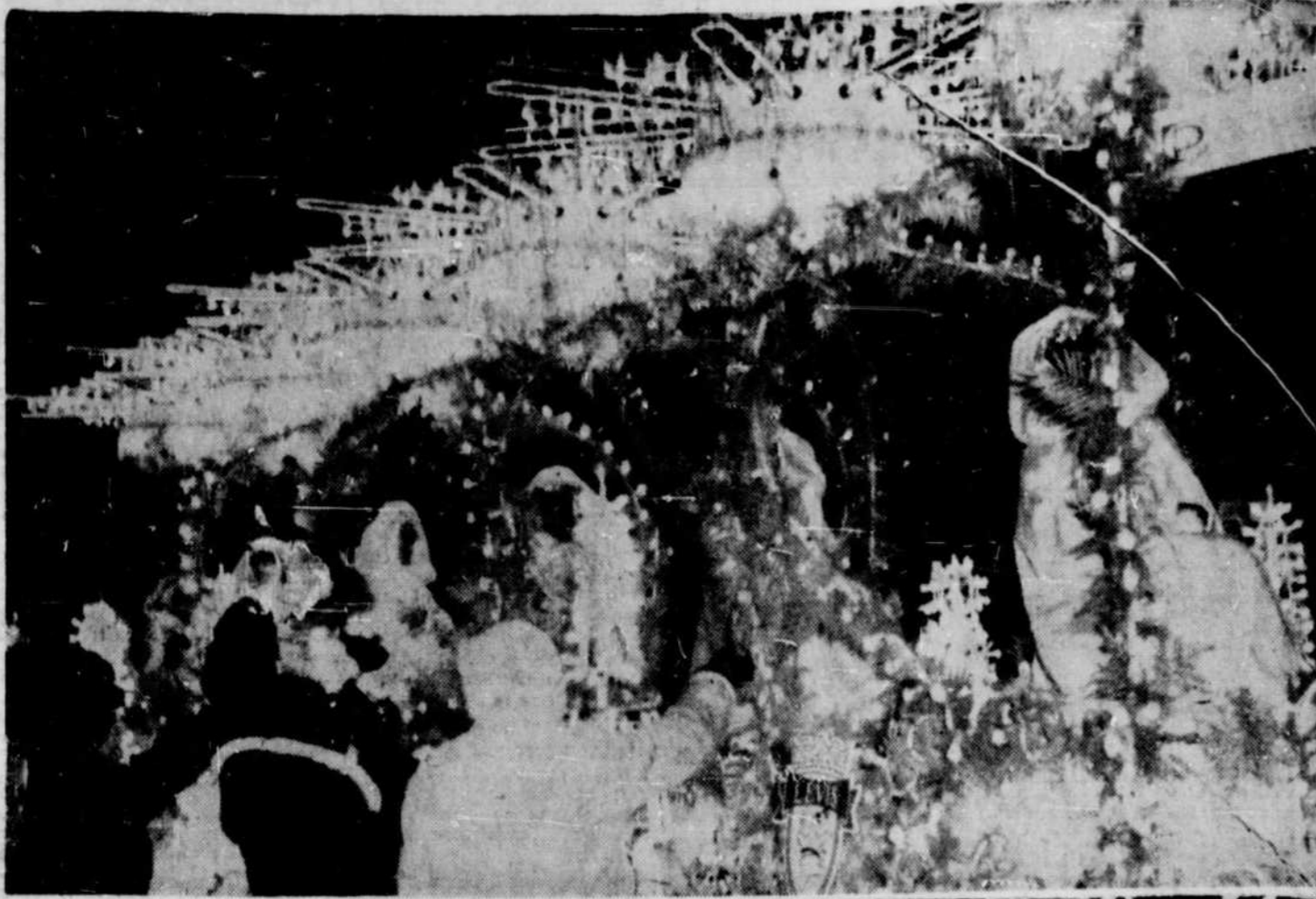
595 est, Boul. Charest Tél.: 529-9721

M. Stanislas Allaire

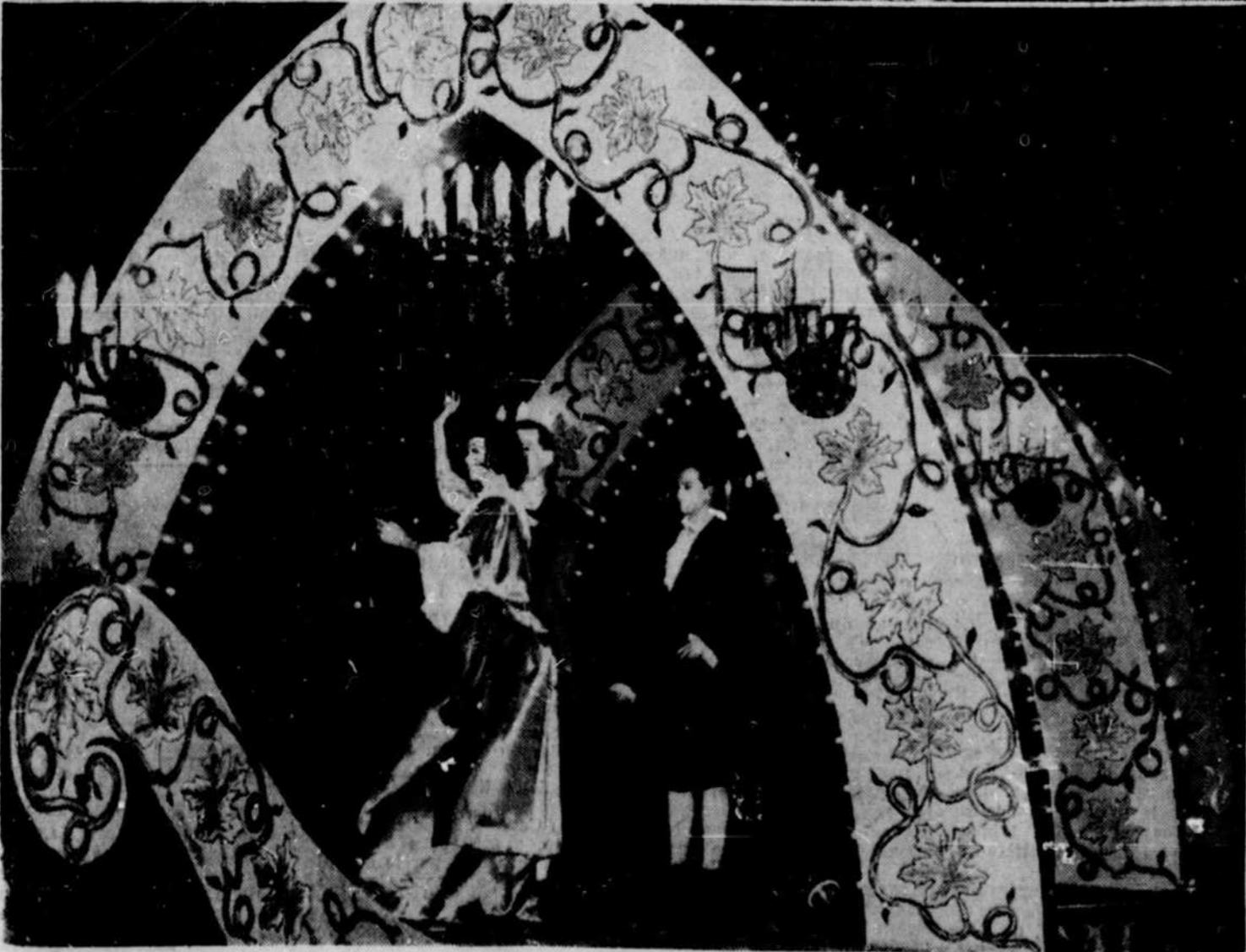
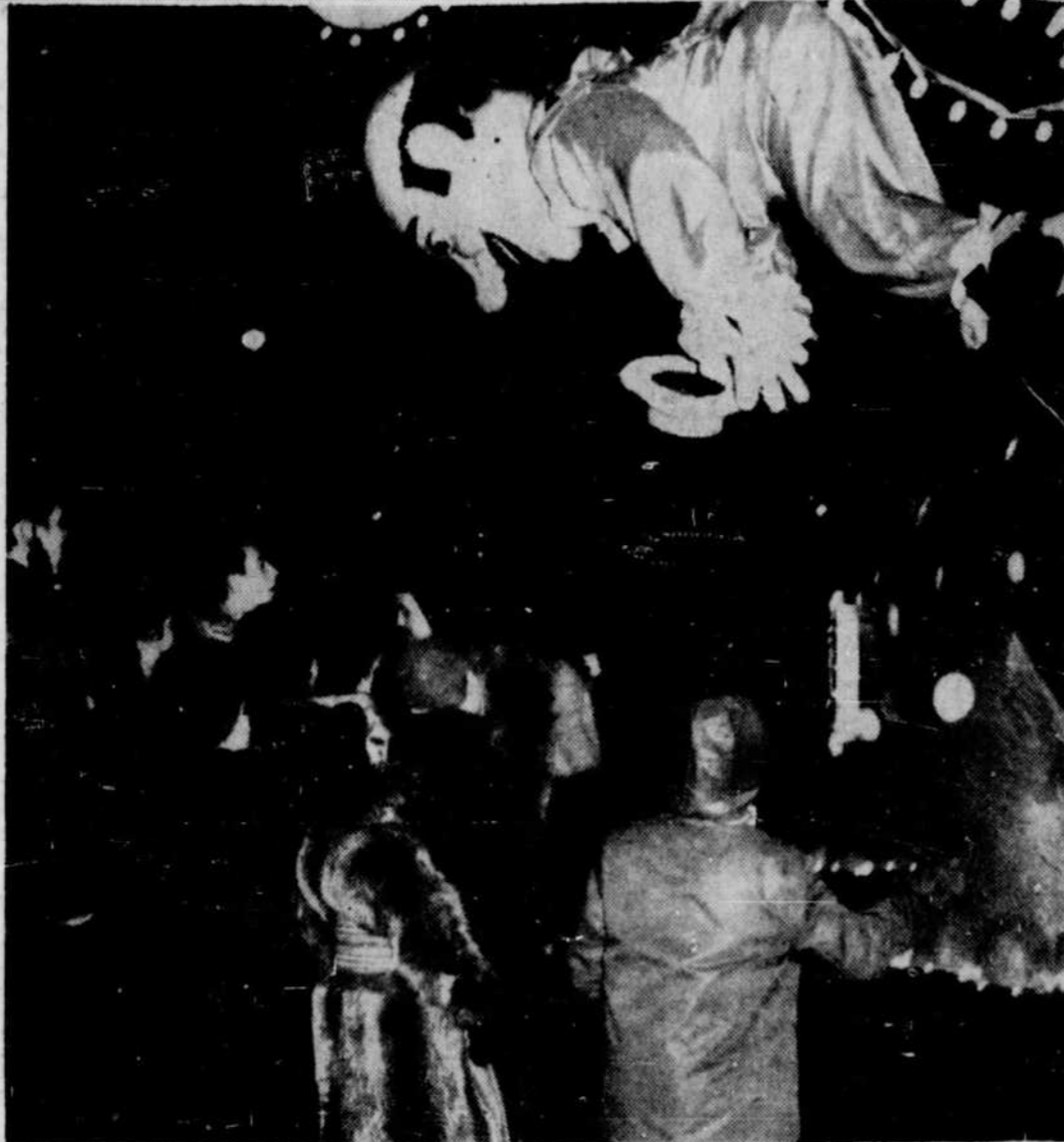
decédé à 74 ans

AUJOUR'HUI LUNDI

CANAL 9 h. 30 a.m.	CANAL 6 h. 30
5-Musiqe	4-Nouvelles sportives
9 h. 58	11-Téléjournal
10 heures	6 h. 40
11-Musique	4-La météo
11-Canadian Schools	6 h



★
Quelques photos du défilé de nuit du Carnaval



L'entente culturelle entre la France et le Québec

Un accord qui aidera à réaliser la réforme de l'enseignement au Québec

— M. Gérin-Lajoie

PARIS. — (A.F.P.) — "L'entente entre la France et le Québec dans le domaine de l'éducation que nous venons de signer est d'une grande importance pratique et, en même temps symbolique : c'est le premier acte que le Québec ait signé avec une puissance étrangère", a déclaré M. Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation nationale, samedi midi, au ministère de l'Éducation nationale, d'un accord dénommé "entente entre la France et le Québec sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation".

Le document a été signé par MM. Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale, et Jean Basdevant, directeur des affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères d'une part, et par MM. Gérin-Lajoie et Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales du Québec, d'autre part.

Ce document était, comme tous les actes internationaux, rédigé sur un papier fileté d'or, contenu dans la chemise rouge traditionnelle, mais ne comportait pas de ruban ni de cachets de cire, ni les cachets personnels des ministres, comme c'est le cas pour les accords entre pays souverains.

Les principales dispositions de ce document prévoient des échanges de chercheurs, de professeurs d'université et la venue, en France, de 25 professeurs d'école normale québécois pour des stages de 10 mois, l'aide de spécialistes français à l'élaboration de programmes scolaires et à l'organisation de l'enseignement technique.

"Nous voulons approfondir, a dit encore M. Gérin-Lajoie, notre collaboration grâce à cette commission. C'est la pierre angulaire, nous semble-t-il d'une grande communauté culturelle, qui ne doit pas seulement englober la France et le Canada, mais tous les pays de langue française. Il s'agit, aujourd'hui, d'un accord culturel. Mais nous souhaitons que, dans un avenir pas trop éloigné, une collaboration du même type puisse s'instaurer entre tous les pays francophones. Accord non pas politiques, mais culture. Il est indispensable, dans cette époque de grande transformation, qui doit mener à une vie en commun dans la paix.

M. Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale, a souligné "l'aspect émouvant" de cette cérémonie. Il a rappelé que l'"entente" avait été conclue avec le plein accord du gouvernement fédéral canadien.

En réponse à des questions de journalistes, M. Gérin-Lajoie a indiqué que "cet accord aiderait à réaliser la réforme de l'enseignement au Québec et l'application des recommandations formulées par la commission Parent".

Les principales dispositions du document concernent :

1.— Les échanges de chercheurs. Un certain nombre de personnalités québécoises du monde scientifique seront invitées à se rendre compte des possibilités offertes par les laboratoires français et préparer l'échange de jeunes chercheurs.

2.— Les professeurs d'universités. Il est prévu que les échanges qui existent déjà iront en se développant. Des invitations seront adressées à des professeurs du Québec désireux d'effectuer en France des travaux de recherche.

3.— Perfectionnement des professeurs québécois d'écoles normales. Chaque année, en particulier à partir de 1966, vingt-cinq professeurs d'écoles normales du Québec effectueront un stage de dix mois en France. Dix professeurs français d'écoles normales se rendront, d'autre part, au Québec pour des missions de six semaines.

4.— Élaboration des programmes scolaires. Des spécialistes français des questions de programmes scolaires effectueront des missions au Québec pour faire bénéficier de leur expérience les responsables québécois. Ceux-ci enverront dans le même but des spécialistes du Québec en France.

5.— Enseignement technique. Des experts ou des conseillers pédagogiques français seront envoyés au Québec en vue d'aider à l'établissement de programmes pour de nouvelles branches de l'enseignement technique. Des missions d'experts ou professeurs d'enseignement technique 25 seront effectuées de part et d'autre dans le but de perfectionner l'enseignement de di-

verses techniques ainsi que l'enseignement professionnel.

6.— École normale de l'enseignement technique du Québec. Des spécialistes français participeront aux groupes d'études qui seront constitués en vue de mettre au point les programmes de cette école normale récemment créée.

7.— Échanges d'étudiants. Un développement du nombre des boursiers qui attendra progressivement le chiffre d'une cinquantaine est prévu de part et d'autre.

8.— Équivalence des diplômes. Les autorités française faciliteront l'établissement des procédures permettant à un nombre croissant de jeunes québécois de poursuivre leurs études universitaires en France de même qu'aux jeunes français de mener leurs études universitaires au Québec.

9.— Dispositions générales. Pour la mise en oeuvre du programme ainsi tracé, des rencontres auront lieu périodiquement, tantôt à Québec, tantôt à Paris, dans le cadre d'une commission permanente de coopération franco-québécoise.

Réquisitoire des E.-U. contre le Nord-Vietnam

WASHINGTON. (A. F. P.) — Le gouvernement américain a publié samedi un volumineux réquisitoire contre le Nord-Vietnam sous forme d'un livre blanc qui affirme démontrer "sans l'ombre d'un doute que le Nord-Vietnam a mis en oeuvre un plan d'agression contre le Sud soigneusement conçu et mis au point".

Selon le gouvernement américain, ce dossier "démontre que le Nord-Vietnam a intensifié ses efforts au cours des années qui ont suivi sa condamnation par la commission internationale de contrôle. Il démontre que Hanoi continue à pousser son programme systématique d'agression au Sud-Vietnam. Cette agression viole la charte des Nations unies. Elle est en contradiction directe avec les accords de Genève

de 1954 et 1962 dont le Nord-Vietnam est signataire. Elle ébranle la paix dans le Sud-Est asiatique. Elle constitue une menace fondamentale contre la liberté et la sécurité du Sud-Vietnam".

Fidélité au Sud
Cependant, conclut le livre blanc, "si la paix peut être rétablie au Sud-Vietnam, les États-Unis seront prêts à réduire immédiatement leur présence militaire dans ce pays, mais il se refuse à abandonner leurs amis qui veulent demeurer libres".

Le document de plus de cent pages, étayé de photographies d'armes capturées, de cartes, de photocopies de documents, de passeports et de tracés minutieux des voies d'infiltration, s'intitule : "Le dossier de la campagne du Nord-Vietnam en vue de conquérir le Sud-Vietnam".

Sa publication officielle avait été annoncée jeudi par le secrétaire d'État Dean Rusk à sa conférence de presse. Après avoir souligné que les États-Unis feront le nécessaire pour aider le Sud-Vietnam, ce document, toujours dans sa conclusion, rappelle que "le choix entre la paix et un conflit continu et toujours plus destructif appartient aux seules autorités de Hanoi".

Un phénomène nouveau
Le livre blanc contient une masse de "preuves" accumulées au cours des années par les services de renseignements américains et sud-vietnamiens qui n'avaient jamais été présentées publiquement auparavant.

Il rappelle tout d'abord que le Sud-Vietnam "combat pour son existence contre une campagne brutale de terreur, inspirée, dirigée, ravitaillée et contrôlée par le régime communiste d'Hanoi".

Cette agression flagrante, affirme le document, se poursuit depuis de longues années mais elle a été récemment intensifiée et la menace est devenue aiguë.

Il s'agit d'une nouvelle forme de guerre, — phénomène

Guerre d'agression et de conquête

NATIONS UNIES (A.F.P.) — Les faits contenus dans le livre blanc du gouvernement américain concernant la situation au Vietnam montrent de manière irréfutable que ce conflit est une guerre d'agression et de conquête livrée contre un pays voisin et réduisant à l'absurde les alléguations cyniques prétendant qu'il ne s'agit que d'une insurrection interne, déclare le représentant des États-Unis aux Nations unies, M. Adlai Stevenson, dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, M. Roger Seydoux France.

Cette lettre accompagne le livre blanc américain que M. Stevenson demande à M. Seydoux de communiquer "pour leur information" aux membres du Conseil de sécurité. M. Stevenson ne demande pas de réunion du Conseil de sécurité.

"En mettant ces renseignements à la disposition du Conseil de sécurité", poursuit la lettre de M. Stevenson, mon gouvernement désire dire une fois de plus que la paix pourrait être rétablie rapidement au Viet-nam si Hanoi mettait fin de manière prompt et certaine à l'agression contre la république du Viet-nam. Dans ce cas mon gouvernement, comme il l'a déjà dit de nombreuses fois, serait heureux de retirer ses forces militaires de la république Viet-nam et de participer sans délai à des efforts de caractère international pour aider au développement économique et social du Sud-Est asiatique".

"En attendant", conclut la lettre de M. Stevenson, "mon gouvernement attend la première manifestation de la part du gouvernement de Hanoi de son intention de revenir à des moyens pacifiques de solutions de ce conflit".

M. Stevenson avait commencé sa lettre par un résumé en huit points des principaux éléments contenus dans le livre blanc américain sur la situation au Viet-nam.

Pas un "livre blanc" mais un "livre noir" (Kossyguine)

LEIPZIG. — (A.F.P.) — "Je n'ai pas encore lu le livre blanc américain sur le Viet-nam mais je peux d'ores et déjà vous dire qu'il devrait s'appeler "livre noir" et non pas "livre blanc", a déclaré, dimanche soir, M. Alexis Kossyguine, en réponse à une question qui lui était posée par un journaliste américain. Le président du Conseil soviétique a ajouté :

"Quand on considère la sale besogne que les Américains font en bombardant la population civile du nord-Viet-nam, femmes et enfants compris, cela ne saurait être considéré que dans un "livre noir".

Si les Américains continuent dans cette voie, tous les peuples d'Asie, je dis bien d'Asie et pas seulement du sud-est asiatique s'uniront contre eux".

M. Kossyguine conversait avec des journalistes occidentaux au cours d'une réception donnée à Leipzig par M. Willi Stoph, président du conseil de l'Allemagne de l'Est, à l'occasion d'une tournée qu'il ne faisait pas de projets pour une visite à Bonn. Pressé de questions à ce sujet, il a déclaré que M. H. Groppe, ambassadeur de l'Allemagne fédérale à Moscou, lui avait bien transmis l'invitation à visiter Bonn, mais qu'il n'avait répondu ni par oui ni par non.

Au sujet d'un éventuel voyage à Londres, M. Kossyguine a fait remarquer que M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, se rendra sous peu dans la capitale britannique, et aura des entretiens préliminaires avec les dirigeants du Royaume-Uni. "Je suis, a-t-il dit, contre des voyages touristiques. Si une rencontre doit être fructueuse, alors nous pourrions arranger une visite".

qui n'est guère compris dans le monde. Le Vietnam n'est pas une nouvelle Grèce, où les forces de guérillas locales utilisaient un pays voisin et sympathisant comme "sanctuaire". Il ne s'agit pas non plus d'une nouvelle Malaisie, où les guérilleros communistes étaient facilement reconnaissables; ni d'une action comparable à celle qui se déroula aux Philippines, où les forces de guérillas étaient physiquement séparées de la source de leur appui moral et matériel".

Jeu démasqué
Par dessus tout, affirme le document, la guerre au Vietnam n'est pas une "rébellion spontanée et locale" contre le gouvernement établi. Au Vietnam, un gouvernement communiste s'efforce de conquérir délibérément un peuple souverain d'un Etat voisin.

A cette fin, il utilise toutes les ressources de son gouvernement pour mener à bien son programme d'agression dissimulée. L'engagement qu'a pris le Nord-Vietnam de s'emparer du Sud est comparable à l'engagement souscrit par la Corée du Nord en 1950, mais, connaissant les conséquences de l'agression au grand jour de la Corée du Nord, les stratèges d'Hanoi ont "désespérément essayé de cacher leur jeu. Ils ont échoué et leur agression est aussi probante que celle d'une armée d'invasion".

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
3625 Boisjoli, Québec 6.
Tel. : 681-4862

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL. : 522-2153

A VENDRE
Ameublement de restaurant et de tabagie
Club des Marchands
408, Boul. Charest, Québec.

Notre mystérieux système lymphatique
La plupart de nos canaux sont si fins qu'ils restent invisibles; mais notre santé et même notre existence dépendent du fonctionnement de ce réseau complexe, qui commence à peine à nous livrer ses secrets. SELECTION du Reader's Digest de mars vous rapporte les progrès accomplis dans l'étude du système lymphatique. Lisez pourquoi "cette grande rivière mystérieuse" renferme peut-être la clé de quantité d'énigmes médicales. Achetez Sélection aujourd'hui!

Calendrier
LUNDI, 1er MARS 1965
S. Léo et ses Compagnons
Demain :
S. Simplicien, pape et conf.

SOLEIL : Lever : 6.23
Coucher : 5.20
LUNE : Lever : 4.52
Coucher : 3.49

Les marées de lundi, 1er mars
Hautes : 5.40 a.m. — 5.50 p.m.
Basses : 12.46 a.m. — 12.38 p.m.

Les marées de mardi le 2 mars
Hautes : 6.13 a.m. — 6.23 p.m.
Basses : 1.25 a.m. — 1.20 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Nouvelle lune le 3, à 4h. 56 a.m.
Premier quartier, le 10, à 4h. 3 p.m.
Pleine lune le 17, à 4h. 24 a.m.
Dernier quartier le 24, à 4h. 37 p.m.

N.B. — L'horaire indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme du développement.
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes?
Espace payé par H. Deloitte

Chaque abonné de "l'Action" a actuellement 4 chances de gagner une automobile